

Le journal illustré
qui vous renseigne
clairement sur tout

La Patrie

5¢

71^e ANNEE

Pronostics: Beau et chaud
(Détails page 2)

MONTREAL, MARDI 18 OCTOBRE 1949

Le soleil s'est levé à 6 h. 20
et se couchera à 5 h. 10

No 198

EN CHINE

CHUTE DES PORTS D'AMROY ET DE SWATOW

SENATES READING ROOM
15285 31 D 49
OTTAWA, ONT.

Lire en page 7

Mlle Staline connaît une grande peine d'amour à cause de son père



A gauche, c'est SVETLANA STALINE, fille du dictateur de l'URSS tandis qu'à droite, la photo nous montre JOS STALINE tenant paternellement dans ses bras la même Svetlana, fillette. C'est l'une des rares photos montrant Staline dans son rôle de père de famille. Elles ont été fournies au monde occidental par Tibor Reidan, ancien officier de l'aviation tchèque qui fut déjà attaché de l'aviation à Moscou. Reidan a apporté également les détails de la grande peine d'amour que traverse la fille de Staline dont le soupçonné Alexy Kapler, jeune journaliste russe, a été condamné aux travaux forcés en Sibérie: le seul crime dont il s'est rendu coupable? Avoir conquis le coeur de Mlle Staline. Papa Jos voyait plus grand qu'un simple journaliste pour sa fille: les journalistes démocratiques ne pardonneront jamais cette offense à Papa Jos.

L'affaire Guay rebondit: les bijoux de l'accusé sont saisis

Au congrès de l'ACFAS

Programme d'orientation professionnelle intensifié

Pour faire suite à un vœu formulé la veille, l'assemblée générale de l'Association canadienne-française pour l'Avancement des Sciences a décidé, au cours de la journée d'hier, de lancer une importante campagne d'orientation professionnelle.

Cette campagne, qui aura lieu avec le concours des parents et des professeurs, aidera les étudiants à choisir, en toute connaissance de cause, la carrière où ils pourront le plus facilement évoluer.

En second lieu, on propose de réserver la chaîne des monts Otish, sise dans le nord québécois, comme sanctuaire pour la recherche et l'observation des sciences naturelles. Cette résolution, présentée par la section des sciences sociales et de géographie, avait comme parrain, M. Jacques Rousseau, du Jardin Botanique de Montréal.

LES OFFICIERS

Ces vœux ont été la conclusion pratique du congrès de l'ACFAS, qui réunissait quelque 225 délégués. Il y eut aussi l'élection d'un nouveau conseil qui se compose des directeurs suivants: M. Louis Daviault, président; M. Ignace Brouillet, vice-président; M. Lionel Lemay et le Dr Wilbrod Bonin conservent respectivement les postes de secrétaire général et de trésorier général de l'ACFAS.

M. Louis Daviault, qui succède à M. Léon Lortie, est en charge du bureau d'entomologie forestière de la province et professeur à l'École forestière de l'Université Laval.

M. Lortie a annoncé qu'un rapport avait été préparé et serait soumis le mois prochain à la Commission royale des arts, lettres et sciences, lors de ses séances à l'Université.

(Suite à la page 23)

En souvenir des victimes du désastre du "Noronic"

Toronto veut se souvenir des morts survenus dans le plus grand désastre de son histoire. Le maire H.-E. McCallum affirme qu'un monument quelconque, plus probablement un phare devrait être érigé à la mémoire des victimes du Noronic sur le terrain avoisinant le port et dominant la baie de Toronto.

La Ville est prête à ériger un tel monument, dit-il, comme témoignage que "Toronto partage le regret des Etats-Unis sur cette perte tragique".

Cependant, la province de l'Ontario a informé la ville qu'elle est prête à défrayer toutes les dépenses en rapport avec la tragédie "de sorte que si la province paie pour l'érection d'un monument, la ville fournira le site", a déclaré le maire. Il n'est pas encore décidé, a ajouté le maire, si les restes des victimes non identifiées seront inhumés à cet endroit. Des 119 victimes, 105 — tous des sujets américains à l'exception d'une — ont été identifiées et 14 sont sur la liste des disparus.

TORONTO, 18. (BUP) — A l'enquête fédérale, qui se poursuit présentement à Toronto, Burr Donnell, de Sarnia, Ontario a admis avoir entendu des rumeurs vou-

(Suite à la page 23)

QUEBEC, 18.—L'affaire Guay a rebondi une fois de plus, hier, alors qu'on a annoncé que les bijoux de l'accusé avaient été saisis par la compagnie qui les lui avait vendus. Mais que la Couronne qui détient ces bijoux refuse de s'en départir. On a également annoncé que l'on avait décidé la construction d'un abri au Cap Tourmente, afin de protéger les débris de l'avion qui s'y écrasa le 9 septembre dernier.

D'après les informations recueillies par la police, J.-Albert Guay avait fermé l'été dernier sa bijouterie des Sept-Iles, sur la Côte Nord, mais à la fin d'août, il avait entreposé, à Baie Comeau deux malles contenant des bijoux qui servirent de prétexte pour justifier le voyage de Mme Guay à Baie Comeau le 9 septembre.

Après l'arrestation de Guay, survenue le 23 septembre, les autorités envoyèrent un dimanche à Baie Comeau, en avion, un détachement de policiers qui rapporta à Québec les bijoux que Mme Guay croyait aller chercher elle-même lorsqu'elle s'embarqua sur le DC-3 le matin du 9 septembre pour ne plus revenir.

BIJOUX SAISIS

Il y a quelque temps, la compagnie qui avait vendu à Guay en partie sinon toutes les montres, bagues, etc., que le bijoutier revendait aux Sept-Iles, intenta à l'accusé une action sur compte au montant de \$1,500.

Aujourd'hui, la compagnie a fait suivre son action d'une saisie-revendication. Un huissier s'est présenté à la Sûreté provinciale, a servi le bref de revendication à qui de droit et a procédé à la saisie.

La Couronne est intervenue dans la saisie parce qu'elle ne peut se départir des bijoux, qui sont pièces à conviction, avant la fin du procès Guay et de toutes les procédures qui pourraient être prises en rapport avec la tragédie aérienne du Cap Tourmente.

Le Colonel Léon Lambert, chef de la Sûreté provinciale, a été nommé gardien des bijoux et la saisie ne sera exécutée que lorsque la lumière sera faite sur cette affaire et que tous les coupables, s'il en est, auront été punis.

UN ABRI POUR L'EPAVE

L'épave de l'avion tragique est une autre pièce à conviction qui pourra être utilisée au procès et les autorités l'entourent des précautions nécessaires.

(Suite à la page 23)



Les cinq nouveaux timbres-poste.

La campagne électorale

Certains quartiers de Montréal montrent une fébrilité qui rappelle quelque peu l'activité d'avant le 27 juin.

C'est qu'il y aura le 24 courant des élections dans trois comtés de la région métropolitaine: dans Laurier, dans Mercier et dans Jacques-Cartier.

Ce sont les libéraux, surtout, qui se montrent actifs, tout particulièrement dans les deux premiers de ces comtés; dans Jacques-Cartier, les deux candidats paraissent se faire une lutte plus serrée et M. Edgard Leduc, indépendant, ne semble pas vouloir se laisser dépasser par M. Sarto Marchand, libéral officiel.

DANS JACQUES-CARTIER

L'ouverture de la campagne de M. Sarto Marchand aura lieu, ce soir, à l'Académie Martin à Ville Saint-Pierre. Les orateurs seront, outre M. Marchand, M. Paul-Emile Côté, C.R., député fédéral de Verdun-LaSalle et adjoint parlementaire du ministre du Travail; Me Roch Pinard, député fédéral de Chambly-Rouville; le Dr C. A. Kirkland, député provincial de Jacques-Cartier; Me Roger Guimet, C.R., et Me Paul Dalmé, C.R.

Quant à M. Leduc, il a déjà tenu une assemblée dimanche soir à Ville-Saint-Pierre. Il en tiendra une autre jeudi soir à la salle du St-Sacrement à Lachine; vendredi à l'hôtel de ville de Pointe-Claire; dimanche après la messe à la salle Jolicoeur à Dorval; dimanche après-midi l'hôtel de ville de Lachine et dimanche soir, à son comité en face du 1130 rue Notre-Dame.

DANS MERCIER

M. Marcel Monette, candidat li-

(Suite à la page 23)

5 nouveaux timbres-poste

L'hon. G.-Edouard Rinfret, ministre des Postes, annonce que le 15 novembre, cinq nouveaux timbres-poste des catégories de 1c à 5c, à l'effigie de Sa Majesté le roi Georges VI, seront mis en service. Ces timbres porteront des reproductions des portraits pris par la maison Dorothy Wadding Portraits Limited, Londres. Les nouvelles figurines seront de la même grandeur que les timbres courants à l'effigie de Sa Majesté en uniforme militaire et remplaceront ceux-ci. Les couleurs seront les mêmes que celles des timbres courants des catégories semblables, à l'exception du timbre de 2 cents qui sera imprimé en brun foncé.

Les cinq nouvelles figurines seront mises en vente le 15 novembre dans les principaux bureaux de poste canadiens. Seul le maître de poste d'Ottawa (Ont.), fera le service des plis du premier jour, à l'égard de ces timbres, pour les philatélistes. Les plis du premier jour seront expédiés du bureau susmentionné, le jour de l'émission. Tous les plis et les commandes de timbres à l'effigie de Sa Majesté le roi Georges VI parvenus antérieurement au Ministère seront traités en même temps que ceux de la présente série et seront expédiés le 15 novembre.

Les timbres qui seront mis en service le 15 novembre porteront les dessins modifiés des timbres dont l'émission avait été annoncée pour le 6 juin. Les timbres imprimés avant que le dessin en soit modifié seront mis en vente dans tous les bureaux de poste du Canada en janvier 1950 et la vente durera jusqu'à épuisement de l'approvisionnement. Après le 1er janvier 1950, la Section de la Philatélie du Ministère des postes à Ottawa acceptera les commandes de ces timbres. Il n'y aura pas de service de plis du premier jour pour ces timbres.

Alerte au Collège Notre-Dame



Les pompiers de la division nord furent alertés, hier après-midi, mais pour peu de temps, dans la cour attenante au Collège Notre-Dame, dans le quartier Ahuntsic. Une équipe d'ouvriers était à y réparer la toiture d'une bâtisse quand, soudain, un réservoir à goudron prit feu, répandant un épais nuage de fumée acre. Il ne fallut que quelques minutes aux membres de la brigade pour éteindre les flammes. On les voit ici à l'œuvre.

M. Jules Moch faillit à la tâche, et la France reste sans cabinet

PARIS, 18 — (PA) — M. Jules Moch a abandonné, hier soir, sa tentative de former un nouveau gouvernement français, et le président de France, M. Vincent Auriol, devra se choisir un autre candidat qui puisse être agréé par l'Assemblée nationale pour succéder à M. Henri Queuille à la présidence du conseil.

La crise politique qui affecte la France dure depuis déjà 11 jours, et tout semble indiquer qu'elle se continuera encore pendant un certain temps, avant qu'on puisse former la coalition capable de tenir le coup à l'Assemblée nationale.

Quand M. Moch informa M. Auriol de son échec, après trois jours de tractations avec les trois partis importants de France, le président de la République s'adressa à M. Robert Schuman afin que ce dernier tente de former le nouveau cabinet, mais M. Schuman se déroba.

Certains observateurs prédisent que le président devra de nouveau faire appel aux radicaux pour donner un cabinet à la France, et on cite même le nom de M. Henri Queuille comme futur président du conseil. D'autres mentionnent les noms de MM. René Pleven, ministre des Finances sous De Gaulle; René Mayer, un radical qui fut également ministre des finances; et Pierre Mendes-France, délégué de la France au Fonds monétaire international.

NOBLESSE OBLIGE

"Si nous voulons être un pays souverain, prenons nos responsabilités"

(L'hon. Louis ST-LAURENT)

Le premier ministre propose une mesure visant à amender la constitution sans consulter les provinces, sur les questions de juridiction exclusivement fédérale.

OTTAWA, 18 — (DNC) — "Nous devons reconnaître que le Canada est un pays souverain ou qu'il ne l'est pas. S'il l'est, le Canada doit agir comme une nation adulte et assumer ses propres responsabilités. Si nous ne voulons pas assumer nos responsabilités, nous devons retourner à l'adolescence et demander aux autres d'être nos tuteurs".

C'est ce que le premier ministre Louis St-Laurent a déclaré, hier, aux Communes, en présentant une résolution dont l'effet serait d'accorder au parlement du Canada, le pouvoir d'amender la constitution, — sans recours à Londres et sans consultation des provinces, — dans les cas qui concernent exclusivement la juridiction fédérale.

SANS CONSULTER LES PROVINCES

Parlant pendant près d'une heure, le premier ministre a exposé le détail de la politique de son gouvernement en ce qui concerne la réforme constitutionnelle. Il a soutenu que depuis la Confédération, le parlement fédéral a amendé la constitution sans consulter les provinces pour les questions qui étaient de son ressort exclusif et que Westminster ratifiait ces amendements. Le seul changement sera qu'à l'avenir, les amendements, dans ce domaine, seront décidés par le parlement, comme autrefois, mais qu'ils seront enregistrés et rendus effectifs par les représentants du peuple canadien et dans un forum canadien. Il a insisté sur le fait que les provinces possèdent déjà le droit d'amender leur propre constitution dans le domaine de leur juridiction et que tout ce que la mesure présentée implique est de reconnaître le même droit au fédéral.

En ce qui concerne les questions de juridiction commune, la conférence des provinces aura lieu après la session et M. St-Laurent a déposé, hier, aux Communes, la réponse des dix premiers ministres provinciaux à cet égard.

M. DREW EST CONTRE

De son côté, le leader conservateur George Drew a présenté un amendement pour qu'une assemblée constituante formée des représentants provinciaux et fédéraux soit convoquée avant toute mesure constitutionnelle. Il a soutenu que la procédure suivie par M. Saint-Laurent, "déchirer en deux la constitution" alors que la constitution devrait être traitée dans son ensemble en consultation avec les provinces.

Sans vouloir endosser à fond la doctrine contractuelle de la Confédération, le leader conservateur a dit que beaucoup de gens croyaient avec sincérité que la constitution était un pacte. Même "si on n'admet pas cette doctrine, il serait sage de consulter les provinces avant de prendre une mesure quelconque, afin d'éviter les conflits qui peuvent nuire à l'unité de la nation", a soutenu M. Drew.

L'amendement de M. Drew a été déclaré hors d'ordre par le président de la Chambre.

Les autres orateurs d'hier ont été M. Coldwell, leader C.C.F.; M. Solon Low, leader Créditiste; M. Donald Fleming, conservateur de Toronto, et M. Jean-François Pouliot, libéral de Témiscouata.

M. SAINT-LAURENT

Le premier ministre dit que la résolution est "l'une des étapes les plus importantes dans le développement constitutionnel du Canada depuis la Confédération."

"La nature elle-même d'une fédération", poursuit-il, "nécessite l'existence d'une constitution qui doit être en grande partie écrite et d'un caractère bien défini. Cela est nécessaire presque la base

d'une fédération est la distribution des pouvoirs entre un pouvoir central et plusieurs États ou législatures provinciales. Si l'on veut que la fédération conserve son caractère, cette distribution doit être non seulement claire et précise, mais elle doit aussi être protégée de quelque façon contre les empiètements de l'un ou l'autre des gouvernements.

"Le résultat est nécessairement qu'une constitution ne peut avoir la fluidité complète sous tous les aspects dans une fédération, alors que cela est possible dans un État unitaire. D'un autre côté, la constitution ne doit pas être suffisamment rigide pour paralyser le développement de la nation et pour l'empêcher de vivre et de grandir dans les cadres qui ont été établis.

"Sous un aspect, la résolution devant la Chambre traite de la capacité du Canada de vivre, de grandir et de s'adapter aux exigences de l'avenir, mais à l'intérieur des cadres qui furent déterminés en 1867. Cela peut être considéré comme l'aspect interne de la résolution."

NATION INDEPENDANTE

"Le second aspect de la résolution", continue M. St-Laurent, "traite des attributs du Canada comme un État souverain et adulte parmi les nations du monde."

"Jusqu'à présent, le Canada a eu la distinction unique et peut-être peu enviable, parmi les nations du monde, d'être le seul État souverain qui n'avait pas le pouvoir d'amender sa propre constitution."

"C'est une distinction que les autres pays ne nous envient pas et une distinction que les autres nations ont pu considérer soit comme la négation de notre souveraineté, soit comme un complexe d'infériorité qui nous a empêchés d'affirmer notre capacité à assumer la direction complète de nos propres affaires. Ce que la présente résolution demande, c'est que le Canada, au moins en partie, assume l'un des attributs normaux de la nationalité comme l'exigent l'histoire du Canada, son rang et les capacités politiques du peuple canadien."

M. St-Laurent examine les systèmes en vertu desquels tous les pays du Commonwealth peuvent amender eux-mêmes leur constitution, le Canada étant la seule exception.

Le premier ministre examine ensuite les raisons pour lesquelles il n'y a pas eu de dispositif dans la constitution canadienne pour amender la constitution. La principale raison, c'est que le Canada a ouvert la voie dans l'évolution du statut de pays souverain dans l'empire. Il examine ensuite le long exposé juridique et historique des méthodes suivies depuis la Confédération pour amender la constitution. Il y a eu quatre méthodes différentes et toutes ont été l'objet de critiques.

L'EXPERIENCE DU PASSE

M. St-Laurent passe ainsi en revue chacun des douze amendements apportés à la constitution. Dans neuf, les provinces n'ont pas été consultées; dans un cas, certaines provinces directement intéressées furent consultées. Dans deux cas, toutes les provinces ont été con-

sultées sur des questions qui intéressaient toutes les provinces, soit celle du subside et celle de l'assurance-chômage. Dans le 1er cas, les provinces n'ont pas donné un consentement unanime et elles l'ont donné dans l'autre.

M. St-Laurent signale que lors du débat sur l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération, ceux qui réclamaient la "consultation" des provinces n'ont pas voté pour une motion réclamant le "consentement" des provinces.

Tout cela démontre que le Canada est un pays difficile à gouverner et qu'il est inutile d'ajouter aux difficultés par des controverses sur la méthode d'amender la constitution chaque fois que cela est nécessaire.

"Une autre conséquence du fait qu'il n'y a pas de procédure indiquée dans l'Acte de l'Amérique britannique du Nord pour l'amendement de la constitution est qu'il n'existe pas de protection légale décrite pour les dispositions fondamentales de notre constitution."

M. St-Laurent dit que la meilleure garantie est "le bon sens et la justice du peuple canadien". "Mais dans une constitution fédérale", poursuit-il, "il est habituel de fournir une procédure rigide et spéciale qui doit être suivie lorsqu'il s'agit d'amender un principe fondamental de la fédération. On a pu croire qu'aussi longtemps que le Canada était dans une position semi-coloniale, le fait d'aller à Westminster pour un amendement constituait une certaine forme de protection pour ces principes fondamentaux."

M. St-Laurent expose que le gouvernement britannique avait alors le droit d'intervenir dans les affaires canadiennes et qu'il aurait pu donner raison à une province contre le gouvernement central.

"Personne ne peut assumer maintenant", dit-il, "que de pareilles conditions puissent exister après le développement vers l'indépendance complète que le Canada a suivi, sur une base de complète égalité avec le gouvernement du Royaume-Uni et avec la position bien établie qu'aucun pays ne peut intervenir dans les affaires de l'autre. Dans ces conditions," expose-t-il, "Londres ne peut refuser une requête d'amendement du parlement canadien et c'est pour cela que Westminster n'aime pas continuer ce système parce que personne n'aime assumer des responsabilités pour des questions sur lesquelles on n'a aucun contrôle."

POUR LES CANADIENS

"Nous devons reconnaître", poursuit le premier ministre, "que le Canada est un pays souverain ou qu'il ne l'est pas. S'il l'est, le Canada doit agir comme une nation adulte et assumer ses propres responsabilités. Si nous ne voulons pas assumer nos responsabilités, nous devons retourner à l'adolescence et demander aux autres d'être nos gardiens."

"Je ne crois pas que les Canadiens veulent aujourd'hui que le parlement du Royaume-Uni exerce une responsabilité quelconque de surveiller les affaires canadiennes. C'est notre responsabilité de voir à ce que les fondements de la constitution canadienne soient protégés et maintenus. Comment cela doit se faire est, je crois, une question pour le débat entre les autorités fédérales et provinciales."

Doctorat à M. St-Laurent



Le premier ministre du Canada au moment où il recevait, des mains de M. Livingston-W. Houston, président de l'Institut polytechnique Rensselaer, un doctorat "honoris causa". L'Institut Rensselaer a décerné un doctorat à M. ST-LAURENT à l'occasion des fêtes du 125e anniversaire de sa fondation. M. St-Laurent a prononcé son premier important discours aux États-Unis; il a insisté sur l'importance de la collaboration entre les deux pays et il a demandé, tout particulièrement, la mise en valeur de l'Alaska et du Yukon, qui sont considérés comme "le bouclier de défense des deux pays contre l'invasion".

C'est une question qui doit être réglée au Canada, par les Canadiens et pour les Canadiens. Cela ne doit pas être abandonné comme un fardeau intolérable au parlement d'une autre nation."

SUR LA METHODE

M. Saint-Laurent analyse ensuite longuement les débats et les tentatives qui ont été faites, surtout depuis 1920, pour définir une méthode d'amendements constitutionnels. Il s'attache surtout à la conférence convoquée dans ce but en 1935.

Après ce long exposé technique, il ajoute: "Tout le monde s'entendait sur la nécessité d'agir. Mais l'opinion la plus générale était qu'on ne pouvait rien faire. Comme question de fait, rien n'a été fait depuis 82 ans."

M. Saint-Laurent dit que durant la campagne électorale, il a déclaré que le moment était venu d'instituer une méthode pour amender la constitution du Canada. "Nous ne voulons pas que la constitution canadienne soit trop rigide, mais nous voulons être certains qu'elles contiennent les sauvegardes les plus sûres pour les droits provinciaux, pour l'usage des deux langues officielles et des autres droits historiques qui sont le dépôt sacré de notre unité nationale."

M. Saint-Laurent dit qu'il a annoncé à cette occasion son intention de convoquer les provinces pour établir une méthode satisfaisante pour tous les Canadiens.

C'est pour cela que depuis l'élection, le gouvernement a décidé d'agir. On a dit que c'était une promesse électorale. "Je n'ai pas à en rougir", dit M. Saint-Laurent. "C'est cela. Nous avons fait peu de promesses, mais en ce qui concerne celles que nous avons faites, nous croyons devoir faire des efforts sérieux pour les remplir totalement."

TROIS CATEGORIES

En suggérant une méthode, le gouvernement considère qu'il y a trois classes particulières de questions constitutionnelles.

(1) Celles qui concernent les provinces seules et non pas les autorités fédérales, comme les constitutions des provinces en ce qui concerne tout ce qui est sous leur contrôle. Tout le monde sait que les provinces ont toujours eu le droit d'amender leur constitution, sans consulter personne, sauf en ce qui concerne le lit-gouverneur.

(2) De la même façon, il y a des questions qui regardent le fédéral seul et qui ne concernent pas les provinces. C'est en rapport avec ces questions que dans neuf des onze cas d'amendements, le parlement a agi. Dans les deux

autres cas, les provinces étaient intéressées.

(3) Il reste la catégorie des questions communes aux autorités fédérales et provinciales.

La présente résolution ne traite que de cette catégorie et demande que le parlement puisse opérer seul des amendements en ce qui concerne la juridiction qui lui est exclusive, de la même façon que les provinces ont ce pouvoir inscrit dans la constitution qui lui est différente avec la procédure actuelle est que le parlement canadien et non pas celui de Westminster aura ce droit.

M. St-Laurent dit que l'on a pris soin d'éviter la possibilité d'empiètement sur la juridiction provinciale, sur les droits des gouvernements provinciaux, sur les principes fondamentaux relatifs aux écoles et traitant de l'usage des deux langues. On a pris soin également de ne pas établir une ligne de démarcation entre les juridictions du fédéral, celles des provinces et celles qui sont communes. Dans les cas contestés, ce seront les tribunaux qui décideront.

"Nous avons cru que c'était là tout ce que nous pouvions faire sans entente avec les représentants des dix provinces canadiennes et que nous devions faire immédiatement tout ce que nous avons le droit de faire. Nous avons cru qu'ensuite, nous discuterions avec les autorités provinciales pour l'établissement d'une procédure qui sera considérée comme fiable et satisfaisante par toutes les provinces et par nous-mêmes pour ramener au Canada les derniers vestiges de juridiction législative que le parlement d'un autre pays détient dans les affaires domestiques de la nation canadienne."

Il donne lecture de l'amendement à l'article 91 donnant au fédéral le pouvoir d'amender sa constitution.

M. St-Laurent dit que cette méthode de procéder affronte la théorie de ceux qui disent que la constitution est un contrat dont rien ne peut être changé sans le consentement au moins des quatre provinces constitutives. "J'ai énuméré ce qui a été fait dans le passé à cet égard. Nous recherchons ici une déclaration par laquelle ces amendements qui concernent exclusivement la juridiction fédérale peuvent être faits dans l'avenir comme ils ont été faits dans le passé sans consulter les provinces. Dans cette mesure et dans cette mesure seulement, cela établit une situation nouvelle. Cela ne change rien du tout, excepté le lieu où les amendements peuvent être accomplis. Ils ont toujours été décidés dans le parlement, sans reconnaître la nécessité ou l'obligation de consulter (Suite à la page 25)

Limite des prises de castors au Canada

OTTAWA, 18. (D.N.C.) — L'hon. Colin Gibson, ministre des Mines et Ressources, déclare aujourd'hui qu'on limitera à 10,500 peaux les prises de la prochaine saison de piégeage sur les cinq réserves de castor établies dans la province de Québec par la division des Affaires indiennes de concert avec le ministère provincial de la Chasse et des Pêcheries entre 1938 et 1944 dans les régions où le castor était menacé d'extinction. Les cinq réserves sont à l'usage exclusif des Indiens qui dépendent du piégeage comme gagne-pain.

En plus des cinq réserves en question, le Service de la fourrure, division des affaires indiennes, est à aménager une nouvelle zone de 50,000 milles carrés dans la région de Mistassini dans le Nord du Québec dans l'espoir qu'elle atteindra le stade de production dans cinq ans.

Les Indiens ont réalisé d'excellentes recettes durant la saison de piégeage, 1948-1949. Sur la réserve d'Old Factory d'une superficie de 30,000 milles carrés, dans la région de la baie James, ils ont pris au piège 1,906 castors dont la fourrure s'est vendue \$25,899.30. Quelque 300 Indiens participent au piégeage annuel sur la réserve.

Cent-vingt trappeurs sur la réserve de Nottaway, d'une superficie de 11,000 milles carrés, également dans la région de la Baie James, ont capturé 1,791 castors. Jusqu'ici les recettes s'élèvent à \$42,993.39 mais il reste 400 peaux à vendre.

La vente des peaux des 2,061 castors, pris au piège sur la réserve de 6,000 milles carrés en Abitibi, a rapporté \$37,332.10. Il y a soixante trappeurs sur la réserve de l'Abitibi.

On a pris au piège mille castors sur la réserve du Grand Lac Victoria mais les peaux furent vendues sur le marché ouvert de sorte que les recettes n'ont pas été rapportées à la division des affaires indiennes. L'an prochain, on fera les premières prises sur la réserve de Peribonka, au Nord du Lac Saint-Jean.

Pour mettre en valeur la nouvelle réserve de Mistassini, il a fallu transporter les castors des autres réserves. Cet été les Indiens ont capturé 245 castors vivants sur la réserve de Nottaway et les ont transportés par avion à Mistassini. L'an dernier, on "a transposé" 256 castors de l'Abitibi sur la nouvelle réserve.

— Délégué officiel —



M. Napoléon BOURDEAU, architecte-paysagiste de Montréal, a été choisi pour représenter la Société des architectes-paysagistes-urbanistes du Canada au Conseil des Arts lors du congrès au Seignory Club de Lucerne-en-Québec.

VENTE de Clavigraphes
UNDERWOOD, ROYAL, REMINGTON
L. C. Smith-Corona réguliers, portatifs
Machines à additionner
Calculatrices
Duplicateurs
Mimeographes
Gestettes
Protecteur de chèques
Dictaphones et classeurs.

N. Martineau & Fils
1019, RUE BLEUE
entre les rues Villerie et LaSalle
Loyer • Vente • Achat • Service
BELAIR 2318 — MONTREAL

Les Anciens du Mont-de-la-Salle réunis en Conventum



Les Anciens élèves du Mont-de-la-Salle, dirigé par les Frères des Ecoles Chrétiennes, se sont réunis récemment en Conventum à leur Alma Mater. On voit de g. à d.: 1ère rangée, le R. F. LUCIUS, directeur;

M. Prosper DESROCHERS, vice-président de l'Amicale; M. l'abbé Charles BEAUDIN, aumônier du Collège Mont-St-Louis; Mgr Edgar LAROCHELLE, qui a chanté la

messe; M. Edouard PHARON, président; le R. F. Marie-André, visiteur provincial; le R. F. PIUS, visiteur; MM. William MONARQUE et Albert LAPOINTE, ainsi que le R. F. THEOPHILUS, modérateur.

Encore à propos de la seigneurie de Mingan

LONDRES, 18. (P.C.) — Joseph Salzedo, pâtissier de Londres, a manifesté de la mauvaise humeur quand il apprit que le gouvernement du Québec a acheté de la Grande-Bretagne la seigneurie de Mingan. Il prétend que cette seigneurie lui appartient. Quatre solliciteurs agissent pour lui. Salzedo, aujourd'hui âgé de 64 ans, dit qu'il a hérité ces terres d'un dentiste londonien, Charles Bynoe, qui est décédé en 1947.

D'autre part, le col. James Walker, agent officiel de la Martin's Bank de Liverpool, et qui a transigé d'affaire avec le gouvernement de Québec, dit que la seigneurie est devenue propriété de sa banque en 1920. Il ajoute que la seigneurie avait été achetée par un client qui n'a pu continuer à faire honneur à ses obligations.

Les personnes maigres engraisent de 5, 10, 15 liv.

Recouvrez entrain, énergie, vigueur

Quelle transformation! Les os se paraissent plus les chairs s'affermissent, le visage s'arrondit, plus de cou enrobé, disparu cet air de squelette ambulatoire. Les milliers de jeunes filles, hommes et femmes qui ne pouvaient engraisser sont fiers aujourd'hui de leur belle apparence. Ils attribuent ce résultat à l'entraîneur qui revivifie et renforce. Contient ingrédients stimulants, fortifiants, fer, vitamine B₁, calcium pour enrichir le sang, améliorer l'appétit et la digestion et mieux faire profiter de la nourriture fait gagner du poids. Ne craignez pas de trop engraisser. Cessez quand vous aurez rattrapé les 5, 10, 15 ou 20 livres nécessaires pour atteindre la normale. Coûte peu. Nouveau format d'emballage seulement 60c. Essayez les fameux comprimés-toniques l'entraîneur pour recouvrer vigueur et poids. Toutes pharmacies.

"La perte des dents est souvent due aux maladies des gencives," disent les dentistes.

COMBATTEZ LA CARIE DENTAIRE ET LES MALADIES DES GENCIVES

les **DEUX!**

Des recherches dentaires prouvent que la méthode Ipana est doublement efficace pour aider à prévenir la carie des dents et protéger vos gencives.



LA MÉTHODE IPANA FAVORISE DES GENCIVES PLUS SAINES!
Des milliers de rapports dentaires font ressortir que la méthode Ipana favorise des gencives plus saines. Cela est tout aussi important que de combattre la carie, car les dentistes vous préviennent que la santé des gencives est nécessaire à la santé des dents. Adoptez la méthode Ipana, préconisée par les dentistes, pour des dents et des gencives plus saines — les deux.



DES RECHERCHES DENTAIRE MONTRENT COMMENT IPANA COMBAT LA CARIE!
Des recherches dentaires prouvent que chaque fois que vous brossez vos dents avec le dentifrice Ipana, il aide à combattre la carie dentaire en réduisant efficacement et en retardant la formation des bactéries qui favorisent l'acidité. Nulle autre pâte ou poudre n'est plus efficace à cette fin. De plus, Ipana aide à déloger les dépôts bactériophiles qui favorisent la carie.

AUSSI FACILE QUE 1, 2:

La méthode Ipana est doublement efficace. 1. Entre vos visites régulières chez le dentiste, brossez les dents sur toute leur surface avec Ipana, après chaque repas. (La formule alcaline spéciale d'Ipana aide à prévenir la carie dentaire — laisse les dents plus propres, plus éclatantes). 2. Brossez ensuite les gencives avec Ipana suivant les indications de votre dentiste. (La formule unique d'Ipana stimule aussi la circulation et favorise des gencives plus saines.)



IPANA
pour
les **Deux!**

DENTS PLUS SAINES,
GENCIVES PLUS SAINES

Un produit Bristol-Myers
Fabriqué au Canada



Ipana — le dentifrice rafraîchissant — adoucit l'haleine, rafraîchit la bouche.



Conférence fédérale-provinciale acceptée par les dix provinces

OTTAWA, 18 — (par Denys Paré) — Les dix gouvernements provinciaux acceptent le principe que les Canadiens doivent amender leur propre constitution sans recourir à Londres, en acceptant tous la conférence fédérale-provinciale convoquée par le premier ministre St-Laurent.

Mais l'unanimité ne va pas plus loin. Deux provinces, — Québec et l'Alberta — réclament la consultation des provinces avant toute mesure constitutionnelle. Deux autres, la Nouvelle-Écosse et l'Ontario, estiment que la conférence inter-provinciale devrait étudier la formation de la Cour Suprême tandis qu'une cinquième, le Manitoba, affirme son intention de surveiller les droits provinciaux.

Les cinq autres provinces ont accepté la conférence sans soulever la moindre objection. Ce sont Terre-Neuve, le Nouveau-Brunswick, la Colombie, l'Île-du-Prince-Édouard et la Saskatchewan. Cette dernière province, toutefois, a réclamé une représentation au sein de la Cour Suprême.

Ces positions ont été révélées par la correspondance déposée, hier aux Communes, par le premier ministre. Les documents consistent dans les lettres que les dix premiers ministres provinciaux ont échangées avec le premier ministre du Canada quand ce dernier les a invités à une conférence qui aura lieu après la session. La masse de documents comprend également les réponses faites par M. Saint-Laurent aux premiers ministres des provinces.

Les documents déposés hier ne font qu'indiquer la tendance générale des premiers ministres provinciaux qui prendront part à la conférence. Il est évident, par exemple, qu'un premier ministre qui a simplement accepté de participer à la rencontre s'engage à ne pas soulever d'objections. Mais les positions prises dans ces lettres n'en indiquent pas moins quelle sera l'attitude des dix premiers ministres lors de la convocation de la Constituante à Ottawa. Voici un résumé succinct des lettres pour chaque province.

QUEBEC

Les lettres de M. Duplessis et les réponses de M. St-Laurent ont déjà été publiées. Ces échanges forment la partie la plus volumineuse de la correspondance échangée entre les divers gouvernements.

Dans le cas de la province de Québec, les deux premiers ministres ont échangé trois lettres, tandis que dans le cas des autres provinces,

il n'y a eu qu'une seule lettre des premiers ministres provinciaux et une réponse d'Ottawa.

Le public connaît la teneur des échanges entre M. Duplessis et M. St-Laurent. Signalons que M. Duplessis reste le seul premier ministre d'une province qui base ses positions sur la théorie que la constitution est un pacte qui ne peut être amendé sans la consultation des provinces.

L'ALBERTA

Les positions du premier ministre Manning, de l'Alberta, sont celles qui se rapprochent le plus de la position prise par M. Duplessis.

M. Manning accepte la conférence. Mais il réclame la consultation des provinces même pour les amendements constitutionnels qui intéressent la juridiction fédérale disant qu'un amendement concernant les pouvoirs fédéraux intéressent "au moins jusqu'à un certain point" les pouvoirs provinciaux.

"Avant de modifier en quoi que ce soit l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, écrit-il, même dans le domaine de la compétence fédérale, il est à notre avis d'une extrême importance que les représentants des gouvernements fédéral et provinciaux se réunissent afin d'étudier à fond la question du conflit des compétences fédérale et provinciale. Nous conseillons fortement que toute la question reste en suspens tant que n'aura pas eu lieu la conférence que vous vous proposez de convoquer à la clôture de la présente session du Parlement. C'est là, nous semble-t-il, le seul moyen d'éviter tout conflit futur, ainsi que de maintenir et de renforcer l'unité du Canada, unité qui nous est chère à tous".

La réponse de M. Saint-Laurent résume les arguments qu'il a donnés hier aux Communes en proposant la résolution qui permet à Ottawa d'amender sans consulter les provinces la constitution dans les domaines qui le concernent.

NOUVELLE-ÉCOSSE

Le premier ministre Angus I. MacDonald, de la Nouvelle-Écos-



M. A.-G. Brewer (Travelers Insurance Co.), a été élu président de l'Association des gérants de compagnies d'assurance-vie au cours de la réunion annuelle qui avait lieu

hier soir au Ritz-Carlton. Il remplace à ce poste M. Léo-J. Chevalier (Metropolitan Life), nommé président honoraire. De gauche à droite: MM. J.-Gérard Gauthier (Pruden-

tial), directeur; A.-G. Brewer, Léo-J. Chevalier, Martin Arnoyitz (Occidental Life Ins. Co. of California), 2e vice-président; Roy Connor (Mutual Life), secrétaire-trésorier. (Photo Roger Janelle—La Patrie)

se, ne tient pas à une conférence préparatoire formée d'experts et il accepte la conférence des premiers ministres.

La seule restriction se rapporte à la Cour Suprême. Il demande que cette mesure soit retardée jusqu'à la conférence interprovinciale, car "bien des gens sont d'avis qu'il s'agit là d'une modification de la constitution" et que, par conséquent, il s'agit d'une question qui devait faire le sujet d'une discussion à la conférence que vous proposez".

M. Saint-Laurent répond que le Conseil Privé "a démontré clairement et sans équivoque que le Parlement fédéral possède la compétence exclusive pour légiférer à l'égard d'une Cour d'Appel de dernière instance pour le Canada et que "nous sommes d'avis que le sujet ne se prête pas à la consultation avec les gouvernements provinciaux, mais que le parlement doit, sans plus tarder, s'acquitter de la responsabilité que lui impose la constitution".

En fait, la mesure est déjà adoptée aux Communes et le Sénat l'étudiera aujourd'hui.

ONTARIO

La réponse du premier ministre Frost, d'Ontario, est la plus obscure de toutes. Il participera avec plaisir à la conférence. Il convient que le problème est difficile et considérera avec soin toutes les propositions. La consultation préalable des experts ne seraient guère utile, car il faut s'entendre sur le principe général avant de considérer les détails.

"Évidemment, poursuit-il, de temps

en temps les tribunaux devront préciser la portée de certaines questions qui relèvent uniquement du gouvernement fédéral. Mes réflexions à ce sujet me portent à croire que l'abolition des appels au Conseil Privé pourrait avoir, dans cet important domaine, des répercussions beaucoup plus fortes qu'on ne le croit généralement. M. Garson m'a écrit à la suite de mon entretien avec vous l'autre jour et, dans une lettre datée d'hier, j'ai exprimé certains des doutes que j'entretiens sur la question.

"Je formule les observations précédentes parce que la question tout entière comporte des difficultés inhérentes. J'assisterai donc à la conférence et s'il paraît opportun de tenir une conférence préparatoire de spécialistes en droit constitutionnel, nous sommes disposés à y participer".

MANITOBA

Le premier ministre Douglas Campbell, du Manitoba, fait le commentaire suivant sur la décision du fédéral d'amender seul la constitution sur les questions de son ressort: "Le gouvernement du Manitoba est d'avis qu'il pourrait bien y avoir des divergences d'opinions sur la question de savoir si certaines modifications qu'on se propose d'apporter à la constitution se rapportent uniquement à des questions fédérales ou si elle atteint les intérêts, les droits ou la compétence des provinces.

"Avant de donner son adhésion à une proposition en particulier, notre gouvernement entend donc étudier soigneusement la manière dont on protégera les droits des provinces".

M. St-Laurent a répondu en envoyant à M. Campbell le texte de la résolution qu'il a présentée hier aux Communes.

Dans le cas des cinq autres provinces, nous avons donné plus haut la substance de leur acquiescement.

Quevillon coupable de conduite dangereuse

Ludovic Quevillon, chauffeur d'autobus, a été déclaré coupable de conduite dangereuse, hier, par un corps de jury sous la présidence du juge Wilfrid Lazure.

C'est vers quatre heures que le verdict a été rendu. Le président du Tribunal a prononcé immédiatement la sentence de Quevillon, qui a été condamné à une peine de dix jours de prison, à une amende de \$100 et au paiement des frais. Le chauffeur perdra aussi son permis de conduire pour trois ans.

Quevillon comparait devant ses pairs pour une cause qui remontait au 22 mai 1948. Ce jour-là, Quevillon, au volant d'un autobus, heurta mortellement M. Gérard Coulombe, sur la route de Beaufort. De nombreux témoins sont venus jurer que le lourd véhicule filait à environ 50 milles à l'heure.

Malgré les signaux du chauffeur de taxi, arrêté sur la route pour réparer une crevalson, l'autobus ne ralentit pas apparemment sa course et l'accident susmentionné se produisit. Me John Bumbray, C.R., occupait pour la Couronne.

Heureuse innovation chez Dupuis

Poursuivant sa politique progressive et désireuse de plaire à sa clientèle, la maison Dupuis Frères Limitée a décidé d'ouvrir son magasin rue Ste-Catherine, jusqu'à 9 heures le vendredi soir.

Les plus importants magasins, aux États-Unis, tels que Macy's, Gimbels, Saks et autres, ouvrent un soir par semaine depuis plusieurs années; nul doute que le public de Montréal appréciera ce geste de notre grande maison canadienne-française, tout comme la population des villes américaines qui jouit déjà d'un tel privilège.

A l'avenir, il sera donc plus facile pour l'homme et la femme, de magasiner ensemble chez Dupuis.

De son côté le personnel vendeur du magasin Dupuis, bénéficiera d'un supplément de salaire substantiel, tandis que le souper des employés, qui désireront travailler le vendredi soir, sera payé par la maison.

Ces nouvelles heures d'ouverture seront en vigueur à partir de vendredi prochain, le 21 octobre — ce qui veut dire qu'à l'avenir les magasins Dupuis Frères Limitée seront ouverts le vendredi de 9 h. 30 du matin à 9 heures du soir. Les autres jours de la semaine, y compris le samedi, les heures d'affaires seront de 9 h. 30 à 5 h. 30.

Réception à la Société médicale

Le service de santé de la ville de Montréal recevra les membres de la Société Médicale de Montréal à une séance scientifique qui sera tenue sous la présidence du docteur Origène Dufresne, au Jardin Botanique, ce soir, à 9 heures.

Le programme présenté à cette occasion, sera ainsi constitué: a) Mortalité chez l'enfant d'âge scolaire; Dr Ant. Valois; b) Contrôle des maladies contagieuses à l'école; Dr G. Charest; c) Autres aspects des problèmes de santé de l'écolier; Dr B. Primeau.

Le docteur A.-R. Foley, épémiologiste de la province et le docteur Ernest Sylvestre, directeur du Service de nutrition au ministère provincial de la santé, accompagneront ces trois conférenciers.

Après la mise en nomination, comme membres titulaires de la Société médicale de Montréal, des docteurs Claude Léonard, Marcel LeSage et Norbert Vézina, il y aura l'élection des médecins suivants:

a) comme membres titulaires: Docteurs Pierre-J. Rabit et J.-A. Huard; b) comme membres correspondants: Docteurs Irénée Dufresne (Drummondville), Henri Fauteux (Shawinigan Falls), Roger Gagnon (St-Jacques l'Abbaye), André Legendre (Shawinigan Falls), Gérard Mayrand (Trois-Rivières), J.-B.-A. Michaud (Longueuil), Louis-Joseph Paradis (Ste-Scholastique) et Lionel Verreault (Mont-Joli).

Départ pour l'Europe du Père Roger, de Boscoville



Le R.P. Albert Roger, C.S.C., directeur-fondateur de Boscoville, quitte la cité des jeunes pour l'Europe. Il fera un voyage d'observation et de documentation dans les principaux centres de prévention et de réhabilitation des jeunes inadaptés en France, en Belgique, en Italie et en

Angleterre. Le ministre de la jeunesse de la province de Québec, l'hon. Jean-Paul Sauvé, l'a chargé de rencontrer des spécialistes en cette matière, dont MM. Henri Joubert et Jean Thomassin, préfet de Poitiers. La photo ci-dessus nous fait voir, le Père Roger à son dé-

part en gare Windsor hier soir, accompagné de gauche à droite: de M. André-J. Leduc, ami de l'oeuvre; Mme A. Roger, mère du Père Roger; le Père Roger, MM. Alphonse Roger, le Père et Régent Desjardins.

LA PATRIE

EN CHINE

Chute des ports d'Amoy et de Swatow

M. Davis rentre au Canada

TCHOUNG-KING, 18 — (PA) — Des troupes amphibies communistes en Chine ont complété le contrôle de la côte au nord de Canton en s'emparant du port d'Amoy. Les journaux communistes à Hong-Kong ont signalé que les Rouges s'étaient emparés également de Swatow, un autre port considérable situé à 115 milles au sud d'Amoy.

La capitale provisoire du gouvernement nationaliste, Tchoung-king a été la triste scène, hier, des tentatives désespérées du président intérimaire Li Tsung-Jen pour apporter des réformes politiques destinées à prolonger l'existence moribonde du gouvernement.

"Nous pouvons encore enrayer la vague communiste en rénovant le gouvernement sans délai" a-t-il dit. Si nous ne le faisons pas immédiatement, notre position est désespérée."

La perte d'Amoy, après un long siège, a été confirmée par le quartier-général de l'île de Formose. La garnison nationaliste a retraité dans l'île Kingmen, voisine d'Amoy. Encore hier, les sources gouvernementales déclaraient que les communistes y avaient été repoussés après avoir établi une tête de plage. Plus tard, on annonça la retraite des troupes gouvernementales.

A Tchoung-king même, 600 milles au nord-ouest de Canton, tombée en mains communistes, le pessimisme est grand quant au sort futur du gouvernement à résister aux Rouges. Un officiel a déclaré: "Nous n'obtiendrons aucun succès si nous ne nous dressons pas quelque part pour lutter. Nous ne pouvons retraiter et retraiter éternellement. Personnellement, je suis fatigué de cette retraite. Je dus quitter, d'abord, Moukden, puis Peiping, puis Shanghai et finalement, il y a quelques jours à peine, Canton!"

On croit dans certains milieux que les rouges feront l'invasion de la province de Kweichow, entre Tchoung-king et Canton. Une telle manœuvre, si elle était réussie, scinderait la Chine nationaliste en deux tronçons. Par contre d'autres observateurs croient que les

communistes tenteront de s'emparer de Formose avant de capturer Tchoung-king.

DAVIS DE RETOUR

VANCOUVER, 18. (B.U.P.) — L'ambassadeur du Canada en Chine, Son Excellence Thomas C. Davis, est en route vers Ottawa où il fera rapport de la situation en Chine. A son arrivée à Vancouver, hier, M. Davis a laissé entendre qu'il demanderait au gouvernement canadien de reconsidérer sa politique à l'égard de la Chine nationaliste. Il n'a pas dit, cependant, s'il demanderait au gouvernement de reconnaître le régime communiste chinois.

M. Davis a dit qu'il pourrait bien être lui-même le dernier ambassadeur canadien en Chine, ce qui voudrait dire que le Canada serait représenté là par un chargé d'affaires comme notre pays l'est en Russie et autres pays à l'intérieur du rideau de fer.

M. Davis a dit clairement: "Nous sommes devant des faits accomplis qui nécessitent de nouvelles décisions".

HONG-KONG

HONG-KONG, 18. (B.U.P.) — Les troupes rouges chinoises et les soldats britanniques se font face, séparés seulement par des fils barbelés, en Chine. Les forces communistes ont pris leurs positions à la frontière de Hong-Kong où sont postés 40,000 soldats anglais. Les nationalistes chinois se sont retirés sans aucun incident et ont fui par la voie de la mer à Nantou, petit port situé à 20 milles au nord-ouest de Hong-Kong.



M. Téphère DEROME
(Photo La Rose).

M. Téphère Derome décédé à l'âge de 70 ans

Le Palais de justice de Montréal vient de perdre l'un des plus vieux et des plus estimés de ses employés, dans la personne de M. Téphère Derome, député notaire depuis près d'un demi-siècle. Légiste lui-même, il était, pour les jeunes avocats, une source de renseignements.

Il était le fils de feu Dominique Derome, ancien rédacteur des affaires judiciaires au journal "Witness".

M. Téphère Derome est décédé à l'âge de 70 ans, à l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc, à la suite d'une maladie qui l'y a retenu neuf mois. Célibataire, il laisse dans le deuil trois sœurs, Mlle Albertine Derome, la Révérende Soeur Marie, Carmélite, et la Révérende Soeur Saint-François d'Assise, de l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc.

La dépouille mortelle est exposée à l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc, 3590, rue Saint-Urbain. Les funérailles auront lieu le 19 octobre à 9 h. et le service sera chanté en l'église Saint-Marc de Rosemont. Le départ de l'hôpital s'effectuera à 8 h. 30. Le ralliement se fera à l'angle des rues Beau-bien et Iberville à 8 h. 45.

Mariage de Sarah Churchill

L'actrice Sarah Churchill, fille de l'ancien premier ministre de Grande-Bretagne, Winston Churchill, et l'ancien capitaine de l'armée britannique Anthony Beauchamp ont annoncé qu'ils se marieront cet après-midi. Sarah

LES SECRETS DU SUCCÈS

par Elmer Wheeler



Gene Askenasy, un ancien soldat et vendeur d'assurances, président de Kallian Products Corporation, à New-York, m'a dit récemment qu'il avait obtenu beaucoup de succès en suivant un de mes conseils.

Gene travaillait pour une compagnie Kallian Products Company pour la distribution de produits connus dans tout le pays ainsi que ceux des petits manufacturiers. Il entrepose les objets qu'il vend. Son système d'entrepôt réduit le coût de distribution et la livraison est plus rapide.

Un des articles qui se vend le plus est le "Plat à griller". Les ménagères s'en servent pour griller les biftecks, les côtelettes, le poisson, le jambon, le bacon ou les oeufs. Ces nouvelles idées au sujet de la vente et de la distribution des marchandises firent de cet ancien soldat un homme d'affaires prospère.

Churchill prend de courtes vacances après avoir tourné le film "Philadelphia Story". Beauchamp est un photographe de la haute société londonienne.

Le programme des assises de l'U.C.C.

C'est demain que s'ouvrira le vingt-cinquième congrès annuel de l'Union Catholique des Cultivateurs. La messe d'ouverture sera célébrée par le R. P. Engelbert Lacasse, S.J., en la chapelle de Notre-Dame de Lourdes, 430 est, rue Sainte-Catherine. Un sermon sera prononcé par M. l'abbé Ferdinand Mousseau, aumônier de la Fédération de Joliette. A 10 heures de l'avant-midi, les congressistes se réuniront à la salle de l'Assistance publique, où Son Honneur le maire de Montréal, M. Camillien Houde, leur souhaitera la bienvenue. Le président général de l'U.C.C., M. J.-Abel Marion, prononcera une allocution et présidera aussi toutes les délibérations du congrès.

A la première séance, les congressistes prendront connaissance du rapport de l'exercice 1948-1949, dont lecture sera faite par M. Thibaut Belzile, secrétaire de l'Union. L'après-midi sera consacré à l'assemblée générale annuelle de la Mutuelle-Vie de l'U.C.C. et à l'étude du rapport du comité d'industrie laitière. Le soir, il y aura grand forum sur des questions d'actualité agricole; le problème des marchés y tiendra une place prépondérante.

La troisième séance du congrès, celle du jeudi matin, est réservée à l'assemblée annuelle de la Société Mutuelle d'Assurance générales de l'U.C.C.; les comités de propagande, d'établissement, de coopération, et le comité forestier présenteront le rapport de leurs activités. Dans l'après-midi se tiendra l'assemblée de l'Union Catholique des Cultivateurs Inc., et le

congrès adoptera ses résolutions. Le même soir, soit jeudi le 20 octobre, le Conseil général de l'U.C.C. siégera pour étudier le programme général de la prochaine année.

\$70,000 réclamés de la ville de Montréal

Un jury civil, sous la présidence de l'hon. juge en chef suppléant O. S. Tyndale, de la Cour supérieure, entend actuellement au vieux Palais de Justice une poursuite de Maxwell J. McCormick, au montant de \$70,000, contre la ville de Montréal, à la suite d'une collision entre son automobile et une voiture à incendie, survenue le 19 mai 1948, à l'intersection des rues Ste-Catherine et Atwater. Le demandeur McCormick allègue que le lourd véhicule ignora la lumière rouge, même après que le chauffeur eut été averti par des pompiers, ses compagnons de travail, qu'il s'agissait d'une fausse alarme. La ville nie toute responsabilité et blâme le demandeur pour son imprudence.

Régulier maintenant après 40 ans d'ennuis



"Après avoir souffert de constipation pendant 40 ans j'ai essayé KELLOGG'S ALL-BRAN. Maintenant je suis aussi régulier que toute personne normale. J'en prends une demi-tasse avec du lait et des fruits deux fois par jour. C'est délicieux!" Ainsi écrit W. G. Young, 840 Nelson, Ste. 30, Vancouver, Colombie Britannique. Ceci n'est qu'une des milliers de lettres non-sollicitées. Désirez-vous vous soulager des ennuis de la constipation causés par un manque de consistance dans votre régime alimentaire? Mangez tous les jours une once de croustillant ALL-BRAN et buvez beaucoup d'eau. Nous vous retournerons le double de l'argent déboursé si les résultats ne sont pas satisfaisants. Envoyez la boîte vide à Kellogg's, London, Ontario.

Mgr Edgar Larochelle célèbre la messe au Mont-de-la-Salle



Réunis au Mont-de-la-Salle pour le dixième anniversaire des "Journées du Souvenir", les Anciens des Frères des Ecoles Chrétiennes ont soulagé les 3 anniversaires du R. F. MARIE-ANDRÉ, visiteur provin-

cial; 50e de naissance, 25e de profession religieuse et 10e comme directeur de la Maison d'études d'été à Val-Morin. En cette circonstance, Mgr Edgar Larochelle, supérieur des Missions Etrangères,

a célébré la messe, assisté des abbés Lucien Boissonneault et Léo Bouchard, les trois prêtres que l'on voit ci-haut.

(La "Patrie" par Jacques Sénécal)

Roulez une cigarette parfaite avec
LE TABAC À CIGARETTES

VOGUE

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulation)

est imprimée et publiée au No 180 Est, rue Ste-Catherine, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PATRIE, Limitée, O.-L. Bourque, Secrétaire-Trésorier. Téléphone: LAncester 3121. Echange correspondant avec tous les différents services. Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe. Min'stre des Postes, Ottawa.

PRIX D'ABONNEMENT

Edition quotidienne, Canada, 1 an \$5.00
Edition quotidienne, Canada, 6 mois ... 2.75
Edition quotidienne, États-Unis, 1 an ... 6.00
Edition quotidienne, États-Unis, 6 mois ... 3.00
Edition du dimanche, Canada, 1 an ... 5.00
Edition du dimanche, États-Unis, 1 an ... 6.00

REPRESENTANTS

Toronto, Ont.: Hugh Rose, chambre, 191, Edifice McKinnon, 19, rue Melinda, Téléphone: ELgin 1016.
États-Unis: Ralph F. Mulligan, 441 Lexington Avenue, New-York.

MONTREAL, 18 OCTOBRE 1949

Procédés interprovinciaux

par Alonzo CINQ-MARS

Nos hommes politiques qui ont établi la Confédération canadienne en 1867 ont voulu faire des diverses provinces qui y entraient un pays unique et supprimer les restrictions commerciales qui existaient entre elles, y compris les douanes. A plus forte raison, ils n'ont jamais dû prévoir qu'un citoyen d'une province quelconque serait inquiété et même condamné par les tribunaux pour avoir acheté des marchandises dans une autre.

Un accroc fut cependant fait plus tard à cette liberté quand certaines provinces décidèrent de décréter la prohibition des boissons alcooliques pendant que d'autres maintenaient le régime humide. Les premières eurent alors sans doute raison de fermer l'accès de leurs territoires aux boissons alcooliques provenant des provinces à régime humide ou d'ailleurs. C'est ainsi, par exemple, que les gens d'Ottawa, tout en pouvant aller boire sur place à Hull, s'exposaient à payer de fortes amendes s'ils étaient surpris à transporter chez eux des boissons alcooliques qu'ils avaient achetées dans notre province.

Maintenant que toutes les provinces ont abandonné le régime sec et que leurs gouvernements locaux font eux-mêmes le commerce de l'alcool, les anciennes restrictions ne paraissent plus avoir leur raison d'être, et le commerce entre elles est redevenu libre, pour les boissons alcooliques comme pour toutes les autres marchandises. C'est même de l'Ontario que provient la plus grande quantité de l'alcool que consomme la population de la province de Québec.

Par une anomalie étrange, si le commerce de toutes les marchandises entre les diverses provinces du Canada est libre pour les négociants, il appert que les particuliers de l'Ontario n'ont pas le droit de transporter, de garder ou de consommer chez eux les boissons alcooliques qu'ils ont achetées dans les autres provinces. C'est ce que vient d'apprendre à ses dépens un citoyen d'Ottawa qui s'était permis d'acheter quelques bouteilles de bière à Hull, probablement parce que cette biisson y coûte moins cher que dans l'Ontario, et de les transporter dans sa demeure. C'est là, a-t-il constaté, une violation de la loi concernant la régie des alcools en l'Ontario.

La police ontarienne, en perquisitionnant dans la maison de ce citoyen, y a trouvé quatre bouteilles de bière achetées dans un magasin de Hull. Traduit devant un magistrat de police, le délinquant a dû se reconnaître coupable et il a été condamné à payer une amende de \$100 et les frais de la poursuite.

Il ne saurait être question ici de blâmer le magistrat qui, en prononçant une sentence comme celle-là, n'a fait qu'appliquer la loi. Par contre, il y a lieu de s'étonner du maintien d'une loi aussi draconienne. Nous ne croyons pas qu'un citoyen de la province de Québec ait jamais été inquiété ou traîné devant les tribunaux pour avoir acheté de la bière ou toute autre boisson dans une autre province. La loi qui vient de frapper un citoyen d'Ottawa est une loi désuète dont le maintien en vigueur,

après la disparition des conditions qui la justifiaient autrefois, est pour le moins un manque de courtoisie à l'égard des autres provinces.

Hommage à Chopin

Il y a cent ans qu'est décédé, à Paris, Place Vendôme, celui qu'on appelle le poète de la musique : Frédéric-François Chopin, le plus célèbre des pianistes-compositeurs, qui, un siècle après sa mort, continue d'enchanter le monde. L'univers rend hommage aujourd'hui à ce musicien romantique, et c'est juste, car il appartient à l'humanité entière. Les Polonais et les Français lui rendent un hommage particulier. Sa tombe, au cimetière du Père Lachaise, dans cette ombre douce qu'il eût tant aimée, non loin du saule qui pleure sur Musset, déborde de fleurs déposées là par des mains pieuses. A Montréal, sa mémoire sera évoquée au premier grand concert d'automne des Concerts symphoniques.

Chopin, comme on le sait fut un grand patriote, et toute sa vie fut partagée ou plutôt remplie, car l'un n'exclut pas l'autre, par son amour pour la Pologne et son amour pour la musique. C'est son amour pour la patrie, déjà cruellement éprouvée, qui lui inspira la fameuse *Polonaise militaire*, cette même *Polonaise* que Varsovie, au moment de succomber en 1939, lança sur ses ondes jusqu'à la dernière minute comme un appel suprême à l'unité. C'était encore l'âme plaintive de Chopin qui exprimait sa douleur.

Chopin est certainement une des gloires de la musique universelle. Il n'atteint pas aux sommets de Bach et de Beethoven et il n'y aspirait pas. Il se refusa toujours à faire d'autre musique que celle du piano. Mais, comme il l'a dit lui-même, son univers, et le seul qu'il voulait, c'était l'âme et le cœur de l'homme. C'est là qu'il cherchait et qu'il trouvait son inspiration. Sa musique a ceci de particulier qu'elle peut être comprise des âmes les plus humbles, mais qu'il faut être grand musicien pour l'interpréter fidèlement. Bien que son art soit souvent mélancolique, il y perce toujours une note d'espoir, même dans cette *Marche funèbre* aux accords si déchirants : l'espoir de l'immortalité. Chopin, enfin, a renouvelé le style du piano et c'est là un de ses plus grands titres de gloire.

Saint-Henri et la fumée

par E. LETELLIER de SAINT-JUST

La campagne d'opinion que poursuit la population du quartier Saint-Henri, aidée par son représentant au conseil municipal, M. Marcel Lafaille, pour obtenir la suppression de la fumée dans cette partie de la ville, se fonde tout autant sur les exigences de l'hygiène que sur celles de l'esthétique. Si les ménagères de Saint-Henri se plaignent de ne pouvoir garder propres les rideaux de leurs fenêtres, à cause de la saleté de l'atmosphère chargée de charbon, on peut imaginer la quantité de cette saleté et de ces poisons qu'absorbent les poumons des enfants et des adultes qui vivent dans ce nuage opaque et malodorant. La santé publique encore plus que la propreté exige que l'on donne satisfaction à la population de Saint-Henri.

Il y a un an, vingt personnes perdirent la vie et des centaines furent malades par suite de la concentration de gaz délétères dans l'atmosphère d'une petite ville de Pennsylvanie du nom de Donora. Au lendemain de cette tragédie, le service fédéral de santé des États-Unis entreprit de faire des analyses de l'air ambiant normal de Donora et le résultat de cette enquête illustre les conditions déplorables que peuvent créer, dans les villes, les mélanges de fumée et de gaz qu'exhalent les cheminées de l'industrie moderne, celles des locomotives, celles des navires et, enfin, le tuyau d'échappement des automobiles. Ce sont des tonnes de soufre, de

dioxyde de carbone et de monoxyde de carbone que répandent chaque jour, dans l'air de Donora, les usines, les navires, les trains et les véhicules à moteur. Normalement, le vent dissipe une partie de la fumée et des gaz, de sorte que les êtres humains peuvent y subsister tout en s'empoisonnant, mais il a suffi, un jour, de l'absence de vents dominants et de certaines conditions d'humidité de l'atmosphère pour aggraver la concentration des poisons dans l'air et pour rendre malade toute la population.

Dans le quartier Saint-Henri de Montréal, tout comme à Donora, il y a des usines, des cours de triage de chemins de fer, des navires (dans le canal de Lachine), des automobiles et des camions. Et il n'y a pas lieu de croire que cette combinaison de facteurs crée des conditions différentes de celles qui tuèrent un jour vingt personnes en Pennsylvanie. La saleté souille les rideaux et les gaz irritent les poumons, à journées et à nuits longues, au détriment de la santé publique. Et toute une population est obligée de vivre dans cette malpropreté. Les règlements municipaux interdisent, en principe, les conditions déplorables dont se plaignent les gens de Saint-Henri. Ces règlements sont-ils rigoureusement observés et la surveillance se fait-elle de façon systématique, constante? Il semble que la réponse doive être négative puisque, l'un de ces derniers jours, la fumée était si dense que l'église de Saint-Henri n'était pas visible à cent pas.

Montréal ne pourra se piquer d'être une ville hygiénique tant que ces conditions n'auront pas été radicalement corrigées.

Deux notions de justice

par Henri DUFRESNE

Le procès des onze chefs communistes qui vient de prendre fin aux États-Unis fait voir d'une façon éloquent la différence entre la justice démocratique et la justice soviétique. Après un procès qui a duré environ un an et au cours duquel les accusés étaient en liberté provisoire, ayant dès lors toute facilité pour préparer leur défense, le jury a rendu un verdict de culpabilité. Malgré ce verdict et bien que l'accusation soit très grave : conspirer pour renverser le gouvernement des États-Unis par violence, lesdits chefs communistes n'ont pas pris le chemin du pénitencier. Car, sous le régime démocratique américain, si grave soit l'offense reprochée, ils ont droit d'en appeler, devant la Cour de circuit des appels d'abord, puis devant la Cour suprême : droit démocratique dont ils se prévaudront, sans aucun scrupule, à ce qu'a déclaré le président national du parti communiste américain, William-Z. Foster. Celui-ci a même menacé d'en appeler définitivement aux grandes masses populaires, ce qui pourrait bien paraître un défi à la justice. Pendant ces appels, les onze chefs communistes retrouveront vraisemblablement leur liberté provisoire sous cautionnement. Et il peut bien s'écouler un an ou plus avant que le tribunal le plus élevé ait statué. C'est dire qu'il coulera encore beaucoup d'eau dans la rivière Hudson avant que les conspirateurs à la solde de Moscou prennent le chemin du bagne, si jamais ils le prennent, bien qu'en vertu du verdict rendu vendredi dernier, ils soient passibles de dix années de bagne et de \$10,000 d'amende, au maximum. Mais la justice démocratique, consciente de ses responsabilités, soucieuse jusqu'au scrupule près d'accorder à l'accusé toutes les chances humainement possibles de se défendre, lui permet d'en appeler même du jugement de ses pairs.

On n'a pas besoin de se demander comment fonctionnerait la justice communiste en cas semblable. On n'a qu'à se rappeler certains procès récents dans les pays satellites de la Russie. La justice y est de beaucoup plus expéditive. De liberté provisoire, point. De libre défense, point. Les accusés, tra-

vaillés avec ce raffinement diabolique dont Tito, — qui doit pourtant s'y connaître, — feignait de se scandaliser il y a quelques jours, auraient tôt fait d'avouer leur culpabilité et de se reconnaître dignes des plus grands châtiments, en se battant la coulpe à tour de bras. On n'aurait certes pas vu, comme pendant le procès de New-York, les avocats de la défense et un des accusés même défier ouvertement le tribunal. Ces avocats ne s'en seraient pas tirés avec quelques semaines ou quelques mois de prison, mais ils auraient payé de leur tête une telle audace, s'ils avaient pu seulement oser. On n'aurait pas vu du piquetage autour du tribunal; on n'aurait pas entendu des injures, des menaces à l'endroit du juge. On n'aurait pas été témoin de l'attitude scandaleuse, révoltante, des accusés et de leurs amis, qui a marqué le procès de New-York. Ce qui est à retenir, c'est que ce sont ceux-là mêmes qui cherchent à renverser le régime démocratique qui réclament la protection de ce régime démocratique devant les tribunaux. Il n'en reste pas moins que le verdict rendu contre les onze chefs communistes, malgré l'intimidation, les menaces et le chantage, constituent le coup le plus formidable porté aux communistes chez nos voisins, depuis trente ans qu'il s'y est infiltré. Il semble acquis qu'à la suite de ce verdict, une forte pression sera faite sur le Congrès pour qu'il mette le parti communiste hors la loi. Et ce sera bien fait.

La vie souriante

(par Maurice Huot)

Ce qui se passe dans les coulisses est parfois plus drôle que ce qui se passe sur les scènes.

Parfois aussi plus dramatique.

Il y en a qui nourrissent l'actualité au fil des événements, d'autres au fil de l'épée.

Certains malades sont plus faciles à "soigner" qu'à soigner.

Il faudrait porter à l'écran non seulement la vie des grands hommes, mais aussi leur avis.

Les grèves font colonie aux États-Unis. On a maintenant celle de l'aluminium. C'est la batterie de cuisine qui devra rétorquer sur ce nouveau front.

On dit que la musique adoucit les mœurs. Ce qu'il en faudra alors de la musique pour apaiser le monde actuel... et de la bonne et de la douce.

Un record vient d'être

L'otarie établi pour la traversée de la Manche à la nage.

et les humains Cette fois, ce n'est ni un

homme ni une femme qui a accompli cet exploit. C'est une otarie, sorte de lion de mer, qui a nagé de France jusqu'en Angleterre en cinq heures en dépit de tous les courants. Le record précédent, détenu par un nageur humain, était de onze heures. L'otarie en question n'a que dix-huit mois. Il y a vraiment de quoi décourager les humains. C'est naturellement un Américain qui a imaginé cet exploit en se servant d'une otarie de Californie. Il a bien failli rater son entreprise par suite de la menace d'ingérence de la Société Protectrice des Animaux en Angleterre, et il a dû reprendre aussitôt le chemin de France dans son yacht afin d'éviter de se faire arrêter pour cruauté envers une bête. Chose assez étrange, il ne s'est encore formé aucune association pour protéger les humains qui tentent périodiquement, et parfois avec succès, de traverser la Manche à la nage.

Les mots qui vivent

— Je ne connais pas d'autre supériorité que la bonté. — Beethoven.

En marge de l'actualité

Le moment de rire

(par Paul de MAETIGNY)

Chez Vickers nos ouvriers ont du travail sur la planche pour l'hiver. Ils sont plus heureux que ceux des chantiers de construction maritime de Lévis qui n'ont plus grand-chose à faire et que ceux de Sorel surtout qui n'ont plus qu'à se croiser les bras. C'est comme dans la chanson:

"J'ai un pied qui ne va plus
"Et un autre qui ne va guère!"

Ces braves gens voudraient qu'on affecte leurs immenses usines à l'assemblage de ces petites autos qui filent comme des zèbres et ne consomment point, que nous envoie l'Angleterre. Est-ce possible? Espérons-le car de braves gens aiment ainsi du travail dont ils ont besoin.

A quoi attribuer ce ralentissement de nos constructions maritimes sinon au fait qu'elles s'accroissent sur les chantiers de la Clyde et sur ceux de la Loire?

Les demandes d'allocation d'assurance-chômage ont augmenté de 55 p.c. en août. C'est la troisième en suivant. Les clients du Refuge de Nuit, à Montréal, augmentent et les malheureux demandent chaque jour plus de soupe aux Bonnes Soeurs de la Providence. Le leader du conseil municipal qui sait à quoi s'en tenir disait récemment que l'hiver sera dur à certains travailleurs. Il ne s'agit pas, bien sûr, des ouvriers spécialisés, qui sont les aristocrates du travail manuel, mais des autres, les manoeuvres qui jouent à longueur de journée et sans gagner grand-chose, du pic et de la pelle.

A quoi attribuer ce changement de notre climat économique, ce revirement du courant commercial, imperceptible à ses débuts? Car il a commencé comme la pluie fine d'automne et comme elle, il menace de durer! Pourquoi ne construit-on plus sur nos chantiers de Sorel et de Lévis, sinon parce qu'on construit d'aussi bons navires à meilleurs prix, en Angleterre, en France, au Danemark?

Il ne s'agit ni de se frapper, ni d'avoir la larme à l'oeil, mais de se rendre compte que ce qui arrive était à prévoir. En Europe on ne nous achète plus n'importe quoi à n'importe quel prix. Nos produits y subissent la concurrence de la qualité et du prix. Bientôt, ils la subiront chez nous. Ceux qui sont aux leviers de commande nous donnent à entendre que la lutte pour la vie va se faire plus dure.

Ce n'est plus le moment de rire, mais de travailler, de prendre de la peine et de n'en pas exiger davantage.

Concours ouvert à nos musiciens

Les auditeurs des pays étrangers réclament avec plus d'insistance que jamais de la musique canadienne, le service international de la radiodiffusion canadienne a décidé, pour pallier à la pénurie de compositions essentiellement canadiennes, de lancer un concours doté d'un prix global de \$2,500, soit l'attribution d'un prix de \$250 à chacune des dix compositions musicales qui seront primées.

Les concurrents sont invités, d'ici le 6 janvier, à soumettre leurs oeuvres. Elles devront s'inspirer de la littérature canadienne et ne pas excéder sept minutes.

A St-Luc

Le climat des villes

Mercredi soir dernier, à l'hôpital Saint-Luc, le professeur Charles Debray a fait aux étudiants de la Conférence Laennec une leçon sur le "Climat des grandes villes". Il est caractérisé par l'abondance des poussières et des fumées (la quantité de poussière se déposant dans certaines villes sur un mètre carré de surface en un an peut atteindre près de 14 onces), par la pullulation de germes (plusieurs millions de germes par mètre cube), par la présence de gaz comme l'oxyde de carbone et de gaz sulfureux heureusement à des taux non toxiques. Le conférencier a, de plus, donné quelques précisions sur les climats des villes dans les pays occupés par les Allemands durant la dernière guerre.

Il a étudié, ensuite, les maladies provoquées par ce climat chez les adultes, les enfants et les nourrissons. Il a insisté sur la facile diffusion des maladies infectieuses dans les villes, sur la fréquence du rachitisme par manque de soleil.

Enfin le professeur Debray a indiqué les grandes lignes de la lutte contre les méfaits de l'air des villes: vacances, week-end, climatisation des locaux, création de parcs, développement des cités résidentielles et des cités-jardins.

Dans tous ces domaines, climatologue, médecin hygiéniste et urbaniste doivent collaborer étroitement pour fournir à chaque citadin l'air pur et le soleil nécessaires à sa santé.

LE CANCER DE L'ESTOMAC

Le professeur Debray continuera ses cours, cet après-midi, à 5 hrs à l'amphithéâtre des gardes-malades de l'hôpital St-Luc. Il parlera des divers aspects cliniques, radiologiques et gastroscopiques de l'estomac.

Dans son dernier cours, il a parlé du cancer de l'estomac dans ses débuts. Ce cancer, le plus fréquent des cancers, est fort difficile à reconnaître à son stade de début, où il est parfaitement guérissable par l'opération. Le conférencier en a d'abord décrit les signes cliniques. Par une série de schémas, il a précisé ensuite les signes radiologiques et gastroscopiques de ce cancer à sa période d'extrême début. Enfin une documentation de films radiographiques et de vues gastroscopiques, documentation unique au monde et provenant de sa collection personnelle et de celle de divers auteurs français, s'étant particulièrement occupés de cette question, a montré aux auditeurs les aspects réels du cancer gastrique débutant. Dans tous les cas, examens aux rayons X et gastroscopie doivent s'aider mutuellement. La persistance et l'extension des anomalies radiologiques et gastroscopiques sera l'élément essentiel conduisant à l'opération chirurgicale.

Tous les matins, dans le service de médecine, à l'hôpital Saint-Luc, le professeur Debray fait à 10 hrs, des présentations de malades fort intéressantes pour les praticiens qui sont tous invités à y assister.

A la retraite

On annonce du Canadien National la retraite de M. D.-M. Johnson, B.S.A., surintendant du service de la colonisation et de l'agriculture de la compagnie pour l'est du pays, après 26 ans passés au service du Canadien National.

Bien connu dans les cercles agricoles du Canada M. Johnson est né à Harding, Man., en 1884, et a fait ses études à London, à Toronto, au Wycliffe College de Stonehouse, Angleterre, et au Collège d'agriculture de l'Ontario, à Guelph. Il est entré au service du Canadien National à Winnipeg en 1923 comme agent du service d'agriculture pour les lignes occidentales de la compagnie. Il a été promu l'année suivante agent général de ce même service pour les lignes occidentales, puis gérant du service de la colonisation et de l'agriculture pour l'ouest du pays.

En 1927, il a été promu gérant du service de la colonisation pour l'Europe avec bureau à Londres. En 1945, il devint surintendant de ce même service pour l'est du Ca-

nada avec bureau à Montréal. Ancien président de la Foire d'hiver de Sherbrooke, M. Johnson s'est toujours vivement intéressé aux jeunes de son pays. Il

est président honoraire du Canadian Council on Boys' and Girls' Club Work, un organisme qui groupe actuellement plus de 45,000 garçons et filles.



Que voyez-vous

dans votre livret de banque?

VOTRE LIVRET DE BANQUE n'est pas un gros livre, et cependant il vous permet de reconstituer, dans ses grandes lignes, votre vie au jour le jour.

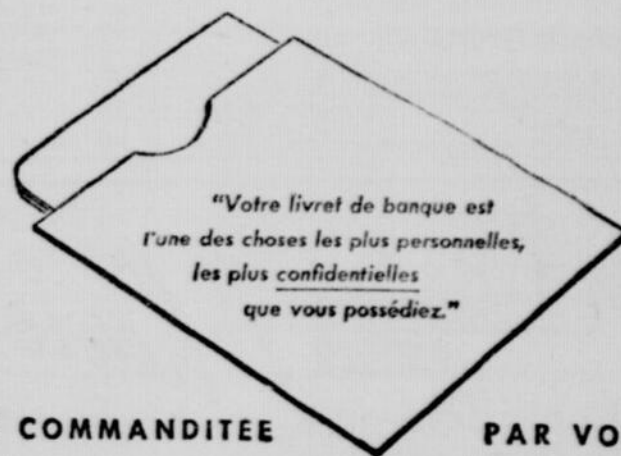
Vous y voyez, d'un coup d'oeil, combien vous avez dépensé et combien il vous reste.

C'est l'une des choses les plus personnelles, les plus confidentielles que vous possédiez. Il vous fournit une comptabilité complète, établie à un cent près par le personnel expérimenté de votre banque.

C'est clair comme le jour.

Votre livret de banque a un tirage limité: un unique exemplaire. Seuls vous et votre banque en connaissez le contenu.

Multipliez votre livret de banque par sept millions et vous aurez quelque idée de l'importance des travaux de comptabilité qu'effectuent les banques à charte du Canada. Il y a plus de sept millions de comptes de dépôts comme le vôtre...



ANNONCÉ COMMANDITEE

PAR VOTRE BANQUE

1410 SUR VOTRE CADRAN**CHLP****C·H·L·P****présente . . .****AUJOURD'HUI**

- 2 h. 30—L'HEURE SYMPHONIQUE, programme classique présenté le mardi, le jeudi et le samedi après-midi pour les mélomanes, fidèles auditeurs de CHLP. C'est une réalisation JACQUES BERTRAND.
- 3 h. 30—FANTAISIE SWING, une heure de sélections musicales américaines par ANDRE CHABOT avec le concours des meilleurs orchestres américains.
- 4 h. 30—AU CARREFOUR DE LA CHANSONNETTE, un programme que les amateurs de la Chanson de Paris ne manquent jamais d'écouter puisqu'il leur apporte les voix des vedettes de la Ville-Lumière qui sont aujourd'hui: Luc Barney, Henry Salvador, Lys Gauty, Bourvil, Jacques Pills, Yvette Giraud, Andrex.
- 5 h. 00—COQUETEL MUSICAL qui vous parvient du Café Top Hat et met en vedette Denis Drouin, chanteur fantaisiste, Stan Simons et son orchestre et le maître de cérémonie, Jacques Bertrand.
- 6 h. 00—LA REVUE DES NOUVELLES avec notre reporter de l'air JACQUES AUGER qui vous revient du lundi au vendredi à 1 h. et à 6 h.
- 6 h. 10—SPORT-ECLAIR, en quelques minutes, la revue des nouvelles sportives avec Roland Giguère.
- 9 h. 00—PLACE PIGALLE avec le dynamique disc-jockey ANDRE TREICH.
- 10 h. 00—MONTREAL LA NUIT, allant d'une boîte de nuit à l'autre dans le Montréal-Nocturne en compagnie du guide ROLAND GIGUERE. Egalement à 11 h.
- 10 h. 30—PHIL BRITO qui ce soir, de 10 h. 30 à 10 h. 50, se fera entendre dans un programme de populaires chansons de charme américaines.
- 11 h. 30—AU CABARET DANSANT où vous êtes conviés pour applaudir l'orchestre de Les Brown et les chansons de Paula Watson.

DEMAIN

- 9 h. 00—MADAME, BONJOUR viendra vous dire une fois de plus demain matin, notre amie à tous et à toutes, GISELE conseillère en soins de beauté. Une émission que la ménagère ne doit pas manquer.
- 9 h. 30—TOHAMA REÇCIT, en musique, pour vous madame.
- 10 h. 15—CANZONE, une excursion au pays du Bel Canto avec la charmante Cherubina Scarpaleggia.
- 10 h. 30—CHLP. 1-4-1-0 une émission animée par votre préféré ANDRE CHABOT, directeur des programmes à CHLP et qui vous apporte, par ses nombreux concours, l'occasion de gagner des prix alléchants.

Visitez chaque soir . . .**MONTREAL LA NUIT****en compagnie de notre guide-expert****ROLAND GIGUERE**

qui vous conduit tous les soirs de la semaine
du lundi au samedi inclusivement de
10 à 10 h. 30 . . . et de . . . 11 h. à 11 h. 30
dans les boîtes de nuit de la métropole

Syntonisez C. H. L. P.**DU LUNDI AU VENDREDI INCLUSIVEMENT**

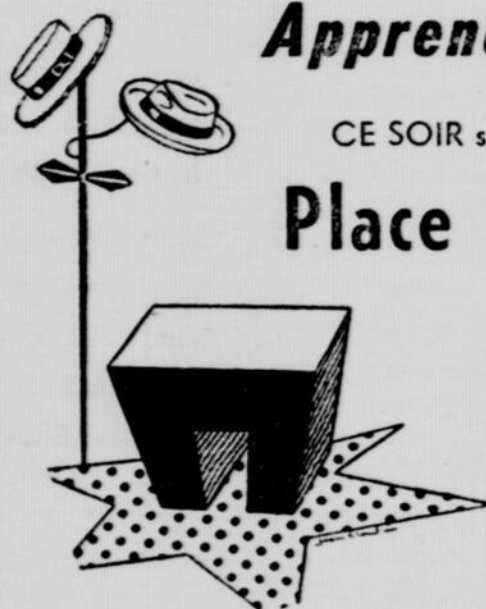
à 1 h. p.m. et 6 h. p.m.
POUR ENTENDRE SUR NOS ONDES

La Revue des Nouvelles**INTERNATIONALES — NATIONALES — LOCALES**
AVEC**J
A
C
Q
U
E
S****A
U
G
E
R****Apprenez à connaître Paris**

CE SOIR sur la célèbre

Place Pigalle

en compagnie
de notre guide
ANDRE TREICH
de 9 h. à 10 h.



L'heure féminine...
DE MIDI A 2 HRES DU LUNDI AU
SAMEDI INCLUSIVEMENT

avec les Etoiles de la Chanson de Paris



PROGRAMMES DES POSTES DE RADIO

MARDI

P.M. | CHLP | CKAC | CBF | CFCF | CBM | CJAD | CKVL

6	Revue et sport Carr. de la ch.	Elle et lui Dites-moi sport Nouvelles	Yvan l'int. Nouv. de sport Revue En dinant	Bank house Nouvelles Danse	variétés Radio-Journa. Contes Western five	Nouv. et ballroom	Par. de la chan
7	Autour de la t. l. l'heure tamam Blane & noir Parti libéral	Jacq. Catudal Moulin des rêves Rue des pignons Faubourg à m.	Un homme Métropole Fred Barry Chanachas	On my hands Nouvelles Make mine mu	Variétés Nouv. Divertimento	Nouvelles Dow Award 48 Decca features Sport	Par. de la chan
8	Alloha, Hawaii	Juliette Belliveau	Idées en marche	Beulah	Bernie Broden Gléle R. portage Points de vue	Avec Luigi Share the wealth	Chansons popu-aires Stages de gen Nouvelles (8.55)
9	Xavier Cugat Nouv. (8.55)	Mine d'or Ch. du tps 8.55	Concert symp.	Club 15 Mike mine mu	Al Ballington	Fun parade	Swing la baquais Nouvelles (9.55)
10	Place Pigalle	Dans le vivoir	"	"	Symphonie	Eberly snow Reflections	Paris swing Paris-swing Sport (10.55)
11	Nouvelles	Rail. du rire à Paris	Ecole des parents	"	"	"	Here come the lands Nouv. (11.55)
12	Montréal la nuit	Moment musica	Nouvelles Conférence C. Préfontaine	Bridge	"	"	Musique
13	Phil Brite Sport (10.55)	J'ai dit ça Les nouvelles	Adagio	Nouvelles Sérénades	Revue Leicester Sq.	"	"
14	Montréal la nuit	Chanteur genre Orch. de danse	Pour vous	"	"	"	"
15	Cabaret	"	"	"	"	"	"
16	Nouv. et file	Nouv. et orch	Vie des amis	Nouv. et file	Nouvelles et file	Nouvelles	"

MERCREDI

6	Nouvelles (6.55) Eveil Eveil agricole	"	"	Réveil avec Robinson	L'heure du rev	Nouv. et Farm. Debut Mont. Sacré-Coeur	Aux fermiers Prière Aux fermiers Nouv. (6.55)
7	Carrousel	Actualités Michel Noël	Opéra de 4 sous	Nouvelles et Robinson	Nouv. et mus.	Nouvelles Mus. Clock Nouv. et mus.	Avec Marcel Hauu Nouv. (7.55)
8	Nouv. & sport	N. n. Oratoire	"	"	"	"	"
9	Or. au S. Cocu. Improvisé En déjeunant Nouv. (8.55)	"	Radio-journa. Elevations Rythmes	Nouvelles Top of the morning	Nouvelles Dévotions Fantaisies	Nouvelles Musical clock	Messeurs-dames (8.55) News
10	Madame bonjour	Actualités et channettes Petit radio	Nouvelles et channettes Petit radio	Nouv. & mus. Breakfast club	Nouv. et mus. After breakfast	Nouv. Time vna	Roger Baulu (9.55) News
11	Fahama Nouv. (9.55)	Act. et Fern. Robidoux	Sur nos ondes M. Amie d'Amour Mme est servie Ce qui ne va...	Rosemary Brighter day Song shop Dorothy Dix	Nouv. Musique Educatif	Nouvelles Ballroom	Nos artistes Catelli Ch. populaires (10.55) News
12	Buffet de gaité	Actualités (11.05) Panter Club du disque	F. Louvain Met. Rancourt Troubadours	Rom. the year Romances Pour madame	Kindergarten Grant & Brett Song shop	Nouvelles et Record shop	Par. de la chan (11.55) News
13	Heure fém.	Nouv. & ben appétit Com. du disque Les magasins	Jeunesse dorée Rue Prince Rév. Rural	Listen to this Nouvelles Nouv. accents	Round of life Grande pour Your beef Laura	Nouvelles News Quiz Nouv. Sports Anne Richard	Parade de la channettes
14	Radio-journal et heure fém.	Nouv. & Buenos Radio-journa. Culture & Mus.	Quelles nouv. Radio-journa. Vers le Soleil Fins gourmets	Nouv. mélodies	Nouv. Tante Lucie Emis. rurale	Nouvelles et Pops concert	Nouv. et Par. de la chann (1.55) Nouv. 1
15	"	Actualités Grande Soeur Maman Jeanne Voyage à une C.	Breakfast in Hollywood N.D.G. show	Nouv. Happy gang Rita Martin	Nouv. Voyage Commentaires Musicaly yours	Nouvelles Easy ace Paula Stone Gospel singer	The band Nouv. (2.55)
16	"	Act. et avec Denise	Chefs-d'oeuvre	"	"	Nouvelles et Garry Moore	For the askin Nouv. (3.55)
17	Fantaisie swing Nouv. (3.55)	Act. et évé. Th. dansant	Pour les malades Radio-collège	Tello-Test Guiding light Dr Malone The Joneses	Life can be Ma Perkins Pepper Young Right to	N. et Club 500	Art. canadiens Oncle Troy Par. de la ch Nouv. (4.55)
18	"	Act. et Ch. de mon coeur Hollywood J. Claude & Lise	Puire-part Channettes	Bunk house J. Lajack	Jack Berch Chansons Claire Wallace Musique	Nouvelles Ballroom	Channettes Nouv. (5.55)
19	Nouv.-sport Carr. de la ch.	Elle et lui Dites-moi sport Vv. chas sous	Yvan l'int. Nouv. de sport Revue En dinant	Sunny side Nouvelles Instrumentally	Variétés Nouv. et Spor Contes Don Messer	Nouvelles et Laxaltes Ball Room	Par. de la ch Nouv. et spor
20	Autour de la t. l'heure tamam Blane & noir Parti libéral	Jacq. Catudal Moulin des rêves Rue des pignons Faubourg à m.	Un homme et... Métropole Peintres Ce m. Félix Leclerc	Baulah Jack Smith Club 15 Make mine mu	Variétés Nouv. Divertimento	Nouvelles Dow Award 48 The stars Sport	Par. de la ch Nouv. (7.55)
21	Mme Publiatit	Jeunesse	Ceux qu'on aime	Can you top this	Bernie Braden	Radio-théâtre	Fantôme au clavier Jazz Nouv. (8.55)
22	Place Pigalle	Kostelanetz & Pons Orch. danse	Carabin	Scatter. Baines	Oscar Morawetz	First nighter	Reine du soir 13 chanceux Nouv. (9.55)
23	Montréal la nuit	Moment musica	Nouvelles Nations unies La Faluche	Musique	Mr Smith	Nouv.-Cavalcade 50 question Nouvelles L. Barrymore	Paris swing Nouv. (10.55)
24	Evelyn Knight Sport (10.55)	Nov. gouvernem Nouvelles	Adagio	Nouv. Aux études	Nouvelles Revue Neil Chatem	Nouv. et sports Musique	The band Nouv. (11.55)
25	Montréal la nuit	Chanteur genre orchestre	Neil Chatem	"	"	"	"
26	Cabaret dansant	"	"	"	"	"	"
27	Nouvelles et file	Nouv. et orch	Vie des amis	Nouv. et file	Nouvelles	Nouvelles	"

5 nouveaux membres pour l'Ordre de la Fidélité française

QUEBEC, 18. (D.N.C.) — Cinq personnages méritants ont reçu les insignes de l'Ordre de la fidélité française, hier soir, au cours d'une solennelle cérémonie au salon de l'Université. S. Exc. Mgr Maurice Baudouin, évêque de St-Paul, en Alberta, et le t. h. Thibaudau Rinfret, juge en chef de la Cour Suprême du Canada, ont reçu le diplôme et la médaille d'Officiers de l'Ordre.

Mlle Eveline Leblanc, économiste au service d'information française du ministère fédéral de l'Agriculture, a aussi signé le livre d'or de l'Ordre, après avoir reçu le diplôme et la médaille de membre. L'Ordre a également

enrichi ses rangs de deux autres membres qui n'avaient pu être présents à la cérémonie. Il s'agit de M. l'abbé Paul Desaulniers, curé de St-Louis-de-Gonzague, de Nashua, N.H., et de Mgr Eugène Beaudin, directeur des Services de sociologie catholique rattachés à l'Oeuvre de l'Institut catholique de Paris.

L'hon. Cyrille F. Delage, chancelier de l'Ordre, a présidé la cérémonie en présence de S. Exc. Mgr Charles-Omer Garant, auxiliaire de Québec, et d'une brillante assemblée de personnalités ecclésiastiques et laïques désireuses d'apporter leur hommage personnel aux récipiendaires. Il a fait l'éloge des nouveaux officiers ou membres de l'Ordre. Il a ensuite invité à tour de rôle les récipiendaires présents à signer le livre d'or de l'Ordre et à recevoir les insignes de leur distinction.

Le t. h. Thibaudau Rinfret s'est fait l'interprète du groupe des ré-

cipiendaires. Le juge en chef de la Cour Suprême du Canada a souligné la force de diffusion de la langue française à travers les siècles. Il a ensuite déclaré que "nous avons le devoir de rester fidèles à nos origines" et que "dans notre pays, chacune des races a le droit de garder son caractère propre et sa culture particulière".

Vieillard heurté par un camion

OTTAWA, 18. (P.C.) — Mooses Roodman, 76 ans, est dans un état critique à un hôpital d'Ottawa, après avoir été heurté par un camion de livraison. Des témoins oculaires de l'accident ont déclaré que le vieillard traversait la chaussée à une intersection du quartier des affaires de la capitale quand il fut renversé. Il souffre d'une fracture du crâne et de multiples contusions.



Comment résoudre les problèmes de la vie

Par ELISABETH B. HURLOCK, PH.D.

Q. — Ma fille fréquentait un jeune homme depuis un an lorsqu'ils se sont mariés à mon insu et en dépit de mon opposition. J'habite une grande maison et je désire qu'elle vienne demeurer avec moi. Elle m'a répondu que je serais bienvenue chez elle mais je ne puis encaisser son mari. Je suis si seule et si bouleversée que je suis dans tous les états.

MERE EPILOREE

R. — La solitude est préférable à une friction constante. Vous ne pourriez certes pas camoufler votre aversion à l'endroit de votre gendre. Il ne sera pas sans en être blessé de même que votre fille.

Le coin des BRIDGEURS (Chronique de E.-A. BRIEN)

Son partenaire ayant fait une relance au paller de trois levées, le joueur en Ouest de cette donne décida de contrer les 4-cœurs de Sud parce qu'il tenait quatre atouts par la dame et le dix. Or, Sud conduisit très bien son jeu et réussit son contrat.

Donneur : Sud.

Personne vulnérable.

Nord		Est	
♠	D 10 2	♠	A V 9 7
♥	R 5 4	♥	—
♦	A R 6 5 3	♦	7 4 2
♣	4 3	♣	A V 9 8 7 6
Ouest		Sud	
♠	8 5 4	♠	R 6 3
♥	D 10 8 6	♥	A V 9 7 3 2
♦	V 10 9	♦	D 8
♣	D 10 5	♣	R 2

Les déclarations :

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♥	2 ♥	3 ♥	4 ♥
2 ♠	3 ♠	4 ♠	5 ♠
3 ♦	4 ♦	5 ♦	6 ♦
4 ♣	5 ♣	6 ♣	7 ♣

Ouest attaqua du cinq de trèfle. Est fit la levée de l'as pour renvoyer le valet, que le déclarant prit du roi. Sud joua ensuite un petit cœur vers le roi de la table et la distribution défavorable à atout lui fut révélée quand Est joua un trèfle.

Du mort, Sud joua maintenant un petit carreau vers sa dame, puis passa au mort par un carreau vers le roi. Sur l'as de carreau, il se défoussa du trois de pique, et attaqua ensuite pique de la table par le trois. Est le prit aussitôt de l'as et Sud jeta le roi de pique.

Si Est s'était empressé de retourner pique à ce moment, Sud n'aurait peut-être pas réussi son contrat, mais il commit l'erreur de rejouer trèfle. Sud coupa du trois de cœur, passa au mort par un pique vers la dame et coupa de sa main le dernier pique de la table. Il joua ensuite le valet de cœur et Ouest ne put s'éviter de prendre cette levée, puis de rejouer cœur de dix-huit vers l'as et le neuf du déclarant. Le contrat était réussi, Sud n'ayant perdu qu'un pique, un cœur et un trèfle.

CONVOCATION

Club Optimiste Laurentien: Le déjeuner-causerie hebdomadaire du Club Optimiste Laurentien de Montréal aura lieu demain, à 12.30 hres, en la salle Cartier, de l'Hôtel Berkeley. Le conférencier invité sera M. Georges Mercier, du département des Relations Extérieures de la Banque Royale du Canada.

Vous Aimerez Ecouter COLETTE et ROLAND et leur musique



CE SOIR et JEUDI SOIR À 5.15 P.M.

PROGRAMME PRÉSENTÉ PAR LES BISCUITS McCORMICK

VOTONS POUR LES

CANDIDATS OFFICIELS LIBÉRAUX

LAURIER

JACQUES CARTIER

MERCIER



J. E. LeFrançois



Sarto Marchand



Marcel Monette

ÉCOUTONS

Date	Période	Poste	Nom
Oct. 18	7.45 - 8.00 p.m.	CHLP	M. Azellus Denis
" 18	10.15 - 10.30 p.m.	CKVL	M. Sarto Fournier

L'ORGANISATION LIBÉRALE

Réponse à TOUS

Q.—Mes parents s'opposent à mes rencontres avec un camarade d'enfance que j'aime et font tout en leur possible pour que je m'occupe d'un jeune homme de vingt-trois ans qui ne me plaît pas du tout. Il me semble qu'à dix-huit ans, je devrais être en mesure de choisir moi-même des amis et qu'il importe d'abord d'écouter mon cœur. N'ai-je pas raison?

Francine

R.—Il est entendu que nul ne saurait vous forcer à épouser un jeune homme que vous n'aimez pas et vos parents qui, j'en suis sûre, désirent assurer votre bonheur sont bien loin d'imaginer les derniers à croire qu'il leur sera possible de vous imposer à ce point leurs décisions. Toutefois, comme vous êtes encore plutôt très jeune pour vous orienter, définitivement, pourquoi n'accepteriez-vous pas de voir de temps à autre celui que les vôtres considèrent comme plus particulièrement doué des qualités susceptibles de vous rendre heureuse? Vous n'auriez rien à y perdre et tout à y gagner, puisque vous pourriez en même temps étudier davantage le caractère de celui que vous aimez et que, de toute façon vous ne sauriez, avant d'avoir atteint à vos vingt-et-un ans, passer outre à la décision de vos parents.

Q.—Je constate que le mastic des contre-fenêtres dont j'ai l'an dernier remplacé les vitres s'est entièrement désagrégé. Serait-ce que je n'ai pas su le poser et y a-t-il des détails à observer pour bien exécuter ce travail?

Petit proprio

R.—Pour exécuter un bon travail, quand on se sert de mastic, il y a certains points à observer. Le mastic, appliqué sur un montant glacé, humide ou sale, ne donne pas un bon résultat. Il importe de s'assurer que le montant soit sec et que toute saleté et tout mastic desséché soit enlevé. Quand la vitre est branlante, il faut l'assujettir solidement avec des attaches ou pointes de vitrage et appuyer suffisamment sur le couteau pour assurer un bon contact entre le mastic et le montant.

Quand il est jugé bon d'appliquer de la peinture, le fait de laisser celle-ci déborder légèrement sur la vitre contribue à assurer l'étanchéité de l'important joint par lequel la pluie et l'humidité peuvent s'infiltrer sous le mastic.

Q.—Comment prépare-t-on le canard à l'orange?

Fanchette

R.—Voici la recette désirée: Choisir un canard domestique pesant de 3 à 5 lbs; vérifier s'il est jeune et tendre. Griller, laver soigneusement et frotter vivement avec du sel à l'intérieur et à l'extérieur. Saupoudrer de farine. Placer dans un four très chaud (500°F.) durant 15 minutes. Réduire la température à 350°F. et maintenir cette température jusqu'à parfaite cuisson. Reconstruire partiellement l'oiseau de tranches d'orange; placer au fond de la rôtissoire 1 c. à thé de zeste d'orange et 1/2 tasse d'olives farcies tranchées. Allouer 20 minutes par livre pour le complément de cuisson, et arroser toutes les 10 minutes avec le jus. Si on le préfère le canard peut être préalablement cuit.

Lue:

La ville de Mexico est construite à une hauteur de 7480 pieds au-dessus du niveau de la mer; de toutes les grandes villes du monde, c'est celle qui est située à la plus haute altitude.

Annie

LE ROYAUME des Femmes

Le traitement des yeux



Lorsque vos yeux sont fatigués après une journée d'étude, de lecture, ou de travail appliqué, donnez-leur un bain rafraîchissant. L'eau bouillie boricuée à faible solution est recommandée. Utilisez une oeillette pour ce traitement.

La réforme des services infirmiers en Angleterre

Il y a trente-quatre ans qu'Edith Cavell était fusillée par un peloton allemand. Son courage et sa dignité lui valurent l'admiration du monde entier et, du soir au lendemain, elle devenait une figure symbolique, celle de l'infirmière morte pour sauver des soldats derrière les lignes, et qui avait soigné les blessés allemands aussi bien qu'alliés.

FAIT HISTORIQUE

Le 12 octobre 1949, anniversaire de son exécution, deux jeunes infirmières ont quitté le London Hospital, où l'infirmière Cavell avait reçu sa formation professionnelle, pour aller, — revêtues du même uniforme vert foncé qu'elle portait, — déposer une couronne au pied de sa statue dans St. Martin's Place à Londres. La carte portait ces mots: "A la fière mémoire d'Edith Cavell, morte le 12 octobre 1915. Les infirmières de son hôpital."

Ces deux jeunes infirmières sont également symboliques: elles représentent la réforme des services infirmiers d'Angleterre dont Edith Cavell se serait faite la championne.

AUTRES TEMPS...

Les temps ont changé depuis qu'Edith Cavell est passée par le London Hospital. A cette époque,

Démonstration culinaire

Il y aura démonstration culinaire à l'Ecole d'Education Familiale et Sociale, 1215 est bouf. St-Joseph, mercredi 19 octobre, à deux heures et à sept heures et demie.

On expliquera en détail les deux méthodes: française et américaine, de faire la pâte feuilletée. Une présentation tout à fait nouvelle et substantielle de cette pâte, permettra de varier de façon très agréable l'utilisation de la volaille, des légumes, des salades, des hors-d'œuvre, etc.

Une disposition gracieuse et attrayante des mets sera présentée.

MENU:

Pâte feuilletée au beurre
Pâte feuilletée à l'américaine
Tarte aux hors-d'œuvre
Eventails
Papillons
Short-cake au poulet
Salade "Bergère"
Macarons feuilletés
Marrasquins
Ananas
Juliettes
Mi-surprises
Meringues aux amandes
Meringues à la noix de coco.

Démonstration culinaire à l'Ecole Ménagère Municipale de Verdun, 1000, le Avenue, à 2 heures de l'après-midi, le 20 octobre. Toutes les dames et demoiselles sont cordialement invitées. Entrée libre.

Pour les Gourmets

FRICASSEE AU FOUR

2 tranches de bacon ou de lard salé.

11-4 de paleron de bœuf coupé en morceaux de 1-2 pouce.

1 gros oignon haché fin

2 c. à soupe de graisse de cuisine

2 c. à soupe de farine

2 tasses de jus de tomates ou d'eau

11-2 c. à thé de sel

1-8 c. à thé de paprika

6 oignons moyens

6 carottes moyennes

6 pommes de terre moyennes.

Faire brunir le lard salé et le bœuf, puis retirer de la poêle. Sauter l'oignon dans la graisse. Incorporer la farine, ajouter le jus de tomates ou l'eau et les assaisonnements. Laisser mijoter 3 minutes. Verser sur la viande dans un plat allant au four. Placer les légumes sur le dessus et saupoudrer légèrement de sel. Couvrir et cuire à 375° F. pendant 1-2 heures. Six portions.

GELEE AU MIEL

1 enveloppe de gélatine.
3 cuil. à soupe de miel ou plus, selon la saveur.

2 cuil. à soupe de jus de citron.
1 tasse (1 demilivre) d'eau chaude
1-2 tasse (1 roquille) d'eau froide.

Dissoudre la gélatine dans l'eau chaude, ajouter miel et jus de citron. Ajouter l'eau froide. Verser dans un moule.

Cette recette est une excellente base pour mettre en gelée des fruits de toutes sortes. (Pour 6).

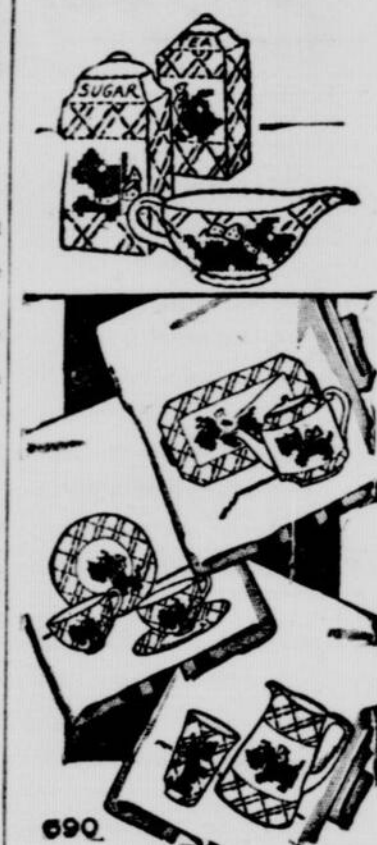
glaises. La grande pénurie de personnel, à la fin de la guerre, a donné lieu à une campagne, en janvier 1947, en vue du recrutement d'employées à mi-temps pour les hôpitaux. Des milliers de femmes mariées, possédant de l'expérience en ce domaine, ont répondu à l'appel. Ce service est devenu permanent: l'effectif, qui en était de 10,700 en juin 1947, est passé à 21,600 en 1949.

BESOIN D'INFIRMIERES

Mais on a de plus en plus besoin d'infirmières pour installer un plus grand nombre de lits dans les hôpitaux, pour stabiliser le régime des congés et pour établir la journée de 8 heures. Il en faut encore pour mettre les services de santé à la disposition de toute la population, pour faire servir les progrès médicaux et thérapeutiques à la guérison de personnes autrefois considérées comme incurables et pour traiter au moyen de méthodes améliorées les convalescents et les vieillards.

Voilà des buts louables et la carrière d'infirmière reste une voca-

Pour débiter



PATRON No 690. — Pour le début de votre fillette en broderie, enseignez-lui ce travail facile et agréable; elle pourra réaliser de jolis linges de vaisselle qui seront très utiles dans la cuisine. Les petits motifs brodés sont attrayants et se réalisent en un rien de temps.

Le PATRON No 690 comprend 6 motifs à décalquer de 5 par 7 pouces.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie", envoyez la somme de 30 cents par patron, taxe comprise, en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", Montréal.

tion. Malgré toute l'amélioration des conditions, sa vie reste dure et c'est pourquoi elle prend sa retraite cinq ans plus tôt que dans toute autre occupation. Ses heures de loisir peuvent encore être raccourcies si la vie d'un malade est en danger et le salaire, bien que fort augmenté, n'est pas encore aussi élevé qu'en d'autres emplois. Cependant, malgré l'abondance des emplois et les nombreuses carrières attrayantes qui s'offrent aux femmes en Angleterre, le nombre des infirmières est passé de 126,500 en 1948 à 137,600 en 1949. Edith Cavell trouverait des conditions bien changées mais elle constaterait aussi que la tradition pour laquelle elle est morte vit toujours en Angleterre.

L'ART DE BIEN S'HABILLER

Pour un ensemble parfait

Ne revêtez pas les bas de teinte foncée avec les tweeds et le noir.

Voyez les tons plus clairs s'harmonisant avec les nouveaux tissus.



Mondanités

LaPalme-Vignola

Dans la plus stricte intimité, ce matin, en la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame, M. l'abbé René Pelletier bénissait le mariage de sa nièce, Mlle Gabrielle Vignola, fille de M. et de Mme La-Napoléon Vignola, avec M. Joseph LaPalme, fils de M. et de Mme Avila LaPalme, décédés. Le choeur et la nef étaient décorés de fleurs et de feuillage d'automne, et durant la cérémonie un programme de chant fut exécuté par M. Le-Philippe Vignola, frère de la mariée. M. Bernard LaPalme était le témoin de son frère.

La mariée, accompagnée de son père, portait une robe, à col relevé, de faille bleu hivernal entièrement recouverte de dentelle Chantilly noire, un beguin fait de pétales de satin noir, et un bouquet d'oeillets Virginia. Mme Vignola, mère de la mariée, portait un deux-pièces de crêpe français noir, avec écharpe de vison, un chapeau de mélusine noire, et un réticule piqué de roses Talisman. Mme Bernard LaPalme, belle-soeur du marié, portait un ensemble de faille vert mousse garni de sequins argent, un chapeau de plumes d'autruche beiges, et un chrysanthème bronze à l'épaule. Après la cérémonie, il y eut une réception chez les parents de la mariée, où les salons et le hall étaient décorés de pompons or et de feuillage d'automne. M. et Mme LaPalme partirent ensuite en automobile, pour New-York et Washington. Pour voyager, Mme LaPalme portait une robe de crêpe-faille vert Erin, un feutre italien de même ton, rehaussé d'une fantaisie de plumes, un manteau de drap suède noir garni de vison givre, et des accessoires d'antilope noirs.

Concerts Symphoniques

Le concert offert ce soir par la Société des Concerts Symphoniques sera sous la présidence d'honneur de l'honorable Omer Côté, secrétaire de la province et de Mme Côté. Parmi les invités d'honneur on remarquera Son Honneur le maire de Montréal et Mme Camillien Houde, Son Exc. l'ambassadeur du Canada en Italie, et Mme Jean Déry.

Réception

M. Paul Péladéau a reçu à déjeuner dimanche pour M. Bruce McDonald de Bruxelles, qui fait actuellement un séjour à Montréal.

Brunet-Giroux.

Le mariage de Mlle Jacqueline Giroux, fille de M. et de Mme J.-O. Giroux, d'Outremont, avec M. Armand-B. Brunet, fils de M. et de Mme Armand Brunet, de Notre-Dame de Grâce, a été célébré samedi matin, à 10 h., en l'église de Saint-Adèle, décorée de chrysanthèmes et de pompons. La mariée, accompagnée de son père, portait une robe en velours de Lyon bleu nuit, un chapeau drapé en velours de même ton et des accessoires assortis. M. Brunet était le témoin de son fils.

La mère de la mariée portait une robe de crêpe-faille vert feuille, un feutre brun tabac, des accessoires en antilope de même ton et des roses Talisman au corsage. La mère du marié, portait une robe de crêpe français gris fumée à double jupe drapée, un chapeau de velours noir, des accessoires de même ton et des roses rouges à l'épaule.

Une réception au St-Adèle Lodge suivit la cérémonie religieuse, puis les nouveaux époux partirent en avion pour New-York et Washington. Pour voyager Mme Brunet avait un couturier de lainage taupe, un feutre brun taupe rehaussé de plumes de faisan, une paquette d'écureuil de Russie, des accessoires en antilope bruns et une orchidée à l'épaule.

Langelier-Boire

Le mariage de Mlle Denise Boire, fille de M. Charles-H. Boire, décédé, et de Mme Boire, avec M. Paul-André Langelier fils de M. et de



M. et Mme PAUL-ANDRÉ LANGELIER (Denise Boire), mariés samedi matin en l'église Saint-Edouard — (Photo René Julien)

Mme J.-Napoléon Langelier, a été célébré, samedi matin, à neuf heures, en l'église Saint-Edouard. M. l'abbé Aristide Léonard leur donna la bénédiction nuptiale et pendant la messe, M. Roland Crépeau et autres solistes exécutèrent le programme de chant. Des fleurs d'automne et de la fougère décoraient le choeur et la nef. M. Albert A. Boire accompagnait sa nièce et M. Langelier était le témoin de son fils. La mariée portait une robe française de satin blanc, dont l'ampleur de la jupe formait traîne; le corsage souligné d'une encolure en V était orné de chantilly. Son voile de tulle illusion et de dentelle identique était retenu sous un halo de fleurs d'oranger et sa gerbe retombant en cascade, composée d'oeillets blancs. Mlle Gisèle Boire, sa soeur, demoiselle d'honneur, portait une robe de style en nylon



Mlle Geneviève GAGNON, fille de M. et de Mme Adélar Gagnon, de Dolbeau, Qué., dont le mariage avec l'hon. Antonio TALBOT, C.R., ministre de la Voirie dans le cabinet provincial, aura lieu fin octobre à Paris.

(La Photographie Larose)

orchidée avec petit boléro assorti et ceinturon formant large noeud d'une nuance plus soutenue, un toquet de velours orchidée et un bouquet colonial de pompons mauves. M. Pierre Langelier, frère du marié, était le garçon d'honneur. M. Charles Boire, frère de la mariée, MM. Michel et René Langelier, frères du marié, plaçaient les invités. Mme Boire, mère de la mariée, portait une robe, aux lignes allongées, de crêpe bleu Copenhague, un feutre italien noir, des accessoires noirs, des roses Talisman à l'épaule et une cape d'écureuil russe. Mme Langelier, mère du marié, portait une robe de romain et velours noirs, un chapeau de velours noirs, des accessoires de suède noir et une jaquette d'écureuil de Russie. Après une réception au Victoria-Hall où les salons étaient décorés de fleurs d'automne, M. et Mme Langelier partirent en avion pour la Floride et La Havane. Pour voyager, la mariée portait un costume taupe, un chapeau français de même ton garni de velours brun, des accessoires bruns et un manteau taupe orné de mouton de Perse platine. Parmi les invités de l'extérieur, mentionnons: Mlle Alice Albert, de Chicoutimi, M. et Mme Roland Samson, de Québec, M. et Mme d'Arcy Saint-Pierre, de Sherbrooke, M. et Mme Raymond Bonnevillie, de Shawinigan-Sud, M. et Mme Gérard Lantaigne, de Trois-Rivières, M. et Mme Guy Eon, M. et Mme Lucien Langelier, d'Ottawa.

ne, M. et Mme Langelier partirent en avion pour la Floride et La Havane. Pour voyager, la mariée portait un costume taupe, un chapeau français de même ton garni de velours brun, des accessoires bruns et un manteau taupe orné de mouton de Perse platine. Parmi les invités de l'extérieur, mentionnons: Mlle Alice Albert, de Chicoutimi, M. et Mme Roland Samson, de Québec, M. et Mme d'Arcy Saint-Pierre, de Sherbrooke, M. et Mme Raymond Bonnevillie, de Shawinigan-Sud, M. et Mme Gérard Lantaigne, de Trois-Rivières, M. et Mme Guy Eon, M. et Mme Lucien Langelier, d'Ottawa.

Dîner-dansant

Le dîner-dansant marquant le 25^e anniversaire de fondation de la clinique dentaire du "Montreal Dental Club" aura lieu le 19 octobre, en l'hôtel Mont-Royal. A la table d'honneur, on remarquera: le Dr F. G. Henry, le Dr et Mme George Cameron, le Dr et Mme J. H. Dohan, le Dr et Mme M. L. Donigan, le Dr V. Dubé, président de la Société dentaire de Montréal, et Mme Dubé, le Dr et Mme G. Zimmermann, le Dr et Mme V. Fisk, de Toronto, le Dr et Mme R. Ellis, de Toronto, le Dr Ernest Charron, doyen de la faculté dentaire de l'Université de Montréal, et Mme Charron, le Dr P. Mowry, doyen de la faculté dentaire de McGill, et Mme Mowry, le Dr et Mme A. D. Richardson ainsi que le Dr et Mme S. A. MacSween.

Déplacements

Me C.-A. de Lotbinière Harwood, C.R., est revenu d'un voyage de quelques mois en Europe. Au cours d'un séjour en Angleterre, il fut l'hôte de sa fille, Mme Bruce Moniers-William.

L'hon. et Mme Douglas Abbott, d'Ottawa, sont de passage à Montréal, à l'occasion du départ pour l'Afrique du Sud de leur fille, Elizabeth.

Parmi les invités de l'extérieur, samedi, au mariage Pratte-Bender célébré à Saint-Viateur d'Outremont, on remarquait: l'hon. juge et Mme Albert Sévigny, M. et Mme Camille Noël, Mme Jean-Charles Garneau, M. Guy Hudon, M. et Mme Gustave Beaudry, MM. Jacques Taschereau et André Gagnon, M. et Mme George Donohue, le juge et Mme Thomas Tremblay, M. L.-C. Pollack, M. et Mme Alfred Terreau, Mme E. Flynn, M. et Mme Percy Flynn, M. Pierre Boutin, M. Georges Demers, M. et Mme Fernand Choquette et Mlle Marguerite Choquette, M. et Mme Paul Taschereau, M. et Mme Gilles de Billy, M. Jacques de Billy, M. et Mme Gaston Pratte, tous de Québec, ainsi que M. Louis Pratte, de la Rivière-du-Loup.

Le Dr et Mme Wilder Penfield arriveront, aujourd'hui, à bord de

l'"Empress of Canada" d'un voyage de deux mois en Europe.

Le brigadier et Mme Georges Francoeur, de Québec, passent quelque temps à Montréal et à Ottawa.

M. et Mme Paul L'Heureux, de Sherbrooke, étaient de passage à Ottawa, ces jours derniers.

L'hon. Lionel Berry et lady Helen Berry, de Londres, se sont inscrits au Ritz-Carlton, ces jours derniers.

QUEBEC

—Le mariage de Mlle Aline Gélina, fille de M. et de Mme Georges Gélina, avec le major Jean-Paul Bélanger, fils de M. et de Mme O. Bélanger, a été célébré dernièrement, à neuf heures et demie, en la chapelle Saint-Louis de la Basilique. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Paul-Emile Caron, oncle de la mariée. A cette occasion, une profusion de pompons, de glaïeuls, et autres fleurs de saison ornaient le sanctuaire et l'autel. Pendant la

messe, un programme de chant fut exécuté par Mme Albert Ouellet et M. Marcel Turgeon. La mariée au bras de son père portait une robe blanche dont la jupe légèrement drapée formait une longue traîne, un voile de tulle illusion et dentelle française et un livre d'heures orné de petites roses. M. Bélanger servait de témoin à son fils tandis que MM. Jules Bélanger, frère du marié, et André Houde, cousin de la mariée, plaçaient les invités. Mme Gélina, mère de la mariée, portait une robe de crêpe marine, avec chapeau et accessoires de même teinte et des roses-thé au corsage. Mme Bélanger, mère du marié, était vêtue d'une robe taupe avec chapeau de même ton, accessoires noirs et touffe de roses-thé à l'épaule. Après une réception au Saint-Louis, les mariés partirent pour New-York et Washington. Pour voyager, Mme Bélanger portait un costume de gabardine, mais, un chapeau de même teinte et des accessoires havane.

Nous aimons mieux voir ceux à qui nous faisons du bien que ceux qui nous en font.

La Rochefoucauld

*Savoir
Délicieuse!*



SCELLÉ À VIDE—TOUJOURS FRAIS

dans le
ton et la façon
des modes
d'automne

Nylons de marque
par **HOLEPROOF**

Couleurs
attrayantes

11 couleurs nouvelles...
vous offrent 11 manières
de flatter les jambes. Cou-
leurs subtiles, agréable-
ment harmonisées avec les
modes d'automne, allant
des tons dramatiques du
soir aux teintes du jour.
Toutes en purs et clairs
Nylons par Holeproof.



"Flatter"—Brun délicieux et doux
"Bewitch"—Rouge vin leurrant
"Wistful"—Gris muet doux
"Roguish"—Brun teinté rose rouge
"Magic"—Gris nouveau avec nuance de bleu
"Captivate"—Taupe légère et flatteuse
"Entice"—Noir dramatique
"Fascinate"—Brun intermédiaire chaud
"Wink"—Taupe teinte mûre
"Whisper"—Taupe modeste
"Blue Lure"—Bleu marine prononcé

Nylons
DE MARQUE PAR

HOLEPROOF

Holeproof Hosiery Company of Canada, Limited, London, Ont.
Fabricants aussi de Lingerie Luxite et de chaussettes d'hommes.

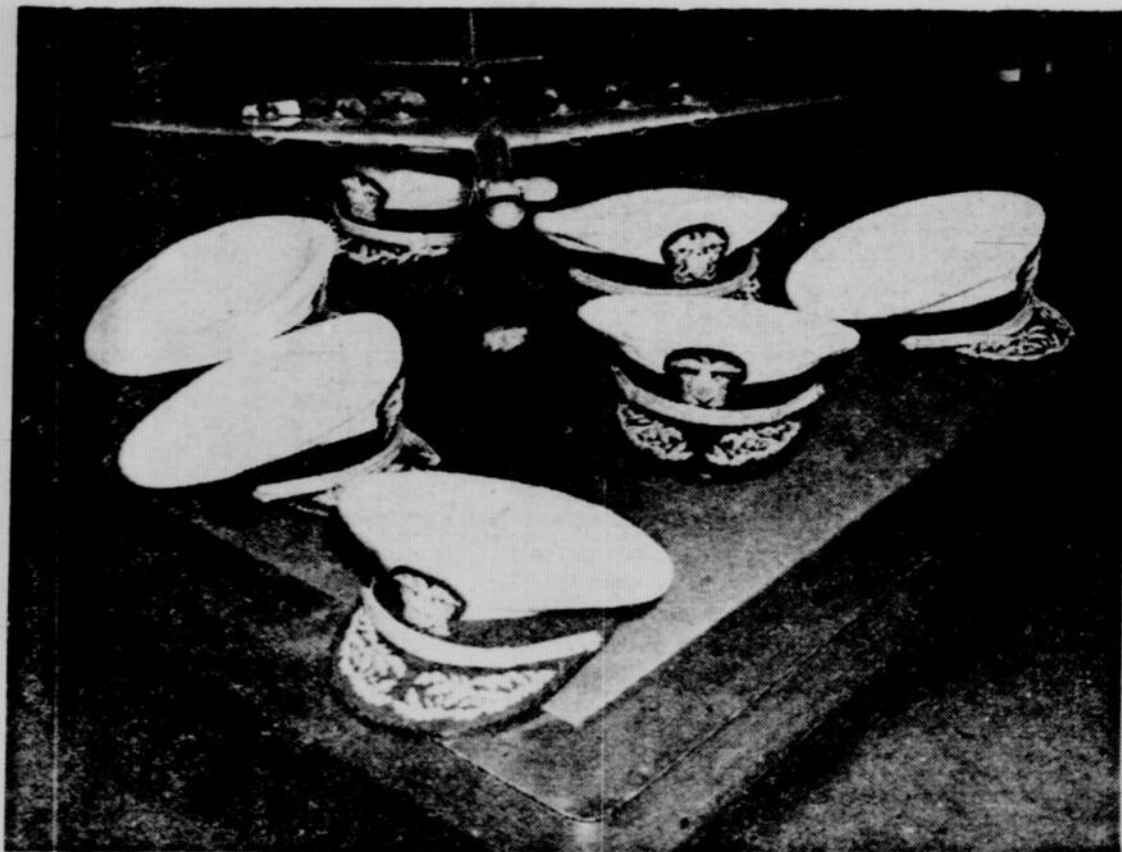
L'ACTUALITÉ EN IMAGES

Ils n'eurent point à se sauver



Ces jeunes Allemands ne ressentirent aucune crainte à l'approche de ces chars d'assaut qui participent présentement à des manœuvres militaires qui groupent cinq pays alliés: Etats-Unis, France, Angleterre, Belgique et Norvège.

Cette photo est un symbole



La maquette du bombardier B-36 n'a pas la table à elle seule, et se trouve en quelque sorte encerclée par les képis galonnés des plus hauts officiers de la marine américaine. La photo a été prise dans l'antichambre du comité des représentants américains qui enquête actuellement sur la valeur du gros bombardier B-36. L'aviation défend

Ambassadrices des Etats-Unis au Danemark



Mme EUGENIE ANDERSON, de Red Wing, Minnesota, vient de se voir attribuer le poste d'ambassadrice des Etats-Unis au Danemark par le président Truman. Mme Anderson, que l'on voit ici surveillant les études musicales de sa fille, a l'honneur d'être la première Américaine à servir son pays à titre d'ambassadrice. Elle est mère de deux enfants.

A la Mémoire d'un Soldat de la Paix



Le souvenir de l'œuvre du Comte Folke Bernadotte, Médiateur des Nations Unies en Palestine, assassiné à Jérusalem, il y a un an, sera perpétué au siège de l'ONU par une plaque de bronze. Sur notre photo, M. le Secrétaire général Trygve Lie, au cours d'une cérémonie émouvante, découvre la plaque. On voit derrière lui M. Ralph Bunche, qui succéda au Comte Bernadotte dans l'œuvre de paix en Terre Sainte; Sir Alexander Cadogan, représentant permanent du Royaume-Uni à l'ONU, et M. Sven Grafstrom, représentant permanent de la Suède, patrie du Comte Folke Bernadotte.

Un prisonnier cherche refuge mais... trouve la police



Montant sur l'allège d'une fenêtre du deuxième étage du palais de Justice de Toronto, GEORGE FRANKLIN, 32 ans, lança un défi aux pompiers de monter l'échelle, menaçant de sauter si on tentait de le rejoindre. Un officier de police le saisit, toutefois, de l'intérieur. Franklin venait de comparaître peu auparavant, en cour, sous une accusation de vol et de

Le site du nouvel externat classique à Saint-Jérôme



La ville de Saint-Jérôme, dans le comté de Terrebonne, aura son externat classique. Les travaux de construction sont déjà commencés. Récemment, Mgr Emile Dubois, P.D., curé à Saint-Jérôme et fondateur du collège, a béni le terrain et présidé aux premiers travaux d'excavation. On remarque, parmi la foule présente, M. Anthony Lessard, le R. F. Alexandre, F.E.C., MM. les abbés Robert Contois, directeur de l'externat classique, J. Grenier, Paul Labelle, Edouard Lazon.

Troupes alliées passées en revue en Allemagne



Dernièrement eut lieu, en Allemagne, une parade militaire alliée qui groupait les Américains, les Britanniques, les Français, les Belges et les Norvégiens. Les Russes avaient été invités à assister au défilé, mais non aux manœuvres. La photographie montre le défilé des chars d'assaut M-26 de l'Armée américaine.

Le successeur du pasteur Shields



Le pasteur T. T. Shields, (à droite) de Toronto, a assumé ce poste durant 22 ans. Son successeur est le vice-président de l'Union, le révérend E. C. Wood, Baptiste de l'Ontario et du Québec après avoir été chassé de la présidence de l'Union des églises de Timmins, Ont.

THÉÂTRE Cinéma MUSIQUE

Reproductions des chefs-d'œuvre de la peinture

La première exposition de reproductions en couleurs des chefs-d'œuvre de la peinture a été inaugurée à la Maison de l'Unesco à Paris. Ces reproductions, sélectionnées parmi les plus belles du monde entier, offrent une vue d'ensemble de la peinture de 1860 à nos jours. L'exposition est particulièrement destinée aux pays dont les musées ne disposent pas de collections d'originaux.

Cinq collections identiques seront envoyées successivement dans les différents pays membres de l'Unesco. Les œuvres seront accompagnées de notices historiques et de courtes biographies.

CAPITOL

A L'AFFICHE
John LUND • Diana LYNN
dans
"MY FRIEND IRMA"

IMPERIAL

A L'AFFICHE
"JUNGLE JIM"
avec JOHNNY WEISMULLER
— Aussi —
"THE MUTINEERS"

ORPHEUM

2e SEMAINE
"HOME OF THE BRAVE"
— Aussi —
"FOLLOW ME QUIETLY"

PALACE

A L'AFFICHE
ROBERT DONAT
dans
"THE WINSLOW BOY"

PRINCESS

2e SEMAINE
GARY COOPER dans
"TASK FORCE"

LOEWS

2e SEMAINE
Jennette JONES • Van HEFLIN
dans
"MADAME BOVARY"

GAYETY

A L'AFFICHE
LORNA RHODE
dans sa Danse de l'Amour
8 autres bons numéros

"GUERRIERS DANS L'OMBRE"
avec Robert Beatty • Simone Signoret

ELECTRA

ST-DENIS

A L'AFFICHE:
"SEUL DANS LA NUIT"
— Aussi —
"Un juré bavard"

CHAMPLAIN

A L'AFFICHE
John PAYNE • Maureen O'HARA
dans
"VOYAGE SENTIMENTAL"
Ce soir à la scène
JULIETTE BELIVEAU

ste-Catherine Est et Papineau. FA. 1685

Au His Majesty's

Sujata et Asoka

Sujata et Asoka comptent parmi les nombreux artistes qui, ayant une fois pu aux auditoires de Montréal, sont revenus par la suite annuellement nous échanter de leur art.

C'est grâce à Dominion Artists que nous avons pu revoir, dimanche soir, ces étonnants danseurs que sont Sujata et Asoka. Leur réputation déjà solidement établie depuis deux ans n'a pas diminué, ni la ferveur du public envers eux.

Dans des costumes éblouissants le couple a dansé les danses orientales pleines de charme et de poésie qui leur ont si rapidement gagné les suffrages américains. Danses de caractère religieux pour la plupart, très expressives toujours.

Danse de Manipur est un tableautin vif et très réussi. La danse du Feu ne manque jamais de grandeur et fut fort applaudie.

Sculptures de Bronze est une oeuvre gracieuse au possible qui a aussi remporté un vif succès. Bref une soirée d'enchantement avec de splendides images orientales animées par la poésie de la danse. La richesse des costumes et des masques soulignent l'habileté des interprètes. M. H.

Exposition Lemelin à Brébeuf

Une exposition des oeuvres de Jean-Maurice Lemelin aura lieu dans les parloirs du collège Jean de Brébeuf, du 25 au 31 octobre prochain.

Lemelin apporte une contribution personnelle à l'art contemporain. Il n'est cependant pas un membre du groupe moderne, et encore moins peut-on lui attribuer le titre de peintre surréaliste, cubiste ou automatiste. Il peint ce qu'il voit, ce qu'il aime, et ce que tout amateur peut reconnaître, avec un sourire qui évoque un souvenir au fond de la mémoire.

Le Ballet de Winnipeg ici très bientôt

Le Ballet de Winnipeg, considéré comme la meilleure troupe professionnelle au Canada, a inscrit quatre nouveaux ballets à son répertoire pour sa tournée transcontinentale qui a débuté à Toronto la semaine dernière. Ces nouveaux ballets sont Romance, musique de Glazounoff et chorégraphie de Gweneth Lloyd; Ballet Composite, musique de Brahms, chorégraphie de David Adams; Kaleidoscope, chorégraphie de Gweneth Lloyd sur des airs de folklore de l'Europe Centrale; et, enfin, Visages, de Gweneth Lloyd, avec musique de Walter Kaufmann, chef de l'Orchestre Symphonique de Winnipeg.

La troupe reprendra le ballet Chapitre 13, dont la musique est du compositeur canadien Robert Fleming, qui remporta un grand succès la saison dernière. Ce ballet est une parodie des romans policiers à prix populaires. Le ballet de Winnipeg sera la première troupe complète à visiter Montréal cette saison.

Les vedettes de la troupe sont Jean McKenzie, David Adams, Arnold Spohr et Viola Busday.

L'horaire du film

ORPHEUM. — "Follow Me Quietly", 10.00, 12.50, 6.10, 8.50. "Home of the Brave", 11.20, 2.00, 4.40, 7.20, 9.55.

CHAMPLAIN. — "Voyage sentimental", 12.21, 2.30, 4.19, 6.18 et 9.00.

LOEWS. — "Madame Bovary", 10.05, 12.25, 2.45, 5.05, 7.25, 9.45.

PALACE. — "The Winslow Boy", 10.00, 12.15, 2.35, 4.50, 7.10, 9.30.

CAPITOL. — "My Friend Irma", 10.05, 12.25, 2.45, 5.05, 7.25, 9.45.

PRINCESS. — "Task Force", 10.05, 12.20, 2.35, 4.50, 7.05, 9.25.

IMPERIAL. — "The Mutineers", 11.20, 1.45, 4.10, 6.35, 9.00; dimanche, 1.45, 4.10, 6.35, 9.00. "Jungle Jim", 10.05, 12.30, 2.55, 5.20, 7.45, 10.10; dimanche, 12.30, 2.55, 5.20, 7.45, 10.10.

ST-DENIS. — "Seul dans la Nuit", 12.20, 3.30, 6.35, 9.40; "Monsieur Bibi", 2.20, 5.25, 8.35; "Fredo Gardoni", 2.40, 5.50, 8.50.

ELECTRA. — "Guerriers dans l'ombre".

Dans la "Cathédrale"



JEANNINE SUTTO, qui a assumé un rôle important dans "La Cathédrale..." de Jean Desprez, dont la création aura lieu le 25 octobre au Monument National.

VLM présente les Compagnons de la Chanson le 25

En même temps que les réputés Compagnons de la Chanson, la Société VLM présentera au Gesù, à compter du 25 octobre prochain, une férie inédite de Félix Leclerc intitulée "La Caverne des Splendeurs". Cette férie valut, l'an dernier, à son auteur le premier prix du concours dramatique des Amis de l'Art.

Pour donner au public un spectacle d'une qualité pouvant se marier à l'enviable réputation des Compagnons de la Chanson, rien n'a été épargné pour faire de "La Caverne des Splendeurs" un lever de rideau que tout Montréal applaudira. Mise en scène par Guy

ROCKHEAD'S Paradise Cafe

"Harlem de Montréal"

avec en vedette
* BABY LAZAR-SCRUGGS
danseuse exotique sensationnelle

* PHIL GOMEZ
baryton populaire de N.Y.

* LEM & DICKIE
couple de danseurs extraordinaires

* ANNABELLA WILSON
et ses Rockadettes

* MARCELLUS WILSON
M.C.

* LORD CARESSER
au bar d'en bas

3 SPECTACLES
PAR SOIR

Licence complète C.L.Q.
1252, rue St-Antoine

Mauffette, "La Caverne des Splendeurs" comporte une distribution hors pair choisie parmi les meilleurs artistes de Montréal. Jean Coutu dans le rôle d'Arlequin, Guy Mauffette en Don Quichotte, Clément Latour en Polichinelle, Félix Leclerc en Pierrot, Carl Dubuc en Père Noël, Gaétane Laniel en Chat Botté, Gilles Pelletier en Chasseur, Lise LaSalle en Petit Chaperon Rouge, feront des compositions remarquables que vous voudrez voir et revoir.

ROCHE ET AZNAVOUR

Les deux
populaires
duettistes français

JEAN RAFA

le dynamique animateur
parisien

AVEC

AÏDA

discuse parisienne

FERNAND GIGNAC

LUCILLE LAUZON

et l'orchestre
de Robert COUSINEAU

AU

FAISAN DORÉ

1417

Boul. St-Laurent
LA. 3520

L'HOTEL
RITZ-CARLTON
présente
**ROSALIND
COURTRIGHT**
chanteuse à la voix chaude
et aux cheveux châtons
dans
"Chansons pour
vous seul"
Une charmante
collection de
ballades an-
glaises, fran-
çaises et es-
pagnoles.
**PREMIERE
CE SOIR**
DEUX SPECTACLES
PAR SOIR
9.30 ET 11.30

GEORGE KENT
Pianiste au style mo-
derne de 8.30 p.m. à
la fermeture

Au Ritz Cafe
Réservations: PLateau 4212

Louise Darios au Gesù le 30 octobre

Louise Darios, la fameuse interprète de la chanson française à travers les siècles, se présentera au Gesù, le lundi 31 octobre prochain avec un programme aussi nouveau qu'intéressant.

Louise Darios chantera d'abord une suite d'Airs Galants du XVIII^e siècle, harmonisés par le maître français: Claude Delvincourt; ces chansons populaires, dont la grâce un peu mièvre et toujours piquante retrouvent une vie nouvelle à travers la version moderne de ce musicien.

La deuxième partie du programme comprend la création des "Cris de Paris", un sketch dont Louise Darios est l'auteur et qui lui permet de mettre en scène le véritable folklore parisien. L'action se déroule dans les rues de la capitale française, au cours d'une journée qui durera un siècle, commençant à l'aube de 1789 pour finir dans la nuit, en 1889. Les personnages sont authentiques, les chansons et les cris rigoureusement historiques ont été recueillis par Louise Darios à la Bibliothèque Nle. de Paris. L'artiste interprétera seule, tous les personnages de ce sketch.

La troisième et dernière partie du récital offrira une suite de chansons d'amour, intitulée: "L'Amour en France à travers ses chansons". L'accompagnement a été confié à Madeleine Raymond, qui a harmonisé les "Cris de Paris" et à Pierre Beaudet.

Nelson Eddy se fera entendre au St-Denis

Voilà le programme choisi par Nelson Eddy, le célèbre baryton de l'écran, pour son premier récital à Montréal, qui aura lieu vendredi le 21 octobre, sur la scène du théâtre St-Denis, sous les auspices de Canadian Concerts & Artists. Le pianiste accompagnateur sera Theodore Paxson; Shenandoah, chant de la marine américaine, arrangement Theodore Paxson; He's Goin' Away, chant de montagne de la Caroline, arrangement Katherine K. Davis; Bid your Love, folklore du Middle West, arrangement Theodore Paxson; Blow Ye Winds, chanson de la marine américaine, arrangement Theodore Paxson; Blick keh umber, extrait de Tannhauser, Richard Wagner; Standchen, Franz Schubert; Pur Funfzehn Pfennige, Richard Strauss; Über den Bergen, Franz Mitter; Der Rattenfänger, Hugo Wolf; un groupe de trois pièces au piano par Theodore Paxson: Prélude, Sergei Rachmaninoff; Étude, Sergei Rachmaninoff; Étude-Tableau, Sergei Rachmaninoff; un autre groupe de chansons par Nelson Eddy: Ballade de la Reine Mab, extrait de Roméo et Juliette, Charles Gounod; Romance, Claude A. Debussy; La Danse Macabre, Camille St-Saëns; Étude, Massenet; La Chevauchée du Cid, Vincent d'Indy; No Prophet, I, Sergei Rachmaninoff; When I have sung my Song, Ernest Charles; Mam'selle Marie, David Guion; Laughing Song, Theodore Paxson.

TOUS LES SOIRS

AU
Café de l'Est



★ **Jacques NORMAND**
Le toujours populaire chanteur et M.C.

Plus un groupe d'artistes de N.Y. et de Hollywood.

★ **Léo DUFORT**
ET SON ORCHESTRE

2 - SPECTACLES PAR SOIR - 2
3 - LE SAMEDI - 3

4558 est, NOTRE-DAME
Réservations: CL. 4455

REVUE DES CINÉMAS

AU SAINT-DENIS

Devant le succès remporté à la scène par le fameux Trio Gardoni, la direction du Saint-Denis est fière d'annoncer une seconde semaine d'engagement des célèbres comédiens musiciens Fredo Gardoni, Jimson et Momo, dans un programme entièrement nouveau.

A l'affiche le charmant chanteur Jacques Pills dans un film musical d'action et d'aventure "Seul dans la Nuit". Les femmes ont peut-être le tort de s'occuper de ce qui ne les regarde pas, mais il faut reconnaître qu'elles ont du flair. Et Sophie Desmarests en a tellement qu'elle démêle le mystère de "Seul dans la nuit". En effet dès la première image du film, le spectateur est plongé en pleine aventure. Une jeune fille est assassinée par un mystérieux inconnu qui, une seconde avant le crime, fredonnait la célèbre chanson "Seul dans la nuit". C'est alors dans l'entourage d'un chanteur de radio, vedette de la télévision, qu'un policier mène l'enquête, d'autant plus qu'un nouveau crime, bientôt suivi d'un troisième, vient s'ajouter au premier, toujours scandé de cette chanson favorite. Qui est le coupable? Les cinéphiles auront la surprise de leur vie, en découvrant le véritable criminel.

Du chant, de la musique, un précieux atout, Jacques Pills, de l'aventure, des coups de théâtre, le tout enveloppé dans l'ambiance des coulisses d'un poste de radio-télévision, voilà ce qu'offre "Seul dans la nuit". Aux côtés de Pills, la charmante jeune première Sophie Desmarests, Ginette Bapdin, Bernard Blier, Jean Davy.

Au même programme la plus dé-

sopilante comédie qui soit, une histoire à mourir de rire "Un juré bavard" avec l'ineffable Pauline Carton.

Le Drama Circle présente une oeuvre de René Fauchois

La prochaine oeuvre théâtrale montée par le Drama Circle et dont la première représentation aura lieu ce soir, à la salle municipale de Ville Mont-Royal, est tirée de "Prenez Garde à la peinture", de René Fauchois.

Cette pièce, adaptée en anglais par Sidney Howard, sera représentée au cours de ce mois dans sept endroits différents de la région montréalaise. Après la représentation inaugurale à Ville Mont-Royal, une autre aura lieu mercredi soir à la salle de l'église St-Jean l'Évangéliste. Par la suite, d'autres seront données à

En vedette tous les soirs!

★ **Christine GARDONI**

charmante chanteuse

★ **Syd RICE**

comédien et M.C.

★ **Ted LESTER**

numéro musical

★ **Gus "Belle-Isle"**

et son trio

LA RUCHE DES BELLES FILLES

PRESENTE
le REGAL en TRIPLE
de la saison

BARTON

dans leur comédie sensationnelle
Dans une nouvelle revue de
musique

"ARTISTS & MODELS"
Co-vedettes

FRANCIS KOHLER
Numéro de nouveauté musicale

EVELYN FAHRNEY
Danseuse à claquette étoile

DIANE BARON
Petite chanteuse de genre

THE THREE ESCORTS
Les Chevaliers de la danse

L'orchestre de LEN HOWARD

12 - GRACIEUSES BEAUTES - 12

Diner à la table d'hôte \$2.50
1er spectacle à 8 h. 45 p.m.

Licences complètes
PAS DE FRAIS
D'ADMISSION

CHEZ MAURICE
CAFÉ

1244 ST. CATHERINE W. Phone 460-1127

deux spectacles par soir
PAS DE FRAIS DE COUVERT
DELICIEUX REPAS
A TOUTES HEURES
Permis complet de la C.L.Q.

**CAFÉ
BLUE
SKY**

65 ouest, rue Ste-Catherine
(en face du théâtre Gayety)

Rés.: Tél.: HA. 6832

FIESTA NITE

Tous les MERCREDIS
SOIRS au programme:
des danseurs des studios
Arthur Murray. Exhibi-
tions, participations de
l'assistance... COUS
GRATUITS ET CON-
COURS de RUMBA.

AVIS - Nous sommes
heureux d'accueillir les
femmes (seules) à notre
SPECTACLE du DINNER
6 hres à 10 hres p.m.

POUR UNE SEMAINE SEULEMENT

HELEN FORREST

A la voix de velours, étoile du specta-
cle radiophonique Dick Haymes. Artiste
du disque.

Un groupe d'artistes de N.-Y.
Armand Meerte et son orchestre
Les Esquirittes

à l'
Esquire

LA. 6700

HA. 5466

1224 RUE STANLEY

Cartierville, à Ville St-Laurent, à Notre-Dame-de-Grâce, à Rosemont, ainsi qu'à l'auditorium de la compagnie Bell, Côte Beaver Hall.

Un des buts principaux que se propose d'atteindre le Drama Circle, au dire de Richard Kronold, qui préside à l'organisation et qui est le metteur en scène de la pièce, c'est de montrer des oeuvres théâtrales dans des endroits de la région montréalaise où, en général, on en voit fort peu.

CONVOCACTION

Réunions de la S.S.J.R. - Saint-Pierre-Claver: Assemblée régulière, ce soir, à 8 heures 30, à 4830, rue Delormier. Notre-Dame-des-Sept-Douleurs: Assemblée régulière, ce soir, à 8 heures 30, salle Chevaliers-Colomb, coin boulevard Lasalle et de l'Eglise. St-Clément: Assemblée régulière, ce soir, à 8 heures 15, au sous-sol de l'église St-Clément, 1611, rue St-Clément.

PAUL LETANG présente

Rudy

HIRIGOYEN

Tenor de la "Gaieté Lyrique de Paris", l'interprète de l'opérette "Andalousie"

Alexander

Chanteuse internationale de retour d'une tournée de l'Europe.

Francis

LINEL

Chanteur fantaisiste de la troupe
"Luis Mariano"

**Quartier
Latin**

ECOUTEZ tous les MERCREDIS
CKAC - 8.00 à 8.30
l'émission irradiée directement du
Quartier Latin

1177, rue de la Montagne

TZIGANE ROOM

CAROL présente

★ **BILL PARKER** ★
chanteur, vedette de "Finlans Rainbow"

★ **ALFREDO and LENORIE** ★
danseurs légers

★ **SUSAN TAYLOR** ★
chanteuse d'opérette

Orchestre de Will Skinner, avec Joska de Babare
Souper de dernière heure. — Lunch — Diner
Les steaks sont à leur meilleur au

BUCHAREST
3956, ST-LAURENT

Au plus GAI CABARET DE MONTREAL

AIR CLIMATISE

SAMEDI et DIMANCHE
APRES-MIDI

ORCHESTRES DE RENOMMEE
vous feront danser sur un des plus beaux
parquets élevés à Montréal.

Tous les après-midi
COCKTAIL MUSICAL
de 4 à 7.00 p.m.
irradié de 5 à 5.30 de CHLP

FRANK FARRELL
dynamique chanteur

BOB STEVENS
comédien favori des
Montréalais

LES VALENTINE
danseurs de réputation

FERNAND BORDELEAU
et son orchestre

Tous les soirs
et à 5 p.m.
le dimanche

DENIS DROUIN
et les professeurs de danse de
ARTHUR MURRAY

LICENCE COMPLETE
Pas de frais de couvert
ni minimum.

CHAQUE SOIR
SPECTACLES
10 h. — 12 h. — 1 h. 30 a.m.
ARTISTES de N.Y. et HOLLYWOOD

Porte voisine du Palace
**RESERVATIONS
PL. 1962**

TOP HAT

Smith en tête des compteurs; Roger Léger cédé au Cincinnati

Sid Smith des Leafs de Toronto occupe la première position des compteurs de la ligue de hockey Nationale avec un total de quatre points répartis en deux buts et deux assists. Smith avait remporté le championnat des compteurs de la ligue Américaine l'an dernier avant d'être rappelé par les Leafs.

Sept joueurs sont égaux en 2ème place avec deux points chacun. Parmi ce nombre, Maurice Richard, du Canadien, et George Gee, des Red Wings, de Détroit, ont la distinction d'avoir réussi trois buts chacun pour mener la ligue dans ce domaine.

Chez les gardiens de buts, Bill Durnan, qui n'a accordé qu'un seul but en deux parties, détient la première position. Bill a pris un repos hier et il n'a pas participé à l'exercice du Canadien. La coupure qu'il a subie à l'oeil gauche lorsqu'il a été atteint par un dur lancer de Bud Poile a nécessité six points de suture et Dick Irvin a cru bon de lui donner congé.

Dans le camp du Tricolore, on a annoncé que le joueur de défense, Roger Léger, a été cédé au club Cincinnati de la ligue Américaine pour une couple de semaines. Il remplacera Jacques Deslauriers qui est au repos forcé à cause d'une blessure à une main.

Les clubs de la ligue Nationale étaient tous au repos hier soir, mais trois parties seront à l'affiche demain. Le Canadien jouera alors sa première partie à l'étranger contre ses vieux rivaux, les Leafs de Toronto, au Maple Leaf Garden; les Rangers de New-York visiteront les



SID SMITH

queurs qui progressent et finalement, les Bruins de Boston, qui ont le jeune Gelineau dans les buts, n'ont accordé que deux points par partie, de sorte que la défense des Bruins est améliorée définitivement avec l'acquisition de Quackenbush.

Voici la liste des meilleurs compteurs :

	B.	A.	Pts.	Pu.
S. Smith, Toronto	2	2	4	0
Richard, Canadien	3	0	3	4
Gee, Détroit	3	0	3	7
Ronny, Boston	1	1	2	0
Mackell, Toronto	1	1	2	0
Meeker, Toronto	1	1	2	0
Dubé, Canadien	1	1	2	0
Peterson, Boston	1	1	2	0
K. Smith, Boston	1	1	2	0
Reay, Canadien	1	1	2	0
Lach, Canadien	1	1	2	0
Plamondon, Canadien	1	1	2	0
Watson, Toronto	1	1	2	0
Kennedy, Toronto	1	1	2	10
Thomson, Toronto	0	1	1	0
Gardiner, Toronto	0	1	1	0
Fisher, New-York	0	1	1	0
Lindsay, Détroit	0	1	1	4
Klukay, Toronto	0	1	1	0
Laprade, New-York	0	1	1	0
O'Connor, N.-York	0	1	1	0
G. Stewart, Chicago	0	1	1	0
J. Conacher, Chic.	0	1	1	0
R. Conacher, Chic.	0	1	1	0
Egan, New-York	0	1	1	2
Goldham, Chicago	0	1	1	6
Bodnar, Chicago	0	1	1	0
D. Bentley, Chicago	0	1	1	0
Moslenko, Chicago	0	1	1	0
Prystai, Chicago	0	1	1	0
Brown, Chicago	0	1	1	0
Abel, Détroit	0	1	1	0
Timgren, Toronto	0	1	1	0
Dawes, Toronto	0	1	1	0
Raleigh, New-York	0	1	1	0
Juzda, Toronto	0	1	1	0
Warwick, Canadien	0	1	1	0
Mathers, Toronto	0	1	1	0
Harmon, Canadien	0	1	1	0
Leswick, New-York	0	1	1	0
Harvey, Canadien	0	1	1	10
Reardon, Canadien	0	1	1	0
Kelly, Détroit	0	1	1	0
Reise, Détroit	0	1	1	8

LES GARDIENS DE BUTS

	J.	B.C.	Bl.	Moy.
Durnan, Canadien	1	1	1	.50
Gelineau, Boston	4	0	2	.50
Rayner, New-York	5	0	2	.50
Broda, Toronto	5	0	2	.50
Lumley, Détroit	6	0	3	.50
Brimsek, Chicago	8	0	4	.50

LES PUNITIIONS

	Minutes
Montréal	36
Détroit	33
New-York	28
Toronto	20
Chicago	18
Boston	16

Fin de la carrière du fameux Assault

BALTIMORE, 18. — Assault, un des meilleurs pur sang de tous les temps dans l'histoire du turf aux États-Unis, a couru sa dernière course.

Son entraîneur, Hax Hirsch, a déclaré dans un télégramme envoyé au Maryland Jockey Club que Assault, vainqueur de la triple couronne en 1946, ne participerait plus à aucune course. Assault devait prendre part dans le Pimlico Special le 28 octobre prochain.

A la piste Jamaica, samedi dernier, Assault s'est classé en huitième position dans le handicap Grey Lag. Assault rescent plusieurs douleurs aux pattes, selon l'entraîneur

Hirsch et par conséquent n'est plus capable de courir.

Durant sa carrière comme coureur, Assault a permis à son propriétaire de gagner un magnifique total de \$672,520, en bourses. En 1946, Assault finit premier dans le derby de Kentucky, les stakes Preakness et Belmont.

René Cyr inscrit

René Cyr, fameux cycliste professionnel de Montréal participera au Derby International de Bicyclette qui aura lieu à l'Auditorium de Verdun du 6 au 22 novembre. Cyr est maintenant reconnu comme champion cycliste du continent américain.



HIER

Aucune joute au programme.

AUJOURD'HUI

Ligue Senior :
Royal à Sherbrooke.
Ligue Junior :
Québec vs National.
Valleyfield vs Canadien.
(programme double au Forum)

CLASSEMENTS

Ligue Nationale :	P.	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Canadiens	2	2	0	0	7	1	4	
Toronto	2	1	0	1	9	5	3	
Détroit	2	1	1	0	3	6	2	
Chicago	2	0	1	1	4	8	1	
Rangers	2	0	1	1	3	5	1	
Boston	2	0	1	1	3	4	1	

Ligue Américaine :
(Division Est)

	P.	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Buffalo	3	1	1	1	11	9	3	
New Haven	3	1	1	1	13	13	3	
Hershey	3	1	2	0	12	14	2	
Providence	3	1	2	0	15	18	2	
Springfield	4	1	3	0	8	18	2	

(Division Ouest)

	P.	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Cleveland	3	3	0	0	19	9	6	
Indianapolis	3	2	0	1	8	3	5	
Pittsburgh	4	2	1	1	16	6	5	
St-Louis	3	1	1	1	10	12	3	
Cincinnati	3	0	2	1	3	15	1	

Ligue Senior :

	P.	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Québec	3	3	0	0	13	6	6	
Valleyfield	5	2	2	1	19	20	5	
Ottawa	3	2	1	0	11	6	4	
Royal	3	1	1	1	6	6	3	
Chicoutimi	2	1	1	0	7	6	2	
Shawinigan	4	1	3	0	13	21	2	
Sherbrooke	2	0	2	0	2	6	0	

Ligue Junior :

	P.	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Québec	1	1	0	0	7	2	2	
T-Rivières	1	1	0	0	7	1	2	
Royal	1	1	0	0	4	3	2	
National	1	0	1	0	3	4	0	
Valleyfield	1	0	1	0	1	7	0	
Verdun	1	0	1	0	2	7	0	
Canadien	0	0	0	0	0	0	0	

Hommage à Coleman

NEW-YORK. — Avant de quitter la métropole américaine, le gérant Casey Stengel, des Yankees, a exprimé l'opinion que son deuxième-but Jerry Coleman mérite d'être choisi la meilleure recrue de l'année. Il affirme que Coleman sera le deuxième-but régulier de son club l'an dernier et éventuellement le successeur de Phil Rizzuto à l'arrêt-court.

Douglas mène les compteurs de l'Américaine après une semaine

NEW-YORK, 18. — Les Douglas des Barons de Cleveland occupent la première place des compteurs de la ligue Américaine après une semaine d'activités. Douglas est un ancien joueur des Bisons de Buffalo. Il mène la ligue avec un total de 13 points, 5 de plus que Ken Schulz qui vient en deuxième place. Gil Mayer est en vedette chez les gardiens de buts.

Les statistiques compilées aux quartiers-généraux du circuit Podoloff révèlent que Douglas a compté six buts et fourni sept assistances en trois joutes pour un excellent total de 13 points. Deux autres joueurs du Cleveland suivent Douglas dans le classement des compteurs. Ken Schultz détient la seconde position avec un record de deux buts et six assistances pour huit points, tandis que Roy Kelly vient en troisième place avec quatre buts et six assistances pour sept points. Kelly partage toutefois les honneurs de la 3e place avec Jack McGill, des Reds de Providence, qui a également sept points à son crédit.

Au nombre des autres meilleurs compteurs de la ligue on remarque les noms de Gordie Bruce et Norm Larson, des Bears de Hershey; Fred Brown, des Ramblers de New Haven; Ed Kullman, du Providence; Cliff Simpson, des Flyers de St-Louis, et Ab Oemarco, des Bisons de Buffalo, qui ont chacun accumulé cinq points depuis le début de la saison 1949-50.

Chez les gardiens de buts, Gil Mayer, qui a remplacé Baz Bastien dans les filets des Hornets de Pittsburgh, a réussi un blanchissage. Terry Sawchuk, des Capitols d'Indianapolis, a alloué le moins de buts en trois joutes.

Bud MacPherson, un porte-couleurs du Cincinnati, est le vainqueur de la ligue avec un total de 15 minutes passées sur le banc du pénitencier.

Les Douglas, Cleveland	3	5	7	13
Ken Schultz, Cleveland	3	2	6	8
Roy Kelly, Cleveland	3	4	3	7
Jack McGill, Providence	3	2	6	7
Gordie Bruce, Hershey	3	4	1	5
Fred Brown, N.-Haven	3	3	2	5
Ed Kullman, Prov.	3	3	2	5
Norm Larson, Hershey	3	2	3	5
Cliff, Simpson, St-L.	3	2	3	5
Ab DeMarco, Buffalo	3	1	4	5

Club de baseball en tournée au Japon

TOKYO. — Le club de baseball Seals de San Francisco, piloté par Lefty O'Doul, poursuit sa tournée d'exhibition au Japon. Il rencontrera le club de baseball professionnel de l'Est du Japon demain, après avoir gagné les deux premières joutes de la tournée.

Harold Dade gagne

SYDNEY, Australie, 18. — Harold Dade, de San Francisco, champion poids coq du monde, a emporté la décision sur Filley Bennett, d'Australie, dans un combat de 12 rondes.

Dade pesait 131 livres et Bennett 129-1-2 livres.

Importante réunion demain à Rosemont

La première assemblée pour l'organisation des sports d'hiver dans le district St-Ambroise-Rosemont sera tenue le 19 octobre à 8 heures p.m., à la salle paroissiale Saint-Marc, située coin des rues Beaubien est et première avenue Rosemont.

Aimé Constantia, moniteur de district, pour la Division des Jeux et Sports, dont Georges Mantha est le surintendant, présidera cette assemblée.

Sont invités à cette réunion, tous les représentants des clubs de hockey, ballon-balai, ou ballon au paucier, qui sont intéressés à faire partie des ligues des Terrains de Jeux pour la saison 1949-1950.

A cette assemblée, les règlements de ligues seront expliqués, et aussi les situations des patinoires dans le district seront données.

Informations: Aimé Constantia, Chalet Lafontaine, P.L. 6111 local 164; Moniteur de district, Chalet Lalancette, Falkirk 1803.

Bucky Harris prendra une décision vendredi

SAN DIEGO. — La direction du club de baseball San Diego attendra des nouvelles de Bucky Harris d'ici la fin de la semaine alors que Harris décidera d'accepter ou de refuser la gérance du club Washington de la ligue Américaine. Harris peut conserver la gérance du club San Diego, s'il le veut.

Lachapelle bat Edwards

QUEBEC. — Marcel Lachapelle, 131 livres de Montréal, a défait le nègre Ray Edwards, 131 livres de Jamaica, N.-Y., par décision dans un combat de 10 rondes disputé, ici hier, devant une foule de 2,000 personnes. La décision fut unanime.

A la fin de la deuxième ronde, Edwards était douloureusement coupé au-dessus de l'oeil gauche. Aucun boxeur n'est allé au plancher durant la rencontre. C'était la troisième fois que ces deux boxeurs en venaient aux prises. Edwards a gagné le premier match par K.O. à la 10e ronde et le second par décision.

Dans une préliminaire, Marc Bégin de Québec a défait Angelo Nardoni de Montréal par mise hors de combat au bout de 2:43 minutes de la deuxième ronde.

Trois nouveaux joueurs des Red Wings



Jimmy PETERS



Pete BABANDO



Clare MARTIN

Ces trois étoiles de hockey portent cette année l'uniforme des Red Wings de Détroit, ayant été obtenus récemment des Bruins de Boston dans un échange pour l'excellent joueur de défense Jim Quackenbush.

LE COIN
DES
SPORTS

par

JEAN-PAUL SARAULT



Les clubs National et Royal se sont livrés une belle lutte lors de l'ouverture du hockey junior dimanche soir au Forum et tout laisse prévoir que ces deux clubs ne se ménageront point dans leurs prochaines joutes.

Le club National, qui n'alligne que trois joueurs de l'an dernier, soit Geoffrion, Quesnel et Bumbacco, n'a pas fait trop mauvaise figure avec tous ses nouveaux venus. Butch Bouchard a su former trois bonnes lignes d'attaques avec des joueurs venant d'un peu partout et avec l'expérience d'une couple de parties, le club de la Palestre aura son mot à dire, surtout s'il obtient du renfort.

Le trio Pronovost-Geoffrion-James a été le meilleur sur la glace pour les deux clubs. Pronovost est une jeune recrue de Shawinigan, tandis que James a joué avec St-Hyacinthe et Canadien Jr l'an dernier. Pronovost et James se sont bien entendus avec Geoffrion et cette ligne demeurera probablement intacte.

Bernard Quesnel, Jean-Marie Fillion et Allard ont formé l'autre ligne du club à Butch Bouchard et ces trois joueurs, qui sont considérés comme des vétérans de la ligue Junior puisqu'ils n'en sont pas à leur première saison dans le circuit Thérien, évolueront fort probablement ensemble toute l'année.

Le troisième trio est formé de Virgili, Savard et Pawchuck, trois diminutifs joueurs qui toutefois ne manquent pas de combativité et de rapidité. Bouchard croit que son club serait plus puissant s'il pouvait aligner des joueurs mieux constitués pour cette troisième ligne.

Le National est légèrement plus puissant que l'an dernier sur la défensive, mais pas beaucoup. Denis Brodeur a brillé d'un vif éclat malgré les quatre buts enregistrés contre lui dimanche et il n'aura pas de difficultés à faire oublier le départ de Gaetan Desforges.

Pour le protéger, Brodeur a devant lui le gros McAvoy qui a pratiqué avec le Canadien professionnel à St-Hyacinthe et qui devrait connaître une bonne saison. Il est actuellement le meilleur joueur de défense du National, mais il manque d'expérience.

Machney est un gros joueur d'environ 175 livres, mais il n'est pas en condition. Il s'améliorera toutefois avec le temps et il devrait se montrer utile un peu plus tard. L'autre joueur d'arrière garde est Joe Bumbacco, qui était avec le National l'an dernier. Bumbacco ne s'est guère amélioré et il devra se surpasser pour rester avec l'équipe de Bouchard. Scotty Morrison a aussi été employé à la défense.

Bouchard s'attend à obtenir les services de Jack Smith, frère de Ken des Bruins de Boston, qui n'a pas joué dimanche. Les clubs Royal et National se disputent actuellement ce joueur. Butch a déclaré qu'il ferait tout son possible pour obtenir Smith qui lui serait très utile. Si Smith demeure avec le Royal, Bouchard obtiendra probablement Matt Benoit en retour. Benoit a plus d'expérience que Smith, ayant aidé au Royal à s'emparer la coupe Memorial l'an dernier.

Un excellent programme double sera présenté ce soir au Forum alors que le National rencontrera les Citadelles de Québec et le Canadien les Maple Leafs de Verdun. Les Citadelles semblent être puissants et on aura l'occasion de connaître leur juste valeur. Ce sera une

Jack Smith, Rousseau et Benoit du Royal passeraient au National

Le National, qui rencontrera les Citadelles de Québec dans la deuxième partie d'un programme double de la ligue Québec Junior, ce soir, au Forum, serait sensiblement renforcé. En effet il est rumeur que le club dirigé par Emile Butch Bouchard, obtienne les services de quatre joueurs du Royal Junior, dont Roland Rousseau, Mat Benoit et Jack Smith, frère de Ken du Boston.

Cette transaction aura probablement lieu aujourd'hui et les nouveaux porte-couleurs du National seraient en uniforme pour la joute de ce soir contre Québec. Cet échange aura lieu parce que le Royal Senior aurait décidé de choisir le National comme club ferme au lieu du Royal comme par les années passées. On sait qu'un club senior n'a droit qu'à un seul club junior comme ferme et c'est pourquoi la direction du Royal Sr a fait cette transaction dans son club ferme.

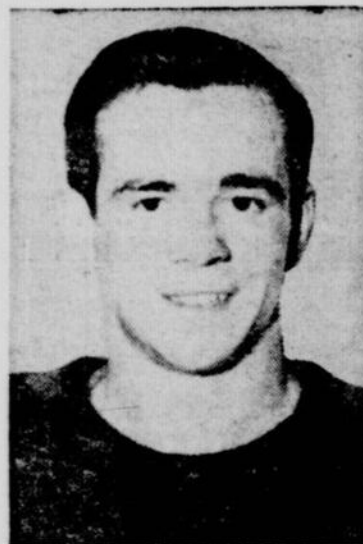
Dans la première partie les Braves de Valleyfield rencontreront le Canadien Jr de Billy Reay.

Le Valleyfield a subi la défaite aux Trois-Rivières dimanche dernier, mais c'est une équipe sensiblement plus forte que l'an dernier qui disputera la victoire au Canadien ce soir. Eddie Cadieux, le pilote, est confiant de faire excellente figure. Le Valleyfield n'a perdu les services que d'un seul joueur. Il s'agit de Franklin qui est passé aux Braves de la ligue senior.

Dans la deuxième joute ce soir le National, habilement piloté par Butch Bouchard, tentera de venger l'échec subi aux mains des Citadelles lors des éliminations l'an dernier.

Denis Brodeur a affiché une tenue sensationnelle dans les filets du club de la rue Cherrier dimanche et devrait être un des meilleurs cerbères du circuit cette saison. Bernard Geoffrion, Jesse James, Bernard Quesnel, Fillion et Pronovost ont été les plus effectifs à l'attaque. A la ligne bleue Bumbacco est un joueur amélioré tandis que McAvoy ne craint pas d'appliquer les coups d'épaules.

Les Citadelles ont perdu les ser-



ROLAND ROUSSEAU

vices de plusieurs réguliers de l'an dernier mais plusieurs nouveaux venus de calibre ont comblé les vides. Québec aligne cette saison Milt Pridham et Gervais, deux pivots des Cyclones St-François. Xavier qui n'opèrent pas cette année. Spike Laliberté est encore avec le club de la Vieille Capitale. Les sept clubs semblent mieux balancés cette saison et la course au championnat promet d'être plus serrée que jamais.

Les Citadelles représentent sur papier une équipe formidable, mais les clubs Canadien, Royal, National et Trois-Rivières lui livreront une lutte serrée. Valleyfield et les Leafs de Verdun causeront des surprises.

Seerey à Memphis

CHICAGO — Pat Seerey, voltigeur qui a joué pour cinq clubs différents la saison dernière, a été cédé aux Chicks de Memphis de la Southern Association par les White Sox de Chicago.

Seerey, un puissant frappeur qui est retiré trop de fois au bâton, a été acquis par les Sox des Indiens de Cleveland l'an dernier et il a joué pour Chicago, Los Angeles, Kansas City, Newark et San Antonio la saison dernière.

Jeune joueur engagé

PHILADELPHIE — Le club de baseball des Phillies a engagé le lanceur droitier Emmanuel Sonny Amodio, âgé seulement de 22 ans. Amodio, qui a gagné sept parties contre une seule défaite pour le club de l'Université St. John de Brooklyn, est cédé aux Leafs de Toronto.

Parker signe

NEW-YORK — Frankie Parker a signé un contrat professionnel avec Bobby Riggs hier et il se joindra à la troupe de tennis pro, qui compte déjà Jack Kramer, Pancho Gonzales, Pancho Segura et Bobby Riggs. La tournée débutera le 25 octobre, à New-York.

Charles très actif

SALT LAKE CITY. — Le champion poids-lourd Ezzard Charles espère défendre de nouveau son championnat, sous peu. D'ici les fêtes, il livrera 25 matches d'exhibition. Les aspirants au titre de Charles sont peu nombreux. Parmi les plus capables, il y a Cesar Brion, un Argentin, Roland Lo-Starza, du Bronx, Joey Maxim, de Cleveland, et Nick Barone, de Syracuse.

Offre à Brucker

SEATTLE, Wash. — Earle Sheely, des Seattle Rainiers, de la Ligue de Baseball du Pacifique, veut obtenir les services de Earle Brucker, l'ancien gérant des Athletics de Philadelphie, pour diriger les Rainiers l'an prochain.

Brucker demeure à San Diego, et il vient d'être congédié de son poste avec les Athletics. La position de gérant est actuellement libre, depuis le départ de Del Baker. Brucker et Paul Richards, le gérant du Buffalo, champions de l'Internationale, ont reçu une offre pour diriger l'équipe.



RAYMOND PAGE, un étudiant du collège Ste-Marie, a remporté le championnat senior Interuniversitaire cette saison.

Carlin expérimentera encore avec des jeunes à Sherbrooke ce soir. -- Bisailon en vedette

Le Royal Senior rencontrera le St-François à Sherbrooke, ce soir, dans la seule partie à l'affiche dans la ligue Québec Senior, et le coach Frank Carlin, qui a à choisir 10 avants parmi les 14 à sa disposition, a annoncé qu'il accordera encore un repos à Pete Morin, Jimmy Haggerty et Bob Pélipin afin d'avoir une autre chance de voir ses recrues à l'oeuvre.

Contre les Sénateurs d'Ottawa, dimanche dernier, les jeunes joueurs du Montréal ont remporté une victoire pleinement méritée de 4 à 2. Ils ont totalement déclassé leurs adversaires. Et n'eût été de la tenue sensationnelle de Fraser dans ses filets, les Sénateurs auraient encaissé une pire dégelée.

L'alignement du Royal contre Sherbrooke demeurera le même que dimanche dernier. Thompson, Heberton et Fryday joueront sur une ligne, tandis que Dolbec, Desaulniers et Malone formeront un autre trio. Knutson, Herschfeld et Lulu Denis compléteront le troisième trio.

Le vétéran Ernie Laforce, Howie Sox, Dugger, McNeil, St-Laurent et Appleby se partageront le travail à la ligne bleue pour apporter une protection adéquate au jeune cerbère Jacques Plante.

Le Sherbrooke, dirigé par Ivan Dupré, possède également un excellent club, même s'il a perdu les services de Kelvin Burnett, Gilles Dubé, Tony Demers et Herbie Carnegie. Le Sherbrooke aligne un club très lourd qui pourrait causer plusieurs ravages dans le camp du Royal. Quatre nouveaux porte-couleurs s'alignent avec le Sherbrooke. Il s'agit de Jimmie Plante et Guy Labrie, deux ex-joueurs des As de Québec; Gilles Gendreau, anciennement avec les Trois-Rivières et Reg Sinclair, un prolifique compte des Redmen de McGill depuis trois saisons.

BISAILLON EN TÊTE

Jean-Paul Bisailon des Braves de Valleyfield, occupe la première position des compteurs de la ligue Québec Senior sur un pied d'égalité avec trois autres joueurs: son coéquipier Marcel Bessette, Herbie Carnegie du Québec et Bernard Limoges du Shawinigan Falls. Il a la distinction d'avoir réussi le plus de francs buts, cinq.

Le nouveau Colisée de Québec, érigé à un coût de \$2,500,000, sera prêt à recevoir les As et les Citadelles à partir du 15 décembre. Il contiendra 10,000 sièges.

Voici la liste des meilleurs compteurs:

	B.	A.	Pts
Bisailon, Valleyfield ..	5	1	6
H. Carnegie, Québec ..	2	4	6
Limoges, Shawinigan ..	2	4	6
Bessette, Valleyfield ..	1	5	6
Gaudreault, Québec ..	5	0	5
Lalancette, Shawinigan ..	2	3	5
Webster, Shawinigan ..	1	4	5
Cyr, Valleyfield ..	1	4	5
Schmidt, Valleyfield ..	2	2	4
Kwong, Valleyfield ..	2	2	4
Irvine, Valleyfield ..	2	2	4
Copp, Ottawa ..	1	3	4
Buchanan, Shawinigan ..	1	3	4
DeLongchamp, Shaw ..	1	3	4

NOUVELLE-ORLÉANS — Mazie Dacusen, 132, Nouvelle-Orléans, K. O. technique sur Jackie Weaver, 132, Pawtucket, R.I. (4).

Richard vs Freeman

PORTLAND — Jean Richard de Montréal, détenteur du championnat poids-plume du Canada, rencontrera Harnie Freeman, poids-léger du Maine, dans un combat de 10 rondes ce soir.

Freeman a causé une surprise récemment en triomphant de Willie Beltram de New-York par décision.

Lévis Côté de Montréal et Ralph Troiano de Portland se rencontreront dans la semi-finale de 6 rondes.

Charles poursuivi

CHICAGO — Alexandre Russell, un avocat d'Ohio, a annoncé qu'il vient de lancer une poursuite de \$15,000 au champion de la N.B.A., Ezzard Charles. Russell représente les frères et sœurs de Sam Baroudi, un jeune boxeur qui mourut des suites d'un combat avec Charles, en février dernier, au Stadium de Chicago. A cette occasion, le jury du coroner affirma que Charles n'était aucunement responsable de la mort de Baroudi.

Pour Qualité
Douceur
Valeur

ZIG-ZAG

Le tabac
à cigarettes
qui se vend le
plus au Canada

QUILLES

Roger Jobin a réussi le plus haut simple et le plus haut triple de la ligue, avec des scores de 228 et 539. Chez les femmes, Jeanne Mondello a roulé 162 pour le plus haut simple de la soirée et Mme Cécile Gagné a joué un triple de 382.

Voici le classement des équipes: Perles 19; Rubis 16; Opales 75; Emeraude 15; Péridots 13; Diamants 13; Onix 11; Zircons 8; Grenats 6; Topazes 4.

HOMMES
Jobin R. 149.3, Trudel J. 147.4, Kenyon R. 146.3, Valiquette R. 135.4, Gagné L. 134.7.
FEMMES
Hébert J. 115.8, Catalani M. 109.1, Mondello J. 107.3, Lefebvre M. 106.8, Catalani J. 105.9.

Robinson vs Walzak

NEW-YORK. — Al Weill, matchmaker de l'International Boxing Club, est de retour de San Francisco où il a assisté au match titulaire dans lequel le champion poids-lourd Ezzard Charles a knock-outé Pat Valentino en huit rondes. Weill a annoncé que Jean Walzak rencontrera Sugar Ray Robinson pour le titre, au mois de décembre prochain au Garden de New-York, s'il bat Billy Graham demain.

NEW BRITAIN, Conn. — Danny Carabella, 124, Puerto Rico, a obtenu la décision sur Aaron Joshua, 127, Calcutta, Indes, (10).

autre dure épreuve pour le National, qui aura ainsi rencontré les deux meilleurs clubs en débutant. Québec et Trois-Rivières ont fait leur preuve en triomphant décisivement de Verdun et Valleyfield dimanche et les clubs montréalais pourront s'attendre à une forte compétition de ces équipes de l'extérieur.

McCance et Cunningham se rapprochent de Turner

TORONTO. — Le gros Ches McCance des Alouettes s'est rapproché à un point de la première position des compteurs de la ligue de football Big Four en comptant 18 points au cours des deux joutes de la fin de semaine contre les Argonauts de Toronto et les Wildcats de Hamilton. McCance, qui excelle surtout à botter, a aussi obtenu trois touchés et il a maintenant un total de 51 points, soit un seul de moins que le meneur, Howie Turner des Rough Riders d'Ottawa qui n'a réussi qu'un point pour porter son total à 52.

Le gain le plus spectaculaire de la semaine a été réussi par Bob Cunningham, habile joueur demi-arrière des Alouettes, qui a compté 24 points grâce à quatre touchés, dont trois contre Hamilton. Cunningham a maintenant un total de 46 points pour détenir la troisième



Ches McCANCE

place, sur un pied d'égalité avec le rapide Tom Casey des Wildcats de Hamilton. Virgil Wagner, le meilleur compte de trois dernières saisons, est encore à portée des meneurs avec un total de 41 points, soit il de moins que Turner.

Les Alouettes sont maintenant favoris pour terminer en 2ème place dans le Big Four et ainsi se classer dans le détail contre les Rough Riders d'Ottawa. Ils sont actuellement égaux avec les Argonauts de Toronto, mais ils ont deux parties à jouer contre les Wildcats de Hamilton, tandis que les Argos devront faire deux fois aux redoutables Rough Riders. Il reste encore une autre partie entre les Alouettes et les Argonauts au Stadium le 5 novembre et il est possible que la possession de la 2e place ne sera déterminée que cette journée-là.

A Ottawa, on rapporte que le puissant Tony Golab ne pourra peut-être plus jouer de la saison à cause d'une blessure subie à la jambe dans la partie contre les Alouettes il y a 10 jours. A Toronto, on rapporte que Joe Krol pourra peut-être jouer samedi pro-

chain contre Ottawa, tandis qu'à Hamilton la rumeur circule que l'importé Al Dekdebrun aurait manqué les deux parties de la fin de semaine non pas parce qu'il est blessé mais parce qu'il aurait déserté et serait retourné chez lui aux Etats-Unis.

Voici la liste des meilleurs compteurs:

	G	T	PL	S	C	Pts
Turner, Ottawa	9	2	0	7	0	52
McCance, Al.	9	2	2	3	27	51
Cunningham, Al.	8	9	0	1	0	46
Casey, Ham.	9	7	0	10	1	46
Wagner, Al.	9	8	0	0	1	41
Krol, Argos	6	2	2	8	12	36
Volpe, Argos	7	3	2	9	5	36
Copeland, Argos	9	7	0	0	0	36
Chipper, Ot.	2	0	1	0	23	26
McDonald, Ot.	7	4	0	0	0	26
Dengel, Ot.	9	4	0	0	0	20
Toohy, Al.	9	4	0	0	0	20
Pyzer, Argos	9	4	0	0	0	20
Golab, Ottawa	6	3	0	2	9	17
Karouk, Ottawa	7	1	0	0	0	16
Larochelle, Ot.	5	3	0	0	0	15
Anderson, Al.	9	3	0	0	0	15
Hood, Alouettes	9	3	0	0	0	15
Reader, Argos	4	2	0	0	1	11
Gordon, Ottawa	9	2	0	1	0	10
Murphy, Ham.	9	0	2	1	4	11
Stocks, Argos	4	2	0	0	0	10
Dynak, Ham.	5	2	0	0	0	10
Hemingway, Ha.	6	2	0	0	0	16
Reese, Al.	2	2	0	0	0	10
Hughes, Ham.	9	2	0	0	0	10
D. Smyth, Argos	7	1	0	0	2	7
Durno, Argos	7	1	0	1	1	7
Sherrett, Ottawa	3	1	0	0	0	5
Douglas, Al.	3	1	0	0	0	5
Maitland, Al.	5	1	0	0	0	5
S. Karrys, Ot.	8	1	0	0	0	5

Rocky Robillard brille pour McGill

Dans la ligue Inter-Universitaire, Bob McFarlane du Western est en tête des compteurs avec un total de 13 points, trois de plus que London du Varsity et Roberts du Queen's qui sont sur un pied d'égalité en deuxième place avec 10 points chacun.

Rocky Robillard du McGill vient ensuite avec neuf points, suivi de Lenard du Queen's et Parry du Western avec 7 chacun.

B. McFarlane, Western	2	2	1	0	0	13
London, Varsity	2	2	0	0	0	10
Roberts, Queen's	2	2	0	0	0	10
Robillard, McGill	2	0	1	2	4	9
Lenard, Queen's	2	0	1	0	4	7
Parry, Western	2	0	0	1	4	7
Rogers, McGill	2	1	0	0	0	5
Mitchener, McGill	2	1	0	0	0	5
Valois, McGill	2	1	0	0	0	5
Wagner, McGill	2	1	0	0	0	5
Fairhead, McGill	2	1	0	0	0	5
Furdus, Varsity	2	1	0	0	0	5
Arnott, Western	2	1	0	0	0	5
Wade, Western	2	1	0	0	0	5
Logan, Queen's	2	1	0	0	0	5



Le festival d'automne du Collège Ste-Marie a remporté un succès éclatant dimanche dernier à cette institution de la rue Bleury. Plusieurs centaines de spectateurs ont assisté à cette fête sportive et ont bien goûté les différentes attractions. On remarque sur cette photo, le major J. GOSSELIN, Georges MANTHA, surintendant de la division des sports pour la ville de Montréal, le jeune GOSSELIN, le Rév. P. Joseph PARE, recteur du Collège Ste-Marie, J.-D. LAURIN et le Rév. P. ROBILLOTT, directeur des Loisirs au Collège Ste-Marie.



Virgil WAGNER

Dernière saison de Virgil Wagner

Virgil Wagner, excellent compte de des Alouettes depuis quatre ans, abandonnerait le football l'an prochain afin de retourner à l'université. Durant les trois dernières années, il a été la grande étoile des Alouettes en terminant en tête des compteurs du Big Four.

Il est arrivé à Montréal, en même temps que l'illustre joueur de couleur Herb Trawick, après avoir impressionné au camp du club professionnel Lions de Détroit. Tous deux ont été les piliers de l'équipe, l'un à l'attaque, l'autre à la défensive. Virgil Wagner est diplômé en Education Physique de l'Université James Millikin, à Decatur, Illinois. Il retournerait à son alma mater pour obtenir une maîtrise d'art. Wagner agit comme directeur athlétique durant la saison d'hiver quand il retourne à Belleville, où il demeure avec sa femme et son fils.

Jeux bizarres dans le football

Les joutes de football de la fin de semaine ont fourni une couple de jeux plutôt bizarres.

Ainsi, dans la partie entre les Redmen de McGill et le Varsity de Toronto, samedi, au stade Molson, Johnny Newman du McGill a fait une course de 35 verges dans la mauvaise direction, jusqu'à sa propre ligne de 8 verges avant de réaliser son erreur. Le Varsity en profita pour compter un touché peu après, mais McGill remporta quand même la victoire.

A Lexington, en Virginie, dans une joute entre les universités de Virginie et Washington and Lee, le club Virginie menait par deux touchés quand Ed Bessell attrapa une passe et évita le dernier joueur de défense du Washington and Lee pour avoir le chemin libre jusqu'aux buts adversaires quand il fut subitement arrêté à la ligne de cinq verges. Personne ne semblait savoir d'où venait le joueur qui l'avait bloqué et qui il était. Aujourd'hui, Bob Smith du club Washington and Lee a admis qu'il retournait à la chambre des joueurs quand il aperçut Bessell et qu'il ne put résister à la tentation de l'arrêter. Heureusement, son geste ne changea pas l'issue de la partie, car le club Virginie compta un touché immédiatement après.

Les Volants de Hull en Europe

LONDRES, 18. — Le club de hockey Volants de Hull commencera bientôt une tournée de joutes hors-concours dans différents centres européens. Durant un séjour de cinq semaines en Europe, les Volants de Hull joueront 18 joutes de hockey. Ils parcourront un trajet total de 10.000 milles.

Le club de Hull doit arriver à Prestwick, Ecosse, le 30 octobre. Les Volants disputeront trois parties en Angleterre contre les Racers de Harringay avant de prendre le chemin des Pays-Bas.

Ils joueront ensuite en Belgique, en Suède, en Suisse et à Londres. Ils voyageront continuellement par avion et reviendront à Ottawa le 8 décembre prochain.

Mize a enfin réalisé un de ses rêves en s'alignant pour un club champion: les Yankees

CINCINNATI 18. — Le voltigeur Johnny Mize des Yankees de New-York a enfin vu son rêve se réaliser après avoir attendu durant près de 20 ans. En effet, Mize a toujours désiré évoluer pour une équipe championne et il a enfin réussi son ambition par pur hasard en étant échangé des Giants aux Yankees vers la fin de la saison.

Johnny Mize, âgé de 37 ans, est satisfait de l'échange qui l'envoya aux Yankees vers la fin d'août. Sa part dans la Série mondiale a été de \$2,832.77, soit une demi-part votée par les joueurs du club. Ce qui signifie que pour les 13 parties jouées dans l'uniforme des Yankees, Mize a reçu \$10,000 de salaire et un surplus de \$2,832.77. Sa moyenne a été de \$1,604 par coup sûr si l'on considère le fait que dans les 13 parties jouées pour les Yankees ainsi que les 5 joutes de la Série mondiale, il a obtenu 6 coups sûrs.

Jusqu'à cette saison, Mize n'a jamais connu la chance de jouer pour un club champion. Il a cependant obtenu d'excellents salaires en jouant pour les Giants, mais jamais il n'avait joué pour un club gagnant dans une Série mondiale. De plus, pour les 13 parties jouées avec les Yankees, soit durant la période d'un mois environ, Johnny Mize a gagné un salaire plus considérable que celui obtenu durant ses 13 premières saisons dans les ligues majeures.

Mais il ne faut pas imaginer que Johnny Mize est le seul joueur des majeures à recevoir une généreuse part dans les recettes des séries. Voici d'ailleurs comment a été partagé l'argent reçu pour les deux équipes qui se sont rencontrées dans la classique annuelle.

D'après un communiqué du bureau du commissaire A. B. Chandler, les Yankees de New-York ont partagé leurs recettes de la façon suivante: 30 membres des Yankees ont reçu une part complète soit \$3,665.54; trois joueurs reçurent chacun trois-quarts de part, d'une valeur de \$4,249.16; quatre joueurs ont reçu des demi-parts valant \$2,532.77 et huit joueurs des champions du monde ont obtenu le montant de \$1,416.38.

Parmi les autres joueurs qui ont bénéficié de la générosité du club, il faut mentionner Spec Shea et Bob Porterfield, qui n'étaient pas éligibles pour jouer dans la série mais qui ont quand même reçu chacun une part complète de cinq mille dollars environ.

Parmi ceux qui reçurent une demi-part, avec Mize, il faut ajouter le nom de Ralph Houck, receveur; Dick Kryhoski, premier-but et Jackie Phillips, premier-but. Ralph Burton, un lanceur de relève qui a lancé 27 manches en deux mois, a reçu le montant de \$4,249.16, soit trois-quarts d'une part complète.

Hugh Casey, Dutch Hiller, Wally Hood, Fenton Mole, Joe Collins et Jim Delsing ont chacun reçu un quart de part d'une valeur de \$1,416.38.



Johnny MIZE

Le montant total reçu par les New York Yankees s'élevait à la somme de \$206,159.45. Il fut partagé en 36 parts.

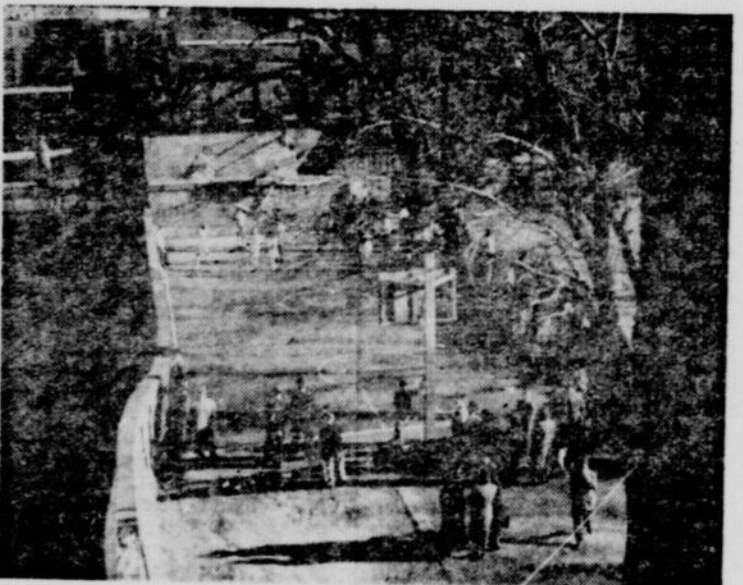
Les Dodgers de Brooklyn, malgré leur défaite aux mains des Yankees, se sont montrés aussi généreux que leurs vainqueurs, en donnant à Luis Olmo, un joueur qui a commencé à jouer avec le club le 29 juin dernier, une pleine part d'une valeur de \$4,272.74. Olmo revint aux Dodgers après avoir joué dans la ligue Mexicaine. Sa présence fut d'une importance capitale car en 38 joutes, il réussit 32 coups sûrs en 104 voyages au marbre, pour une moyenne de .308, au marbre.

Après la saison, les Dodgers de Brooklyn ont partagé leur part de recettes de \$137,439.45 en 32 1/16 parts, dont 25 furent réservées pour les membres actifs de l'équipe.

Boxe amateur à St-Henri demain

Une importante séance de boxe amateur sera présentée demain soir à la Salle Municipale de Saint-Henri. Douze combats ont été organisés dont trois de cinq rondes.

Dans les rencontres de cinq rondes, R. McDonald du University Settlement sera opposé à Gaston Grand du Saint-Agnès; Roger Bergeron sera l'adversaire de Jean-Paul Durand tandis que Jerry Montmar du 79th Battery fera face à Aimé Gauthier, du Saint-Paul.



Les élèves du Collège Ste-Marie peuvent maintenant se récréer dans un nouvel endroit. Il s'agit d'une nouvelle cour bien pavée, qui sert surtout pour le ballon panier.

Baer ne viendra à Montréal qu'à la fin du mois prochain

Un intéressant programme de lutte sera présenté au Forum, demain soir alors que Atkins rencontrera Moquin dans le combat principal. Contrairement à ce qui a été annoncé, l'ancien champion boxeur du monde Max Baer ne sera pas l'arbitre de cette rencontre. Baer ne viendra à Montréal qu'au mois de novembre. Robert a décidé de ne pas risquer sa couronne de l'Empire britannique contre Sharpe de sorte que ce combat semi-final ne sera pas pour le championnat.

Atkins, champion d'Australie, et Moquin se rencontreront dans un match de deux dans trois à finir qui a résulté de leur combat furieux de la semaine dernière. Une victoire pour Atkins en ferait l'aspirant logique au championnat de l'Empire britannique, maintenant détenu par Yvon Robert.

Robert lui-même reviendra en action demain soir, dans un match d'une chute à finir avec un autre aspirant au championnat de l'Empire, Ben Sharpe de Hamilton. Cette rencontre n'aura d'autre signification que par une victoire Sharpe se qualifierait comme un autre aspirant.

Ovella Asselin, un des meilleurs des jeunes lutteurs locaux, a été opposé à "Red" Ryan, le lutteur de Boston et dans le premier match de la soirée le solide Al

Korman sera appelé à faire face à Manuel Cortez, du Mexique.

Robert et Moquin ont terminé leur entraînement hier après-midi alors qu'ils se sont entraînés ensemble. Cortez travaillant aussi avec l'un et l'autre. Ceci leur a permis de prendre beaucoup de vitesse, un atout sur lequel Moquin a tout particulièrement travaillé. Moquin devra concéder passablement de pesanteur au solide et agressif Atkins. Atkins a battu Moquin la semaine dernière dans un combat mouvementé, et croit pouvoir se qualifier pour un match pour le championnat contre Robert mais la façon dont le combat prit fin ne fut pas satisfaisante et il lui faudra une victoire beaucoup plus décisive sur Moquin, s'il réussit à le vaincre, avant qu'il ne puisse se qualifier comme aspirant au championnat.

Laurent Dauthuille livrerait des combats à Boston cet hiver

NEW-YORK. — Max Waxman, le riche gérant d'affaires de Jack Dempsey, commencera à organiser des combats de boxe au Boston Garden le 14 novembre, lorsqu'il présentera le combat de 10 rondes. Joe Louis-Johnny Shkor, sans décision. Waxman se servirait prochainement de Laurent Dauthuille comme principale attraction.

Waxman, qui continuera aussi à organiser des combats de boxe à Baltimore, a l'intention de présenter au moins cinq programmes à Boston au cours de la saison d'hiver. Il continuera aussi à diriger plusieurs boxeurs qui sont actuellement sous sa direction.

Le meilleur de ses boxeurs à l'heure actuelle est Laurent Dauthuille, le solide boxeur poids moyen de France, qui a remporté cinq victoires consécutives en Canada et une aux Etats-Unis depuis qu'il a traversé l'Atlantique. Il a défait Jake LaMotta quelque temps avant que "Bronx Jake" n'enlève le championnat à Marcel Cerdan. Les recettes pour ses deux derniers combats à Montréal se sont élevées à \$109,000. Il doit boxer à Toronto, le 24 octobre et à Montréal, le 31.

Waxman fera sous peu venir Joe Weidman, de Vienne, le champion d'Europe, pour un combat

contre Lee Oma, à Buffalo, ainsi que K. O. Laussey, un poids moyen d'Argentine.

HOLYOKE, Mass.—Tilman Leblanc, 130 1-2, Montréal, knock-out Vic Young, 128, Holyoke (2).

SYDNEY, Australie—Harold Dade, 121, Los Angeles, a battu aux points Elley Bennett, 119 1-2, Australie (12).

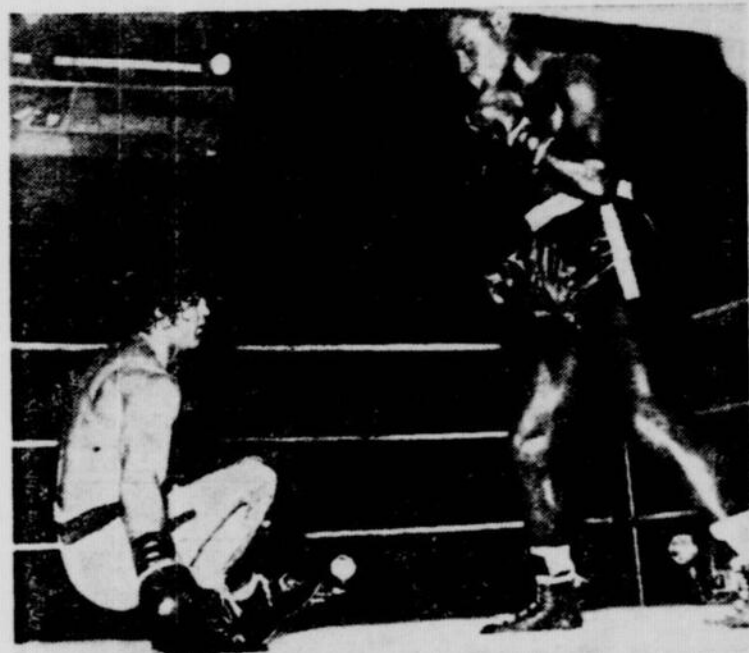
PARIS—Ray Famechon, 131 1-4, France, a battu par décision Louis Mougin, 133 3-4, France (10).

BROOKLYN, N.Y.—Bill Daley, 156, Brooklyn, Mass., a obtenu la décision sur Henry Jordan, 145 1-2, Brooklyn, N.Y. (8).

PROVIDENCE, R.I.—Roy Andrews, 135 1-4, Lowell, Mass., a battu aux points Freddy Russo, 138 1-4, Rahway, N.J. (10).

JERSEY CITY, N.J.—Cesar Brion, 196, Argentine, knock-out James Wall, 184, Englewood, N.J. (4).

Valentino se fait dépeigner



Pat Valentino, le "champion poids-lourd de Californie" affichait une tenue passable contre le champion de la N. B. A. jusqu'à la huitième manche, vendredi dernier, quand un puissant coup de droite l'envoya au plancher pour le compte de 10 secondes. On voit ci-haut Valentino, qui ne s'était pas fait couper les cheveux depuis plusieurs mois et qui a une chevelure à la "Gorgeous George", au moment où il tombe au plancher.

Les maires canadiens chez le maire Houde



Les dirigeants de la Fédération canadienne des maires et des municipalités ont été les hôtes de Son Honneur le maire Camille Houde, au palais municipal, à la suite de leur réunion tenue à Montréal. Cette photo a été prise à l'entrée principale du palais municipal. Au premier rang,

de g. à d.: les maires C.E. Thompson, de Vancouver, C.B.; Lucien Borne, de Québec; G.C. MacLean, de Saint-Boniface, président de la Fédération; M. Houde; Garnet Coulter, de Winnipeg; et Gordon S. Kingsley, de Halifax, N.E. En arrière, dans le groupe: le maire A.E. Bourque, d'Ottawa; H.D. Hopkins, avocat de la ville de

Saint-Jean N-B.; le contrôleur H.M. McIntyre, de Hamilton, Ontario; E.W. Paterson, de Saint-Jean, N-B.; le maire H.S. Wright, de Fredericton, N-B.; E. Royden Colter, directeur des services de la ville de Saint-Jean, N-B., et, finalement, le maire Edward Wilson, de Verdun.

AUX É.-U.

Derniers efforts de Ching pour régler les grèves

WASHINGTON, 18 — (PA) — Les officiels du secrétariat du Travail, à Washington, ont décidé de tenter une dernière fois d'amener des accords volontaires dans les grèves de l'acier et du charbon aux Etats-Unis.

Tout indique que si M. Cyrus-S. Ching, chef du service de médiation fédérale, échoue dans les différentes tentatives qu'il fera cette semaine, il soumettra les deux épineux problèmes au Président lui-même.

Et le président devra décider alors si et quand il doit recourir aux pouvoirs d'urgence de la loi du Travail Taft-Hartley, comprenant des injonctions légales pour arrêter la grève et la saisie des industries en vertu de la Loi du service sélectif.

Comme premier pas dans son ultime tentative de régler la grève sans avoir recours à des mesures gouvernementales draconiennes, M. Ching a fixé un rendez-vous avec les officiels de la U.S. Steel Corporation à New-York aujourd'hui même.

Ching a déclaré qu'il veut "obtenir une idée exacte" de la position actuelle dans laquelle se trouve U.S. Steel en regard de la dispute ouvrière.

Le principal obstacle au règlement de la dispute est la modalité du paiement des pensions ouvrières. Les compagnies veulent que les travailleurs contribuent à ces pensions mais le C.I.O. de Phillip Murray insiste pour que les compagnies défraient seules ces pensions. Les compagnies sont prêtes apparemment à verser .10 pour chaque heure de travail de l'employé, au dit fonds de pension. Reste à savoir maintenant si les ouvriers débourseuront une somme quelconque à même leurs salaires.

Ching doit précipiter les choses dans le domaine du charbon. L'Union de John-L. Lewis et les compagnies de charbon doivent reprendre les négociations pour un nouveau contrat cet après-midi à White Sulphur Springs et à Bluefield en Virginie-Ouest.

Les pourparlers dans les char-

* bonnages se poursuivent depuis plus de trois mois sans signe apparent de progrès. Ching rapporte que si les négociations ne donnent rien d'ici une journée ou deux, il incitera mineurs et opérateurs de mines à s'entendre au plus tôt.

Lewis veut obtenir un fonds de pension plus considérable de la part des compagnies minières et des semaines plus courtes de travail pour ses mineurs.

Les compagnies d'automobiles ne se sont pas encore ressenties de la grève de l'acier. Au contraire, le record de production de 5,358,420 automobiles en 1929 est sur le point d'être brisé avec une production atteignant déjà 5,190,000 unités. Mais si la grève de l'acier se poursuit encore trois semaines, il se pourrait bien que les grandes compagnies cessent leur production, à l'exception peut-être de Ford qui produit une partie de son acier.

Raid aérien simulé à N.-Y.

OTTAWA, 18 (DNC) — Le maréchal de l'Air W.A. Curtis, chef de l'Etat-major du C.A.R.C., de même que le vice-maréchal de l'Air C.R. Slemon, officier commandant la région aérienne d'entraînement, prendront part, comme spectateurs, aux exercices "Operation Metropole" qui aura lieu à New-York, le 22 octobre.

L'"Operation Metropole" à laquelle prendront part les unités de réserve du C.A.R.C. et la garde aérienne des Etats-Unis, sera un raid aérien simulé au-dessus de la ville de New-York et l'interception d'un tel raid.

Cette manœuvre a été organisée à la suite d'un échange de lettres entre le général Hoyt-S. Vandenberg, chef de l'Etat-major de l'aviation américaine, et du maréchal de l'Air W.A. Curtis, chef de l'Etat-major de l'Air au C.A.R.C.

La Croix-Rouge canadienne, à Londres, revient au pays

LONDRES, 18. (P.C.) — La Croix Rouge canadienne a fermé ses quartiers généraux à Londres après plus de dix années de travail au Royaume-Uni et sur le continent. Au début, cette association ne s'occupait que des troupes canadiennes, mais durant la guerre elle a étendu ses services jusqu'en Grande-Bretagne et autres pays. En 1947, à la suite des inondations qui ont ravagé l'Angleterre, cette association a donné \$1,500,000 au fonds de secours pour les sinistrés.

Cette association a distribué plus de 16,000,000 de colis pour prisonniers de guerre canadiens et britanniques et 13,448,387 articles vestimentaires et autres, 641 de ses membres, en plus des volontaires, ont servi outre-mer. Le Times de Londres, déclare qu'aucun exemple de plus beau dévouement pratique ne peut être cité.



Cigarettes de Virginie
Sportsman

Roulées dans
du papier
IMPERMEABLE

Plus agréables...
parce que plus douces.

Carreras Ltd., Londres, Angleterre. Fondée 1788

FINANCE et COMMERCE

Grand'Mère a fait une belle finance

L'une des finances les plus intéressantes de l'année a été faite, mercredi soir, par la cité de Grand'Mère qui venait sur le marché des obligations pour la première fois en près de trois ans. L'emprunt de \$340,000 par séries vingt ans comprenant \$157,000 à 2 1/2% 1969-66 et 383,000 à 3% 1967-69 a été adjugé au prix de 98.003 à un syndicat composé de Gairdner & Co. Ltd et McTaggart, Hannaford, Birks & Gordon Ltd. L'argent coûtera à la municipalité un loyer moyen net de 3.1928%. Des onze soumissions envoyées pour cet emprunt, celle du syndicat de Milles Spence & Co. Ltd était la plus rapprochée de l'heureux adjudicataire avec un coût net de 3.2105%.

La dernière finance de Grand'Mère avait été faite en décembre 1946 avec la vente de \$300,000 d'obligations à 3%, par séries vingt ans, au prix de 101.338, le coût net de l'argent ayant alors été de 2.8737%.

Onze soumissions avaient été envoyées par quatre banques et 24 maisons de placement à des prix très serrés. En voici la liste officielle.

Gairdner & Co. Ltd et McTaggart, \$157,000 à 2 1/2% 1969-66, \$383,000 à 3% Hannaford, Birks & Gordon Ltd, 1967-69—prix 98.003 — coût net 3.1928%.

Mills, Spence & Co. Ltd, Moad & Co. Ltd et Banque Can. de Commerce, \$233,000 à 2 1/2% 1969-69 et \$307,000 à 3% 1969-69—prix 97.57 — coût net 3.2105%.

A. E. Ames & Co. Ltd, Banque Royale du Canada et The Wood Gundy Corp. Ltd, \$233,000 à 2 1/2% 1969-69 et \$307,000 à 3% 1969-69—prix 97.47—coût net 3.22%.

Dudley Dawson, Ltd, McTear & Co. Ltd et Casgrain & Le Ltee, \$233,000 à 2 1/2% 1969-69 et \$307,000 à 3% 1969-69—prix 97.427 — coût net 3.225%.

Geoffrion, Robert & Gélinas Inc, Anderson & Co. Ltd et Cochran, Murray & Co. Ltd, \$233,000 à 2 1/2% 1969-69 et \$307,000 à 3% 1969-69—prix 97.18 — coût net 3.236%.

Bque Can. Nat., McLeod, Young, Weir & Co. Ltd et McNeil, Manitoba, Inc., \$233,000 à 2 1/2% 1969-69 et \$307,000 à 3% 1969-69—prix 97.27 — coût net 3.245%.

L.-G. Beaubien & Cie Ltée et The Dominion Securities Corp. Ltd., \$109,000 à 2 1/2% 1969-69 et \$431,000 à 3% 1969-69—prix 97.51—coût net 3.245%.

Bque Prov. du Canada, Bélanger Inc et Savard, Hodgson & Cie, Ltée, \$233,000 à 2 1/2% 1969-69 et \$307,000 à 3% 1969-69—prix 96.83 — coût net 3.27%.

R. A. Daly & Co. Ltd et Burns Bros & Denton Ltd., \$233,000 à 2 1/2% 1969-69, \$143,000 à 3% 1969-69 et \$164,000 à 3 1/4% 1969-69—prix 97.732—coût net 3.30%.

Beil, Gouinlock & Co. Ltd., \$233,000 à 2 1/2% 1969-69, \$143,000 à 3% 1969-69 et \$164,000 à 3 1/4% 1969-69—prix 97.71—coût net 3.31%.

Nesbitt, Thomson & Co. Ltd, René T. Leclerc, Inc. et Greenshields & Co. Ltd., \$340,000 à 3% 1969-69—prix 96.17—coût net 3.40%.

Les nouvelles obligations qui peuvent être rachetées par anticipation, portent la date du 1er septembre 1949 et elles échoient du 1er septembre 1950 au 1er septembre 1969 inclusivement, l'intérêt semi-annuel étant payable les 1er mars et 1er septembre de chaque année. Le capital et les intérêts sont payables à une banque à charte à Montréal, Québec, Toronto ou Grand'Mère. L'emprunt (règlement no. 438) a été contracté pour des travaux municipaux divers. Il avait été approuvé par le vote majoritaire des électeurs propriétaires, en nombre et en valeur, lors d'un référendum tenu les 17 et 18 mai 1949.

L'évaluation imposable à Grand'Mère s'élève pour 1949-50 à \$17,238,176. La dette consolidée nette de la corporation était de \$1,499,708.34 au 31 janvier 1949, dont \$250,670.55 encourue pour les services publics et \$237,948.95 pour le pont de Grand'Mère pour lequel la Cité reçoit un octroi annuel de \$25,000.



M. Homer DUFRESNE, président de Chaussures Dufresne, de Saint-Pie, qui vient d'être élu vice-président de l'Association des Manufacturiers de Chaussures du Canada. (International Newspaper Service Reg'd.).

Au Marché Bonsecours

Prix payés par les marchands de légumes au marché Bonsecours. Ces prix sont sans les contenants et nous sont fournis par le service de l'horticulture, ministère provincial de l'Agriculture, 424-A Place Jacques-Cartier.

Pommes — Marché plus ferme, approvisionnements abondants, McIntosh No 1, 1.75-2, Dominion, 1-1.25, minot 3.50-4, baril, Wealthy et Wolfe River No 1, 1.50-1.75, Dominion, 1, Flameuse No 1, 1.50-1.75, Dominion, 1-1.25 minot, 2.75-3, baril, pommes 1.50-2, minot.

Ail — Marché inchangé, 25-30 livres.

Aubergines — Marché inchangé, 1.25-1.50 minot.

Betteraves — Marché ferme, 30-35 douzaine paquets, moyennes 75-80, grosses 60-65 / 50 livres.

Brocoli — Marché inchangé, 1.25 douzaine.

Carottes — Marché inchangé, 30-40 douzaine paquets, 1-1.25 / 50 livres.

Céleri — Marché ferme, approvisionnements abondants, Pascal 1.75, blanc 1.50-1.75 cageot, 70-80 douzaine, coeurs 75 cents douzaine paquets.

Chicorée et escarole — Marché tranquille 1.50, cageot de 2 douzaines.

Choux — Marché inchangé, 50-60, rouges et Savoy 80-cents, chinois, 1-1.25 douzaine, Bruxelles, 6-6.50 / 32 pintes.

Choux-fleurs — Marché inchangé, approvisionnements abondants, 1-1.50, moyens 75 cents douzaine.

Citrouilles — Marché plus ferme, 2.50 douzaine.

Courges — Marché ferme, grosses 1, moyennes 50 cents douzaine.

Epinards — Marché à la baisse, 75 cents minot.

Laitue — Marché tranquille, 2-2.50 cageot.

Navets — Marché tranquille, No 1, 1, No 2 75 / 50 livres.

Oignons — Marché inchangé, rouges et jaunes gros 2-2.25, moyens 1.50, blanches à marinade 5, rouges à marinade 2.50 / 50 livres, verts 40 cents douzaine paquets.

Panais — Marché inchangé, lavés 1.50-1.75 minot.

Potatoes — Marché ferme, approvisionnements 400 sacs, No 1, 1.25-1.50, No 2 et terre noire 90 / 75 livres.

Persil — Marché inchangé, 25 cents, à racines 35-40 douzaine paquets.

Piment — Marché inchangé, vert doux, 1.25, rouge doux 1.50 minot, fort 60 / 6 pintes.

Poireaux — Marché inchangé, 25 cents douzaine paquets.

Salsifis — Marché ferme, 1-1.25 douzaine paquets.

Sauge et sarriette — Marché inchangé, 40-50 douzaine paquets.

Squash — Marché ferme, grosses 2-2.25, moyennes 1-1.50 douzaine, pepper, 1.50 minot.

Tomates — Marché tranquille, 1.25 boîte (roses).

du gouvernement provincial. La population de la Cité est de 10,131 âmes.

OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours fournis par
THE INVESTMENT DEALERS
ASSOCIATION OF CANADA
DOMINION DU CANADA
EMPRUNTS DE GUERRE

			offre	Dem.
I	3 1/2 %	1950-52	100 %	100 %
II	3 1/2 %	1949-52	103 %	103 %
EMPRUNTS DE LA VICTOIRE				
I	3 %	1950-51	101 %	102 1/2 %
II	3 %	1952-54	103 1/2 %	103 %
III	3 %	1953-56	103 1/2 %	103 1/2 %
IV	3 %	1954-57	102 1/2 %	102 1/2 %
V	3 %	1955-59	102 1/2 %	103 %
VI	3 %	1957-60	102 1/2 %	103 1/2 %
VII	3 %	1959-62	102 1/2 %	103 1/2 %
VIII	3 %	1959-63	102 1/2 %	103 1/2 %
IX	3 %	1961-66	102 1/2 %	103 1/2 %

GARANTIES PAR LE GOUV. FEDERAL

C.N.R.	3 %	1954-59	101 %	102 1/2 %
C.N.R.	3 %	1961-66	101 %	102 1/2 %
C.N.R.	2 1/2 %	1967	98 1/2 %	99 1/2 %
C.N.R.	2 1/2 %	1969	99 %	100 %

PROVINCES

Nouv. Bruns.	3 1/2 %	1957	98	100
"	3 1/2 %	1958	98	99 1/2 %
"	3 1/2 %	1959	98 1/2 %	99 1/2 %
Nouv. Ecosse	3 1/2 %	1963	100 %	101 %
Ont. Hy. El.	3 %	1966	100 %	101 %
"	3 %	1963	100 1/2 %	101 1/2 %
Québec	3 %	1965	100 1/2 %	101 1/2 %
"	3 %	1959	100 %	101 %
"	3 %	1960	100 %	101 %
"	3 %	1962	100 %	101 %
"	3 %	1963	100 %	101 %
"	3 %	1965	99 %	100 %
Com. Hyd. El. de Qué.	3 %	1969-72	98	100

C.Mu. de Qué.	2 1/2 %	1957	98 1/2 %	99 1/2 %
"	2 1/2 %	1961	96 1/2 %	97 1/2 %
"	2 1/2 %	1967	92 1/2 %	95 %
"	2 1/2 %	1955	100 %	102 %
"	3 %	1962	98 1/2 %	100 %
"	3 %	1972	97	98 1/2 %
"	3 1/2 %	1958	101 1/2 %	102 1/2 %
"	3 1/2 %	1964	100 1/2 %	101 1/2 %
"	3 1/2 %	1977	99 1/2 %	101 %

MUNICIPALITES

Cité de Montréal	3 %	1960	97 1/2 %	98
"	3 %	1965	94	96
"	3 %	1972	91 1/2 %	93 1/2 %

SERVICES PUBLICS

Algo. Can. H.B.R.	5 %	1959	91 1/2 %	93 1/2 %
B. C. Electric	3 1/2 %	1967	95 1/2 %	97 1/2 %
Beil Telco. Co. of C.	3 1/2 %	1971	98 1/2 %	100 %
Can. S.S. Lines	3 1/2 %	1957	99	101
"	4 %	1965	99 1/2 %	101 1/2 %
Gatineau Power	3 1/2 %	1970	101 1/2 %	103 1/2 %
Int'l Hydro Elect	6 %	1944	66 1/2 %	68 1/2 %
Mt. Trans. Co. B.C.	3 1/2 %	1955	91	96
"	5 %	1965	92 1/2 %	94 1/2 %
North. Que. Pw.	3 1/2 %	1947	98 1/2 %	100 1/2 %
Power Corp.	3 1/2 %	1967	96	98
Quebec Power	3 %	1962	97 1/2 %	99 1/2 %
St. Maurice Pw.	3 1/2 %	1970	98 1/2 %	100 1/2 %
Shawinigan W. P.	3 %	1961	96	101
"	3 %	1971	96	101
"	3 1/2 %	1972	101	103
United Sec. Cor.	3 %	1952	99 1/2 %	101
Winnipeg Elec.	3 1/2 %	1971	102	104

INDUSTRIELLES

Abitibi P. & P.	3 1/2 %	1967	101	103
B. C. Pulp	3 1/2 %	1967	94	96
Brompton P. & P.	3 1/2 %	1967	93	95 1/2 %
Brown Co.	5 %	1959	93 1/2 %	95 1/2 %
Can. Breweries	3 1/2 %	1967	95	97
"	4 %	1969	100	102
Canadian Celanese	2 %	1962	97	100
Canadian Oil	3 1/2 %	1962	98 1/2 %	100 1/2 %
Co. Cellulose	5 %	1968	100 1/2 %	102 1/2 %
Cons. Paper	3 1/2 %	1967	101 1/2 %	103 1/2 %
E. B. Edv	4 %	1966	101 1/2 %	103 1/2 %
Great Lakes P.	3 1/2 %	1964	99 1/2 %	102
Industrial Acet.	4 %	1969	100	103
Massey Harris	4 1/2 %	1963	101 1/2 %	103 1/2 %
Provincial Trans.	4 %	1962	99 1/2 %	102
Steel Co. of Can.	2 1/2 %	1967	94 1/2 %	96 1/2 %
IMMELIABLES				
Acadia Apts.	4 %	1959	98	—
Alexander Bldg.	6 %	1962	78 1/2 %	—
Dom. Square Corp.	4 %	1959	101 1/2 %	104
Linton Apts.	5 %	1959 W.S.	99	—
Mt. Apts.	4 1/2 %	1964 1ère	97	99

Le bétail sur pied

Les arrivages aux deux marchés à bestiaux de Montréal ont été de 786 bêtes à cornes, 1,037 veaux, 723 porcs et 2,930 moutons.

Les bêtes à cornes sont surtout des vaches de qualité commune à moyenne, ainsi que quelques bouvillons et génisses. En général, les prix sont de 50 cents plus élevés.

Quelques bouvillons communs se sont vendus \$13 à \$15.50. Les bonnes vaches rapportent \$14 et \$15, les moyennes \$12.50 à \$14, les communes \$11 à \$12.50. Les animaux de boucherie et de conserve sont à \$10-\$11. Quelques bons taureaux ont été payés \$16-16.50, avec quelques communs à \$11-14.50.

Les premières ventes de veaux ont été actives et on estime que les prix ont monté légèrement. Les veaux de lait de bonne qualité touchent \$25 et \$27; les communs et les moyens sont à \$20-24.50. Des lots mêlés de veaux d'herbe ou nourris au seau ont été vendus \$12.50 à \$14.

Les agneaux sont moins en demande et, à 10 heures, il n'y avait pas encore de vente d'enregistrée.

Dividendes payables

Canada Safeway: \$1.12 1-2 par action privilégiée, payable le 1er décembre aux actionnaires inscrits au 14 novembre.

Canada Cement Co.: 32 1-2 cents par action privilégiée, payable le 20 décembre aux actionnaires inscrits au 13 novembre.

McKenzie Bad Lake Gold Mines: 3 cents par action, payable le 5 décembre aux actionnaires inscrits au 17 novembre.

Fluctuations radicales des prix des oeufs

L'incident le plus fâcheux de l'année

Au désavantage du consommateur comme du producteur. Par des achats moindres le consommateur occasionne au producteur et au poste de classement des pertes dont ils ne sont pas la cause.

Tenter d'éviter la confusion par des arrangements visant à annoncer les derniers prix et tendances du marché aux émissions radiophoniques du début de la soirée.

En tout : cinq grandes fluctuations de juin à la fin de septembre. Périodes de fluctuations trop courtes pour être attribuées entièrement à l'offre et à la demande.

Dans un cas, on constate une hausse et une baisse de prix de 10c la douzaine en cinq jours.

D'aucuns croient qu'une réserve en entrepôt aurait pu équilibrer le marché.

Pas plus qu'avant la guerre, aucun règlement n'a empêché cette année l'entreposage national.

L'impression générale est que les prix sont trop élevés pour assurer une spéculation profitable.

Les ventes régulières et soutenues constituent le gage de succès par excellence de toute l'industrie.

Les perturbations inutiles des prix sont dommageables.

La chaussure

EXPORTATIONS EN RÉGRESSION

L'industrie canadienne de la chaussure a augmenté, au cours de l'exercice qui vient de se terminer, d'environ 14% comparativement à celle de l'année précédente, a signalé le président sortant de charge de l'Association des manufacturiers de chaussures du Canada dont le congrès annuel se terminera demain à Toronto.

M. L.-Paul Duchaine prévoit en outre que la production se maintiendra. L'objectif pour 1950 est d'assurer un emploi permanent à plus de 20,000 ouvriers dans l'industrie de la chaussure seulement.

Il a signalé que l'industrie de la chaussure a fait sa part en maintenant les prix au niveau du pouvoir d'achat du public. Les données de l'Office fédéral de la statistique démontrent que cette industrie a tellement bien maintenu ses prix que, moins que toute autre, elle a contribué à la hausse de l'indice du coût de la vie. Le marché d'exportation a subi le contre-coup de règlements douaniers vexatoires de certains pays. En 1947, le Canada avait exporté 2,667,175 paires de chaussures à 47 pays. En 1948, ce volume est tombé de moitié et, durant les sept premiers mois de 1949, nos exportations se chiffrent à 247,374 paires seulement.

Etat financier de Wright - Hargreaves

Durant l'exercice terminé le 31 août 1949, Wright-Hargreaves Mines Limited a fait un profit net de \$832,685 ou l'équivalent de 15 cents par action, à comparer à \$883,798 ou 10 cents l'action l'année précédente. Le fonds de roulement a baissé de \$4,762,807 à \$4,625,745.

La production s'est accrue de \$3,012,381 à \$3,021,910, la mine ayant traité 196,650 tonnes de minerai contre 181,439 et la récupération moyenne ayant baissé de \$17.07 à \$15.82 à la tonne.

M. Miller, président, rapporte que le dévaluation du dollar canadien augmente le revenu annuel d'environ \$300,000, en se basant sur la production courante de \$3,022,600.

Paymaster Mines

Au cours du troisième trimestre de 1949, la production de lingots à Paymaster Consolidated Mines a été de \$327,599, avec l'usinage de 56,075 tonnes de minerai d'une teneur moyenne de \$7.10; l'an dernier, elle avait été de \$323,953.

Dans les neuf premiers mois de l'année, la production s'est élevée à \$964,674 contre \$878,921 dans la même période de 1948.

Les prix sont stables au marché des oeufs

Le prix des oeufs de la catégorie A-gros est stable, tandis que ceux des A-moyens et des A-poulettes fléchissent; les arrivages sont assez abondants, tandis que la demande est satisfaisante, d'après le ministère fédéral de l'Agriculture.

ARRIVAGES

	Oeufs Beurre From.
Vendredi ...	412 1,611 3,257
Ann. dern. ...	458 3,957

PRIX DU BEURRE

A l'Ad Club



M. Eldridge HAYNES, éditeur de la revue "Modern Industry", de New York, sera le conférencier au déjeuner hebdomadaire de l'Advertising & Sales Executives Club de Montréal, demain, en l'hôtel Mont-Royal. M. Haynes a intitulé sa causerie: "The European Crisis and Business Opportunity."

La campagne électorale

(Suite de la page 3)

béral officiel dans Montréal-Mercier, a ouvert sa campagne électorale dimanche soir, à Montréal-Nord. M. Monette tiendra ce soir une autre assemblée, qui aura lieu à Ville Saint-Michel. L'assemblée sera sous la présidence de M. Charles Lafontaine, maire de Ville Saint-Michel.

M. Monette, M. Gérard Cournoyer, député fédéral de Richelieu-Verchères, M. Sarto Fournier, député fédéral de Maisonneuve-Rosemont et d'autres personnalités adresseront la parole.

DANS LAURIER

M. J.-Eugène Lefrançois, candidat libéral officiel dans Montréal-Laurier, tiendra une grande assem-

Programme d'orientation professionnelle intensifié

(Suite de la page 3)

Mgr MAURAUULT

A l'issue d'un déjeuner, les délégués ont eu l'heureuse surprise de recevoir la visite de Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université, qui rentrait tout juste d'un voyage en Europe.

Mgr Maurault leur a fait part des décisions prises par les recteurs des universités catholiques lors de leur réunion qui eut lieu dernièrement à Rome. Il a également assuré les délégués de l'amitié des universitaires catholiques des autres pays pour les universitaires canadiens-français.

M. DAVIAULT

M. Daviault, au cours de son allocution présidentielle, a insisté sur la nécessité pour le Canada français, de former un grand nombre de spécialistes qui verront à l'exploitation rationnelle de nos ressources naturelles tels que bois, poisson, gibier, produits agricoles, etc.

Dans la matinée et dans l'après-midi, des communications sur des travaux scientifiques en cours ont été présentées dans les neuf sections du congrès. Ces travaux concernent pour la plupart des recherches d'intérêt purement scientifique et on a souligné que pour la première fois, un congrès de l'ACFAS comprenait une section exclusive aux sciences mathématiques.

Les communications dans le groupe des sciences naturelles et physico-chimiques attestent une grande activité dans les laboratoires universitaires et privés. Il y eut peu de travaux présentés dans les sections des sciences sociales, politiques et morales.

biée jeudi soir à l'Ecole Supérieure St-Stanislas, 1200 est, rue Laurier.

L'hon. Edouard Rinfret, C.R., ministre des Postes, et plusieurs autres personnalités adresseront la parole à cette réunion.

Au Club Wilfrid-Laurier



Mardi après-midi avait lieu au club de Réforme la première réunion du club Wilfrid-Laurier des femmes libérales; le conférencier invité était l'hon. EDOUARD RINFRET, ministre des Postes. Sur cette photo prise à la table d'honneur, on remarque de g. à d.: l'hon. Rinfret, Mme Tancredi Jodoin, présidente et Mme Gabrielle Thibault, secrétaire. Assistaient également à cette réunion M. Roland Beaudry, député de St-Jacques, M. Roland Bock, Me André Montpetit et M. Henri Groulx, député d'Outremont.

(Photo Roger Janelle, la "Patrie")

L'hon. Edouard Rinfret au Club Wilfrid-Laurier

Le Club Wilfrid Laurier des femmes libérales reprenait ses activités hier après-midi au Club de Réforme en ayant comme invité d'honneur l'hon. Edouard Rinfret, ministre des Postes.

Le conférencier qui fut présenté par Mme Tancredi Jodoin, présidente de ce club, souligna tout d'abord le magnifique et constructif travail accompli par les femmes dans la politique libérale et annonça la nomination de Mlle Lucile Gauthier comme organisatrice des mouvements politiques féminins dans tout le Québec.

Le ministre a voulu présenter à son auditoire des faits concrets afin qu'il puisse mieux juger de la conduite des événements et a fait voir clairement le problème du respect de l'autonomie des provinces par le fédéral.

UNE MEILLEURE SANTE NATIONALE

Il a tout d'abord exposé le programme de santé établi par Ottawa en 1947; en 20 ans, soit de 1926 à 1945, le Canada a perdu 344,795 bébés, ce qui représente une perte de capital humain de deux milliards de dollars, si l'on considère que chaque enfant représente une valeur potentielle de \$6,000.

Les maladies contagieuses, la tuberculose, le cancer et les maladies mentales constituent chaque année une perte de capital humain s'élevant à \$2,968,000,000. Ces pertes considérables ont incité le gouvernement libéral à instituer un programme d'assurance-santé, ce programme représentait une dépense de trente millions de dollars par année. La province de Québec a reçu pour sa part un montant de neuf millions de dollars pour une seule année. Le programme de sécurité sociale est très vaste; il comprend les allocations familia-

les, la pension de vieillesse et l'assurance-chômage; ce programme a coûté l'an dernier, 800 millions, soit \$1,520 à la minute; mais le gouvernement fédéral a le ferme désir d'aller de l'avant en coopération avec les provinces.

LES ENNEMIS DE L'AUTONOMIE

Le ministre termine en assurant que c'est à Ottawa qu'il faut combattre l'ennemi de l'autonomie, c'est là que tous les problèmes importants se font sentir et c'est là que des compétences devront les résoudre. Enfin, l'hon. Rinfret réserva ses dernières paroles pour promettre son concours à toutes les organisations qui auront pour but de développer les mouvements féminins politiques dans la province de Québec.

Mme Pierre Lefebvre, trésorière du Club, remercia le conférencier.

G. du TILLY

Fonderie de Magog ravagée par les flammes

MAGOG, 18.—Un incendie qui a ravagé pendant plus d'une heure, les établissements de la Magog Foundry Company, ici hier, a causé des dommages évalués à \$1,400.

Un métal en ébullition se serait renversé contre les parois de l'édifice d'un étage, provoquant l'incendie. Celui-ci fut combattu par les pompiers locaux dirigés par le chef Téléphore Lavoie. Personne ne fut blessé.

L'affaire Guay rebondit: les bijoux de l'accusé sont saisis

(Suite de la page 3)

Deux gardiens veillent sur l'épave de l'avion, durant deux jours et deux nuits. Ils sont remplacés par d'autres gardiens après 48 heures de veille. Ils vivent sous une tente que l'on a dressée à côté de l'avion. Comme l'hiver approche, on construira au-dessus de l'épave un abri assez grand pour que les gardiens puissent y demeurer.

Cette surveillance est nécessaire car de nombreuses personnes visitent le lieu du sinistre, s'approchent de l'épave et on remarque parmi les visiteurs des collectionneurs de souvenirs. Comme les douze jurés qui seront appelés à juger Guay pourraient demander à voir cette pièce à conviction, rien n'est épargné pour la préserver.

ON CHERCHE ENCORE

D'ici au 9 janvier, date du procès de Guay, les autorités vont continuer les recherches commencées le jour même du drame aérien, le 9 septembre, et qui ont déjà donné des résultats depuis l'enquête préliminaire.

La Couronne n'a pas présenté toute sa preuve à l'enquête préliminaire présidée par l'hon. juge-doyen Lacture Roy. "Nous avons donné l'essentiel," a déclaré Me Noël Dorion, C.R., avocat du ministère public, qui a interrogé les deux principaux témoins entendus, Mme Arthur Pitre et Gennereux Ruest. Mais Me Dorion n'a pas fait appeler dans la boîte aux témoins Mlle Marie-Ange Robitaille, la jeune serveuse du "Monte-Carlo" que Guay aurait fait appeler au téléphone par Mme Pitre le soir de la tragédie. L'avocat du ministère public complètera sa preuve au procès du 9 janvier.

Quant à la défense, elle n'a pas encore donné sa version. Me Bertrand Marcotte, procureur de Guay, a pris de trois mois pour préparer sa défense; on dit qu'il aura un avocat-conseil et que ce serait un criminaliste de Montréal.

En souvenir des victimes du désastre du "Noronic"

(Suite de la page 3)

lant que plusieurs incendies légers se soient déclarés à bord du Noronic avant le 17 septembre, jour de la catastrophe.

Il a exprimé aussi l'avis qu'il se peut fort bien que les passagers aient oublié d'ouvrir les valves des boyaux d'arrosage ou que ceux-ci aient déjà été mis hors d'usage par un défaut de fabrication, lors de l'incendie qui a coûté la vie à 140 personnes. Donnell a fait cette déclaration après que trois passagers apparaissant comme témoins à l'enquête eurent affirmé que la pression n'était pas suffisante dans les boyaux d'arrosage.

Donnell a aussi révélé que le système d'alarme du navire avait été examiné à Port-Arthur, plusieurs semaines avant le sinistre, et que la sirène d'alarme avait été examinée à Duluth, dans le Michigan.

'L'Inde préoccupée de liberté et de paix'

(M. Nehru)

NEW-YORK, 18. (P.A.) — Le premier ministre Nehru a déclaré que l'Inde n'entend pas prendre parti dans la guerre des nerfs. Mais "mon pays, a-t-il ajouté, ne restera pas impassible devant des situations qui compromettent la liberté individuelle et la paix. La neutralité, en pareilles circonstances, constituerait une trahison."

Le premier ministre a défini la ligne de conduite que son pays entend suivre: la recherche de la paix non pas par une adjonction à une puissance ou à un groupement de puissances, mais par un examen libre du ou des problèmes en litige; la libération des peuples subjugués, le maintien de la liberté individuelle et nationale, la suppression des préjugés raciaux et l'élimination de la faim, de la maladie et de l'ignorance dont est affligée une grande partie de l'humanité.

La paix ne pourra être gagnée, a-t-il ajouté, que par l'abolition de la sujétion politique, de l'inégalité raciale et économique. A propos de l'inégalité raciale, il a rappelé que l'Occident a toujours pratiqué un insolent mépris à l'égard des peuples asiatiques. "C'est là, dit-il, l'un des graves dangers de notre époque."

D'une pareille attitude peut naître, selon lui, un conflit dont les conséquences seraient terribles.

Les aventures d'ARSENÈ LUPIN

d'après le célèbre

Roman de MAURICE LEBLANC

813

ILLUSTRATIONS DE GEORGES BOURDIN
ADAPTATION DE GEORGES CHEYLARC

Le lendemain, le baron Altenheim ne se montre guère matinal: il est 9 heures quand il sonne son domestique et se lève. Sans un mot, il s'habille tandis que le valet range les vêtements de la veille.



Altenheim, une fois prêt, ordonne au domestique de s'en aller, pousse la porte sur lui, décroche le téléphone et demande le 38 à Garches.



Sernine, frémissant d'impatience, entend le baron rendre compte des événements de la veille à son mystérieux complice et lui fixer rendez-vous pour le mardi suivant, à 2 h.



La communication terminée, Altenheim s'en va en précisant qu'il ne rentrera que fort tard. Bien que tenaillé par une faim dévorante, Lupin décide de rester dans la maison jusqu'au lendemain.



Quand il juge que les domestiques sont à table, il se glisse hors du placard, inspecte le lit, la muraille, la pièce voisine, mais ne découvre aucune cachette où pourrait être enfermé Steinweg.



Et pourtant, le soir même, la même scène que la veille se produit: cette fois, Altenheim prévient Steinweg qu'il n'aura rien à manger s'il ne parle pas. Il a tout au plus du pain pour une semaine.

Aux funérailles de M. l'abbé Joseph Fortin

Ces jours derniers en l'église du Christ-Roi, au lieu, à 7 h. 45, un premier service pour le repos de l'âme de M. l'abbé Joseph Fortin, curé de la paroisse, célébré par M. l'abbé J.-B. Moreau, curé de St-Eusèbe, assisté de M. l'abbé L.-O. Vallière, vicaire à Saint-Thomas-Apôtre comme diacre, et de M. l'abbé R. Pepin, vicaire au Christ-Roi, comme sous-diacre.

Un deuxième service a été célébré à 9 heures le même jour par S. Exc. Mgr Joseph Charbonneau, ayant comme prêtre assistant Mgr Eudore Charbonneau, curé de St-Edouard, comme diacre d'honneur, M. l'abbé Bruno Presseault, curé de St-Joseph de Bordeaux, comme sous-diacre d'honneur, M. l'abbé G. E. Pepin, curé de St-Jean de la Croix, comme diacre d'office, M. l'abbé Omer Deschênes, curé de Ville-Emard, et comme sous-diacre d'office M. Aurèle Allard, P.S.S. supérieur du collège Grasset.

Dans le sanctuaire on remarquait S. Exc. Mgr J.-H. Prud'homme, Mgr Romain Boule, P.A., Mgr Edgard Laroche, P.A., Mgr Geo. Chartier, P.A., Mgr P.-E. Coursole, P.D., Mgr Eugène Gareau, P.D., Mgr E. Lebel, P.D., M. Maximilien Lacombe, P.S.S., Supérieur de St-Sulpice, le R.P. R. Audet, P.B., M. le chanoine Eugène Moreau, P.S.S., M. R. Lesieur, P.S.S., M. A. Delorme, P.S.S., M. Raoul Allard, P.S.S., M. Raoul Allard, P.S.S., MM. les abbés René Kieffer, S. Gascon, Gédéon Sanche, curé de Notre-Dame des Neiges, Arsène Hébert, S. Valiquette, Tancrède Mathieu, curé de Ste-Cunégonde, Albert Charbonneau, curé de Pont-Viau, J.-L. Olivier, curé de Ste-Cécile, J.-A. Aubin, Gérard Hébert, Hector Frédette, G. Miller, Wilfrid Martineau, Lionel Martel, curé de St-Marc, Germain Lalande, P.S.S., B. Poirier, J. Moreau, le R.P. Exupère, provincial de l'ordre St-Jean-de-Dieu, Marie-Georges Butteau, P.S.S., Conrad Bariteau, Roger Fortin, J.-C. Bernier, E. Laurin, Emmanuel Charlebois, curé de St-Edouard, Lucien Gaudreau, M.M. les abbés Omer Fleury, curé de St-Vincent-de-Paul, Gordon Carroll, curé de Holy Family, L.-Ph. Roy, curé de St-Janvier, A. Moreau, Léon Boismenu, curé de Ste-Catherine, L. Sarrazin, Henri Lecompte, curé de St-Paul-de-la-Croix, Lucien Lefebvre, P. Roy, J.-A.-S. Chadillon, curé de Notre-Dame-de-Liesse, Honoré Primeau, F. Desjardins, curé de St-Alphonse, Paul Godin, L. Clermont, R. Gravel, H. Gagnon, J.-U. Demers, J.-R. Archambault, H. Quessel et J. A. Gratton.

La chorale était sous la direction de M. L.-P. Ménard, et Mme L.-P. Ménard touchait l'orgue.

Dans l'église, dans les premiers

LES PATRONS DE LA "PATRIE"



PATRON No 4758.—Votre bambine sera si mignonne dans cette ravissante petite robe; le modèle est simple mais très coquet. La jupe a beaucoup d'ampleur et le corsage porte un empiècement formant boléro. L'encolure ronde et les poignets des manches sont de tissu contrastant.

Le Patron No 4758 est offert dans les tailles 2, 4, 6, 8. La taille 8 ans requiert 2 vgs d'un tissu de 35 pouces; 3-8 de vg de tissu contrastant.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie", envoyez la somme de 30 cents par patron, taxe comprise en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adressez le tout à Bureau des modes, la "Patrie" Montréal.

bancs on remarquait les marguilliers Roméo Dubois, D. Carignan et N. Guimont. On remarquait aussi M. P. Fortin, frère du défunt, et son épouse, ses sœurs, Mlle Alice Fortin et S. Cécile Fortin des Soeur Grises de Longueuil; MM. Claude et Jacques Fortin ses neveux, et plusieurs autres religieux et religieuses.

Chasse au canard

Le Service fédéral de la Faune désire rappeler que la saison de la chasse au canard eider, qui s'est ouverte le 17 septembre, se terminera le 10 novembre dans les comtés suivants de la province de Québec: Montmagny, L'Islet, Kamouraska, Rivière-du-Loup, Rimouski, Matane, Bonaventure, Gaspé-Nord, Gaspé-Sud et les îles de la Madeleine.

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 112163 — Thomas J. Lipson Ltd, Demanderesse vs Louis Pinsky (M. Wolfe Provisions), Défendeur.

Le 27ème jour d'octobre 1949 à onze heures de l'avant-midi à la place d'affaires dudit défendeur au No 3517 Avenue du Parc en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en caisse enregistreuse National, balance, vitrine frigidaire, etc...

Conditions: Argent comptant. LOUIS GERTSMAN, H.C.S. Montréal, ce 17 octobre 1949. LA. 0607

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 106329 — James Francis Lynch (Davis & Lynch), Demandeurs vs W. R. Allen, Défendeur.

Le 27ème jour d'octobre 1949 à dix heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 4445 Ave. Emascuffe, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc...

Conditions: Argent comptant. LOUIS GERTSMAN, H.C.S. Montréal, ce 17 octobre 1949. LA. 0607

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 243265 — Adolphe Bédard, Demandeur vs Dame Armand Lizon, Défenderesse.

Le 27ème jour d'octobre 1949 à dix heures de l'avant-midi au domicile dudit demandeur au No 1439 rue St-Timothée, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit demandeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc...

Conditions: Argent comptant. OVILA DESROCHES, H.C.S. Montréal, ce 17 octobre 1949. HA. 2306

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 112094 — Dr. J. G. Gauthier, Demandeur vs Guy Neveu, Défendeur.

Le 27ème jour d'octobre 1949 à onze heures de l'après-midi au domicile du dit Défendeur au No 4245 rue Brebeuf, Apt. 2 en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc...

Conditions: Argent comptant. OVILA DESROCHES, H.C.S. Montréal, ce 17 octobre 1949. MA. 7016

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 273767 — Morgan Trust Company, Demanderesse vs Thomas G. Stevens & Dame Thomas G. Stevens, Défendeurs.

Le 28ème jour d'octobre 1949 à onze heures de l'avant-midi au lieu d'entreposage des dits défendeurs au No 2085 rue City Councilors en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets des dits Défendeurs saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc...

Conditions: Argent comptant. ED. JODOIN, H.C.S. Montréal, ce 17 octobre 1949. HA. 5830

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 97328 — Edouard Laroche, Demandeur vs Jean Bourbonnais, Défendeur.

Le 27ème jour d'octobre 1949 à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 8297 Blvd Gouin est, à Rivière-des-Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc...

Conditions: Argent comptant. BERNARD GOYETTE, H.C.S. Montréal, ce 17 octobre 1949. PL. 8083

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Québec — Cour Supérieure — No 3670 — La Commission des Accidents du Travail de Québec, Demanderesse vs Philippe Depoix, Défendeur.

Le 28ème jour d'octobre 1949 à dix heures de l'avant-midi à la place d'affaires dudit défendeur au No 934 rue Ste-Catherine Est, Apt. 216 en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en filière, claviraphie, meubles de bureau, etc...

Conditions: Argent comptant. ROLLAND LACHANCE, H.C.S. Montréal, ce 17 octobre 1949. HA. 2432

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 270173 — James Whitley, Demandeur vs J. B. Lebel, Défendeur et Armand Mathieu, Distrayant.

Le 27ème jour d'octobre 1949 à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 687 rue Des Communes en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc...

Conditions: Argent comptant. ED. DESROCHES, H.C.S. Montréal, ce 17 octobre 1949. HA. 2432

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 102344 — John Burns & Company Limited, Demanderesse vs J. B. Abouham, Défendeur.

Le 27ème jour d'octobre 1949 à dix heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 4733 rue Berri en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc...

Conditions: Argent comptant. ED. DESROCHES, H.C.S. Montréal, ce 17 octobre 1949. HA. 2431

Province de Québec — District de Québec — Cour Supérieure — No 3619 — La Commission des Accidents du Travail de Québec, Demanderesse vs Dame Edna Victorin-Cohn-Nosworthy, Défenderesse.

Le 27ème jour d'octobre 1949 à onze heures de l'avant-midi au domicile de la dite Défenderesse au No 7 rue Park Place, Apt. 8 en la cité de Westmount, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite Défenderesse saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc...

Conditions: Argent comptant. ROLLAND LACHANCE, H.C.S. Montréal, ce 17 octobre 1949. HA. 2432

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 231948 — Claire Osborne Equipment Limited, Demanderesse vs Emmaline Maude Burley-Gajana (Acme Equipment & Supply Co.), Défenderesse.

Le 27ème jour d'octobre 1949 à dix heures de l'avant-midi au domicile de la dite Défenderesse au No 1637 rue Sherbrooke ouest, Apt. 14 en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite Défenderesse saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc...

Conditions: Argent comptant. OVILA DESROCHES, H.C.S. Montréal, ce 17 octobre 1949. HA. 2306

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 188091 — Harry Meyer, Demandeur vs Louis Pinsky, Défendeur.

Le 27ème jour d'octobre 1949 à onze heures de l'avant-midi à la place d'affaires dudit défendeur au No 3517 Avenue du Parc en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en balance Toledo, caisse enregistreuse, 1 camion Fargo portant licence P-51562 etc...

Conditions: Argent comptant. LOUIS GERTSMAN, H.C.S. Montréal, ce 17 octobre 1949. LA. 0607

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 109820 — Harold J. Innes, Demandeur vs W. D. Bickerdike, Défendeur.

Le 27ème jour d'octobre 1949 à dix heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 5530 Queen Mary Road, Apt. 24 en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc...

Conditions: Argent comptant. LOUIS GERTSMAN, H.C.S. Montréal, ce 17 octobre 1949. LA. 0607

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 109820 — Harold J. Innes, Demandeur vs W. D. Bickerdike, Défendeur.

Le 27ème jour d'octobre 1949 à dix heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 5530 Queen Mary Road, Apt. 24 en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc...

Conditions: Argent comptant. LOUIS GERTSMAN, H.C.S. Montréal, ce 17 octobre 1949. LA. 0607

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 188091 — Harry Meyer, Demandeur vs Louis Pinsky, Défendeur.

Le 27ème jour d'octobre 1949 à onze heures de l'avant-midi à la place d'affaires dudit défendeur au No 3517 Avenue du Parc en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en balance Toledo, caisse enregistreuse, 1 camion Fargo portant licence P-51562 etc...

Conditions: Argent comptant. LOUIS GERTSMAN, H.C.S. Montréal, ce 17 octobre 1949. LA. 0607

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 109820 — Harold J. Innes, Demandeur vs W. D. Bickerdike, Défendeur.

Le 27ème jour d'octobre 1949 à dix heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 5530 Queen Mary Road, Apt. 24 en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc...

Conditions: Argent comptant. LOUIS GERTSMAN, H.C.S. Montréal, ce 17 octobre 1949. LA. 0607

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 188091 — Harry Meyer, Demandeur vs Louis Pinsky, Défendeur.

Le 27ème jour d'octobre 1949 à onze heures de l'avant-midi à la place d'affaires dudit défendeur au No 3517 Avenue du Parc en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en balance Toledo, caisse enregistreuse, 1 camion Fargo portant licence P-51562 etc...

Conditions: Argent comptant. LOUIS GERTSMAN, H.C.S. Montréal, ce 17 octobre 1949. LA. 0607

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 109820 — Harold J. Innes, Demandeur vs W. D. Bickerdike, Défendeur.

Le 27ème jour d'octobre 1949 à dix heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 5530 Queen Mary Road, Apt. 24 en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc...

Conditions: Argent comptant. LOUIS GERTSMAN, H.C.S. Montréal, ce 17 octobre 1949. LA. 0607

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 188091 — Harry Meyer, Demandeur vs Louis Pinsky, Défendeur.

Le 27ème jour d'octobre 1949 à onze heures de l'avant-midi à la place d'affaires dudit défendeur au No 3517 Avenue du Parc en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en balance Toledo, caisse enregistreuse, 1 camion Fargo portant licence P-51562 etc...

Conditions: Argent comptant. LOUIS GERTSMAN, H.C.S. Montréal, ce 17 octobre 1949. LA. 0607

La Patrie

Annonces classifiées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous: 1 centime par mot, minimum 15 mots. Semi-display: sur semaine 8c la ligne; le dimanche 18c la ligne, et samedi et dimanche, 25c la ligne. Les avis de naissance, décès, mariage, funérailles, messe de requiem, services anniversaires, cartes de remerciements et avis in Memoriam chargés au taux uniforme: sur semaine 75c; le dimanche \$1.00.

A VENDRE

PETITE OU GRANDE QUANTITÉ DE LAINE A TRICOTER ASSORTIE POUR BAS A POINTE DIAMANT, ETC. EMPIRE KNITTING COMPANY, 5500 BLVD SAINT-LAURENT, MONTREAL.

EDUCATION

ANGLAIS par correspondance circulaire dictionnaire gratuit. Académie Rhéaume, 3931 St-Denis, LA. 5318

MEDECINS

A. BRISSELOIS, M. Médecin, Chirurgien gradué de l'Université de Paris. Maladies du coeur, estomac, foie, reins, peau, sang, impuissance, stérilité, maladies urinaires, vénériennes, diabète, goutte, obésité. 816, Sherbrooke est, près St-Hubert, F.R. 5252

VENDEURS DEMANDES

VENDEUR bilingue, demandé immédiatement pour une ligne étendue de calendriers, spéciaux de publicité, livres de comptoir, etc., dans Montréal et les environs. Voici, pour un vendeur agissant, une occasion réelle de faire de l'argent sur une base de commission élevée. Ecrivez en donnant renseignements complets, expérience, lignes actuelles (si vous en avez), et si vous possédez ou non une auto. Ecrire à Casier Postal 940 La "Patrie", Montréal.

CANADA, Province de Québec, district de Montréal, Cour supérieure no 276460, Dame Laurette Héroux, épouse commune en biens de Lionel Taillon, des cité et district de Montréal, demanderesse, vs Lionel Taillon, contracteur, des mêmes lieux, défendeur.

Une action en séparation de biens a été intentée dans cette cause, le 7 septembre 1949.

Montréal, le 13 octobre 1949.

DANSEREAU, MARCHAND & RIEL, Procureurs de la demanderesse.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE

No 277691 DAME CORA ELIZABETH LARKIN, serveuse, de la cité de Verdun, district de Montréal, épouse commune en biens de Jean-Jacques De Serres, vendeur, du même endroit.

Demanderesse.

VS

JEAN-JACQUES DESERRES, vendeur, de la cité de Verdun, district de Montréal.

Défendeur.

Une action en séparation de biens a été intentée dans cette cause.

JACOB-M. ROSENFELD, Procureur de la requérante.

Montréal, 14 octobre 1949.

FEUILLETON DE LA PATRIE

La PART DU PAUVRE

par M. DESCHAMPS

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres.

44 (suite)
Lui-même souriait de l'accusation, avec une indulgence qui suffisait à laisser entendre que cette imputation était une vengeance de femme dédaignée.

Non, décidément, elle ne pouvait pas parler, et si ce Rudoc perfide, en subornant quelques personnes, réussissait à atteindre son but, ne devrait-elle pas s'accuser de complicité?

N'aurait-elle pas péché par omission, par négligence, par indifférence?

Les fêtes de Noël se passèrent tristement pour Denise, dans la solitude.

Elle était déchirée entre deux résolutions contraires: partir au plus vite, et, de loin, prévenir, au besoin par une lettre anonyme, Mme Aubin, de mettre en sûreté les documents convoités par l'ingénieur; ou rester, et veiller, pour

empêcher à tout prix un malfaiteur de commettre son forfait.

Cette dernière solution lui paraissait la plus raisonnable; l'autre comportait une part de mystère et d'équivoque, où l'opinion qu'elle tenait à laisser à Mme Aubin risquait de s'amoindrir.

Elle envisageait aisément toutes les suppositions peu flatteuses que l'on pourrait faire.

Le souci de laisser la réputation d'une employée et d'une jeune fille irréprochables lui dictait son devoir, et sa raison lui indiquait qu'elle n'avait pas le choix.

Elle devait rester, veiller, écarter le danger qui menaçait la fortune de ses patrons, après quoi elle serait libre de s'en aller à la dérive, de se sacrifier.

IX

Le premier jour de l'an fut pour

Denise d'une tristesse impressionnante.

Une brume épaisse et froide enveloppait les choses, ouatait les bruits, glaçait les passants jusqu'aux moelles, faisait s'ébouriffer les oiseaux silencieux et inquiets, dans les buissons noirs.

Dans la rue, un épais verglas rendait la chaussée glissante; un givre craquant alourdissait les arbres de son morne poids.

Le courrier du matin n'ayant pas apporté à Denise de lettre de Paris, ses dispositions à la mélancolie s'aggravèrent.

Elle songea qu'elle était à la veille de tourments qui se renouvelleraient sans cesse, que sa vie allait se faire plus déshéritée.

Une année qui commence sans apporter d'espérances ne manque pas de remplir le coeur de sombres pressentiments, d'amertume et d'épouvante.

Denise s'était souvenue de l'inquiétude avec laquelle son père examinait, au seuil d'une année nouvelle, le bilan de celle qui venait de finir et à quels indices il accrochait superstitieusement son espoir, pour se persuader que celle qui débutait ne se montrerait pas trop féroce.

Elle s'était rappelé avec quelle ferveur d'émotion il serrait, dès le matin, sa fille et son épouse dans ses bras, avec quelle joie il disait: "Je suis là, je vous ai. L'année qui vient de s'écouler m'a laissé tout mon

bonheur intact, elle a respecté mon cher trésor. Souriez-moi toutes deux, pour que mon âme s'éclaire et pour qu'elle ait confiance. Ah! chère femme et chère enfant, pourvu qu'il ne nous arrive rien qui puisse nous séparer, pourvu que le destin nous épargne ses trahisseries et qu'il nous laisse en bonne santé, avec tout notre courage! Je ne lui demande pas de vous apporter, à l'une et à l'autre, ce que vous méritez, ce serait trop; qu'il vous épargne seulement les grandes douleurs irrémédiables et les peines inconsolables.

"Quant à moi, qu'il me permette de vous voir satisfaites de votre sort; qu'il me laisse ce que j'ai et je continuerai d'être le plus heureux des hommes".

Elle avait évoqué avec quelle générosité de coeur il s'efforçait de trouver, dans les plus menus faits, des raisons de commencer gaiement l'année nouvelle.

"Il y a une belle neige blanche sur le sol, s'écriait-il, nous n'aurons, toute l'année, que de pures et de candides pensées".

Quand, dans cette première journée, un rayon de soleil avait lui, il ne manquait pas de voir là un bon augure.

"L'année aura de bonnes jolies, elle sera clémentine à tous", disait-il.

Avec quelle émotion il ouvrait les lettres apportant des vœux! "Que nos amis sont gentils! Leurs

vœux nous arrivent de partout: ils ont bravé le vent, le froid, la tempête, pour venir vers nous et nous dire: "Ceux qui vous aiment pensent à vous. Ils vous souhaitent que l'année qui commence soit bonne, que le bonheur reste chez vous, enchaîné et captif".

"Graves et excellents amis! Joie et appui de notre existence! Comment ne souhaiterions-nous pas, du fond du coeur, que cette année soit pour eux splendide et lumineuse?"

Denise s'était rappelé avec quelle insistance son père prononçait ce jour-là le mot "bonheur", pour qu'elle y crût, pour qu'elle comprît que le bonheur n'était pas une chimère, mais une réalité prodigieuse et profonde, faite d'une multitude de petites joies familiales, de menues satisfactions intimes.

Elle se souvenait qu'il lui avait dit un jour: "Le bonheur, c'est d'aimer la vie qui finit toujours par sourire à ceux qui lui sourient; c'est d'estimer très cher tout ce que l'on a, d'accorder un prix immense à tout ce que l'on possède de rien désirer de ce que l'on ne peut atteindre et d'aimer son prochain".

Ce premier jour de l'an avait été le plus poignant de tous ceux que Denise avait vécus jusqu'à

(A SUIVRE)

Gai lon la... Soyons joyeux La Vie Restons français Humoristique

DIPLOMATIE

Lors d'une réception, une dame demande à un jeune homme:
— Quel âge me donnez-vous?
— Euh... euh...
— Ne le devinez-vous pas? dit-elle en le voyant hésiter.
— Si, dit-il, en souriant, mais le malheur, c'est que je me demande si je dois vous donner dix ans de moins à cause de votre beauté ou dix ans de plus à cause de votre intelligence.

UN SEULEMENT

— Vous êtes trop dépensière, ma petite, pour attirer un époux. Je ne connais pas beaucoup d'hommes qui voudraient associer votre vie à la vôtre.
— Oh, je n'en demande pas tant: un seul me suffirait bien.

COMPÉTENCE

Le directeur du personnel, dans une maison de commerce, demande à une candidate si elle a des con-



— ... puis t'ajoutes un peu de chapelure, une noix de beurre, un filet de citron et tu sers chaud.

naissances particulières.
Elle répond qu'elle a gagné plusieurs prix à des concours de mots croisés.
— Pas mal, répond le directeur, mais je préférerais quelqu'un qui soit compétent au bureau.
— Mais justement, renchérit la jeune fille, c'est au bureau que je les faisais.

JEAN RIGOLE.

"Si nous voulons être un pays souverain, prenons nos responsabilités"

(Suite de la page 4)

Les provinces ou d'obtenir leur consentement. A l'avenir, avec cette loi, ils continueront d'être faits sans les consulter et sans obtenir leur consentement. Mais au lieu de les décider dans une place et de les enregistrer dans une autre, ils seront enregistrés et rendus effectifs à l'endroit où ils auront été décidés, par le peuple canadien, par les représentants du peuple canadien et dans un forum canadien.

THEORIE DU PACTE

Le député conservateur d'Eglinton a été le seul à soutenir et à défendre la théorie du Pacte. M. Fleming cite des extraits des lettres du premier ministre de la province de Québec à l'appui de sa thèse. En admettant comme son chef qu'il est temps que le Canada puisse amender sa propre constitution sans avoir recours à Londres, il affirme que la formule qu'on devrait servir à cette fin, devra être approuvée par les provinces.

"A mon avis, précise le député, la formule qui servira à modifier d'une façon compréhensive notre constitution devrait être acceptable à toutes les provinces." Il qualifie la manière de procéder du premier ministre comme "un arrêt de mort à la théorie du Pacte".

M. Fleming soutient que les Communes n'ont pas le droit constitutionnel, ni légal, ni moral d'oublier les faits qui ont précédé la Confédération. Il dit que le parlement a déjà amendé la constitution dans le passé, mais que l'amendement qu'on propose actuellement n'a jamais eu de précédent. "Ce qu'on nous propose," dit-il, "c'est de mettre notre constitution sur une même base, qu'une loi relevant de la

Chambre, et ayant les mêmes caractéristiques qu'un statut." Il ajoute que la constitution est fondamentale pour les provinces parce que c'est d'elle que découle leur existence.

NATION SOVERAINE

M. Jean-Frs Pouliot, député libéral de Témiscouata, soutient de son côté que le Canada n'est pas une nation souveraine. "Le Canada n'est pas encore un pays souverain," dit-il, "parce que Londres a toujours le droit de désavouer les lois canadiennes." M. Pouliot se demande quel progrès le Canada fait vers l'achèvement d'une nation autonome, si le parlement anglais conserve toujours le droit de désavouer nos lois. Il dit que les autres pays du Commonwealth sont dans le même cas que le Canada. Il cite en exemple la Nouvelle-Zélande, l'Australie, l'Afrique du Sud. Il signale qu'il y a une différence bien marquée entre ce que l'on prétend être et ce que l'on est réellement.

M. Pouliot souligne tout le travail qui reste à faire avant de trouver une formule constitutionnelle qui pourra s'adapter aux provinces et au gouvernement central. "Je soutiens," ajoute-t-il, "que les droits des provinces doivent être respectés. Mais lorsqu'on réalise que le parlement britannique adopte toutes les lois que lui recommande le parlement canadien en ce qui concerne la constitution, il est clair qu'aller à Londres pour de tels amendements n'est qu'une perte de temps." De cette façon il dit que l'on ne peut attendre aucune protection quelconque. M. Pouliot dit qu'il est en faveur de la mesure ministérielle et qu'il la supportera davantage si le gouvernement a l'intention de consulter les provinces avant de modifier la constitution.

M. Pouliot conclut en disant que la façon la plus simple d'amender notre constitution est par nos propres moyens et en abolissant le droit de désaveu.

M. GEORGE DREW

Le leader conservateur dit que

l'exposé historique du premier ministre est fort utile. Mais il ne fait que souligner "le fait qu'il ne s'agit pas seulement d'une question de pouvoir et d'autorité de la part du parlement du Canada, mais de la bonne volonté et de l'entente future du fédéral et des provinces qui constituent la confédération".

"Les Canadiens sont unanimes sur le fait d'amender notre propre constitution sans recourir à Londres. Notre constitution doit être amendée au Canada, pour les Canadiens et de la meilleure façon qui servira le Canada en n'importe quel temps.

"Ce n'est pas la question qui est en jeu. Nous nous entendons sur ce principe fondamental. Nous différons sur les modalités", dit M. Drew.

M. Drew dit que le gouvernement a eu un mandat pour procéder en la matière, mais que ce mandat spécifiait que les provinces devaient être consultées. "Même s'il n'y a pas le moindre doute sur le pouvoir du parlement", dit M. Drew, "il existe les plus forts arguments pour consulter les provinces afin de maintenir l'harmonie". Il affirme que les déclarations de certains premiers ministres provinciaux exigent cette consultation, en particulier le premier ministre Manning de l'Alberta.

ACTION DIFFEREE

"Le gouvernement", poursuit M. Drew, "serait sage de différer toute action et de tenir des pourparlers avec les provinces afin d'étudier l'amendement de la constitution dans son ensemble et non pas d'une façon partielle comme le propose le premier ministre".

M. Drew dit qu'on exagère les faillites des conférences interprovinciales et qu'il y a plusieurs cas où ces pourparlers aboutissent à des ententes. A tout événement, les possibilités d'une entente avec les provinces devraient être entièrement "explorées" avant une mesure quelconque. Il signale à cet égard une motion de l'ex-premier ministre Taschereau, lors d'une tentative faite en 1935 pour amender la constitution, dont l'effet était d'exiger la consultation des provinces.

Le leader dit que le gouvernement n'a pas présenté un seul argument pour démontrer que cette mesure ne peut pas être différée jusqu'à la consultation des provinces. "Nous devrions éviter une procédure qui peut provoquer des conflits en attaquant le problème d'une façon sectionnée. C'est une mesure dangereuse," dit-il, "si les provinces ne sont consultées qu'après coup et son mise en présence d'un fait accompli pour discuter ce qui restera."

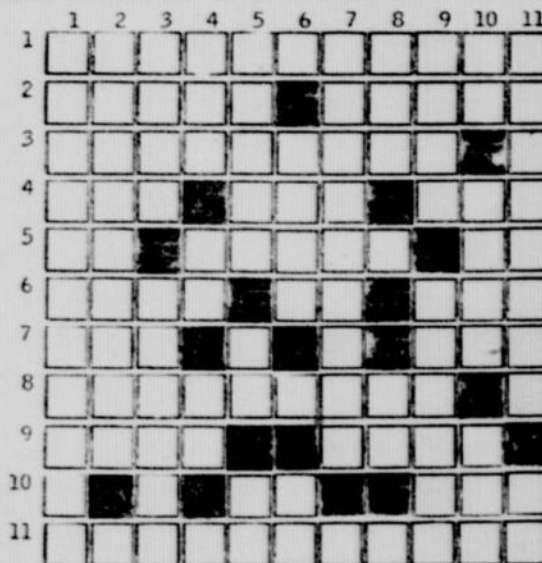
"La constitution est un tout complet," dit M. Drew, "et la résolution du premier ministre a pour effet de déchirer la constitution en deux."

PARTAGE FISCAL

"Pendant des années," continue M. Drew, "on a réclamé la révision des responsabilités et la répartition des taxes, pour donner à tous les gouvernements les moyens financiers de remplir leurs obligations.

"Les provinces tiennent à l'éducation, mais cette juridiction ne leur sert pas beaucoup si elles n'ont pas les revenus nécessaires pour assurer, comme elles l'entendent, le développement de l'éducation. Par le simple jeu de la taxa-

MOTS CROISÉS DE LA "PATRIE"



HORIZONTALEMENT

- 1—Qualité de ce qui est clos.
- 2—Avis préventif — Faire des rets.
- 3—Sorte de pic à deux pointes.

VERTICALEMENT

- 4—Ville de Hollande — Possédés — Sans éclat.
- 5—Etat de métal — Habitations en sapin de l'Asie — Du verbe rare.
- 6—Ministre de la religion mahométane — Conjonction — Planche de bois.
- 7—Trois fois — Diminutif de Samuel.
- 8—Aromatiserons avec de l'anis.
- 9—Aussi, de même — Obscurité.
- 10—Possède — Cri de détresse.
- 11—Action d'éborgner.

Solution du problème d'hier

M I L E S I A Q U E S
A R E I N U L I
J O U V E N C E L L E
O N I N E R T I E S
R I R E S E S T I
I S I S C M E
T E I L L E H I S
A R A L I A C E E S
I M A N O L A I
R B R O C N A I N
E E D R E D O N O

tion et des subsides, le fédéral peut centraliser les pouvoirs qui appartiennent aux provinces, même si ce n'est pas l'intention du gouvernement actuel. Il faut prendre garde de ne pas ouvrir la porte pour les gouvernements qui, dans l'avenir, peuvent vouloir réaliser ces abus.

"Le temps est venu d'envisager tout le problème dans son ensemble, aussi bien en ce qui concerne la taxation que la juridiction.

M. JAMES COLDWELL

Le leader C.C.F. Coldwell déclare qu'il ne peut appuyer l'amendement conservateur parce que M. Drew n'a pas spécifié quelle sorte de constituante il voulait et quelle serait la procédure qu'il souhaiterait.

Il dit que la proposition du gouvernement consiste à ce que le parlement assume les pouvoirs d'amender la constitution en ce qui concerne sa propre juridiction et de protéger les droits des minorités.

Il approuve cet objectif et endorse les méthodes proposées par le premier ministre. "Les conférences constitutionnelles passées ont toujours été des échecs en cette matière," dit-il. "Le gouvernement veut au moins se rendre

jusqu'à la limite de ses pouvoirs pour donner au problème une solution en autant qu'il en dépend du fédéral." En ce qui concerne le projet de "convention constituante" dont le leader conservateur a parlé, M. Coldwell estime que le projet du gouvernement prévoit que les provinces seront convoquées en conférence dès la fin de la présente session.

M. LOW

Le chef créditiste dit que le parlement canadien doit pouvoir amender l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, puisque ce pacte a été préparé et conclu d'après les conditions du temps, et que l'évolution nécessite des modifications. Il soutient que le gouvernement ne doit pas cependant chercher à obtenir ce droit de modifier la constitution, sans avoir au préalable consulté les provinces.

BREVETS D'INVENTION

MARQUE DE COMMERCE
DESSINS DE FABRIQUE
en tous pays

MARION & MARION

Raymond A. Robit J. Alfred Bastien
761 ouest, rue Ste-Catherine
MONTREAL

MARGOT TRAVAILLE TROP

Une femme impossible

Encore !



RIONS UN PEU



— Sans commentaires.

TRAVERS AMUSANTS



STEVE CANYON

L'avion mystérieux

En France



TARZAN

La bataille est commencée

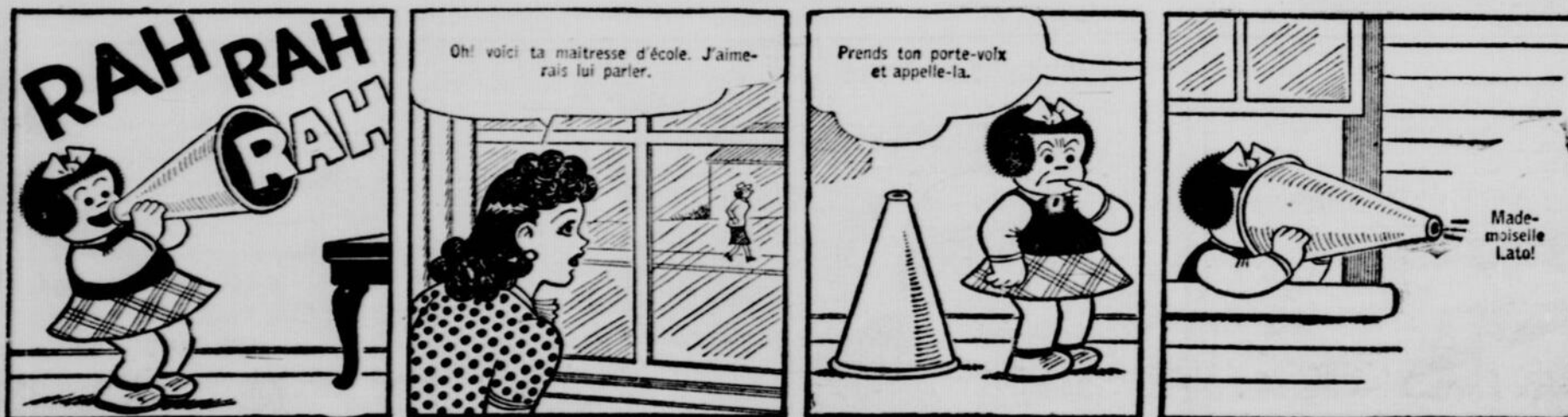
Attaque



PHILOMÈNE

Un porte-voix utile

Appel



ARMAND ET LES PIRATES

Une situation compromettante

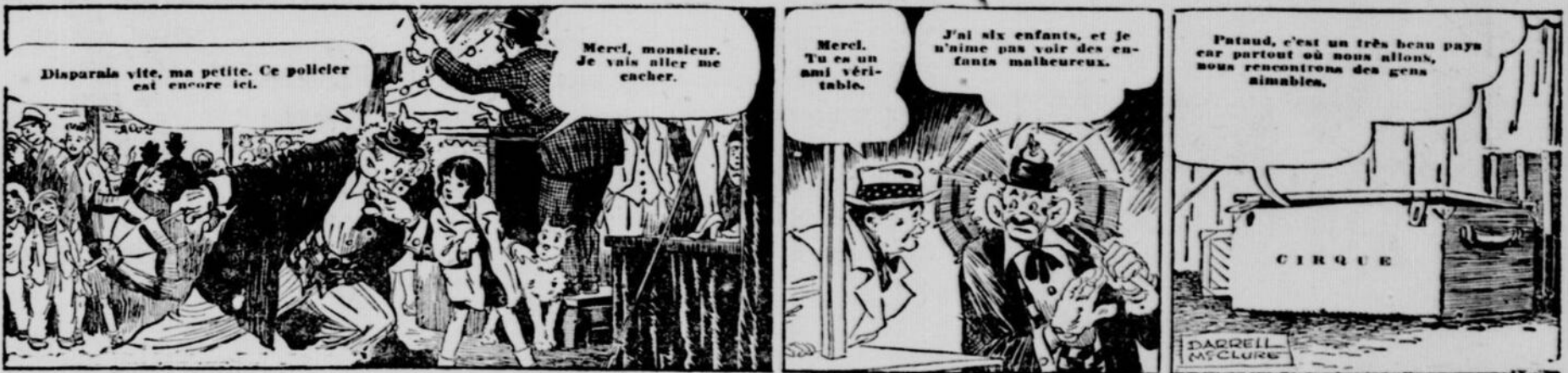
La police



JEANNINE ET PATAUD

Un beau pays

Cachette



LE FANTÔME

De rudes adversaires

Victoire



ROBERT L'INTÉPREDE

C'est l'auto qu'ils cherchaient

Des rats?



JOS BRAS-DE-FER

Il sera en forme

Inquiétude



VENTE *semi-annuelle* DUPUIS

Mesdames, profitez de notre grande VENTE SEMI-ANNUELLE pour vous procurer ces articles—prix remaquablement bas!



BAS NYLON

irréguliers de 1.65, défauts minimes — 45 fin, denier 30, entièrement diminués

Voici l'occasion de faire provision de bas fins en nylon — les défauts sont imperceptibles et n'altèrent nullement l'apparence ou la durée. Vous en voudrez un trousseau complet pour marier à toutes vos toilettes — les teintes offertes sont des plus en vogue pour l'automne et l'hiver: beige neutre, beige brun, beige basané, gris ainsi que noir. Pointures: 8½ à 11.

SPECIAL MERCREDI
CHEZ DUPUIS

LA PAIRE

.89



GANTS CHAMO-SUÈDE

pour enfants — Pointures: 3 à 7

Mamans, ne manquez pas cette aubaine — beaux gants en souple chamo-suède qui se lave admirablement bien, un prix qui vous permettra d'en acheter plus d'une paire! Choix de brun, beige et blanc.

Prix ord. 1.00
SPECIAL MERCREDI
CHEZ DUPUIS

La paire

.39



BAS GOLF laine et coton

pour garçonnets — Pointures: 7½ à 10½

Un autre spécial intéressant dont vous devez profiter pour renouveler la provision de vos garçonnets! Fin tricot laine et coton, légèrement irrégulier, mais les imperfections ont été soigneusement réparées de sorte qu'elles n'affecteront pas l'apparence et la durée. Au choix: marine brun ou gris avec revers à motif quadrillé.

Prix ord. 1.25
SPECIAL MERCREDI
CHEZ DUPUIS

La paire

.89



BAS COURTS TOUT LAINE

pour enfants — Pointures: 6 à 8½

A ce bas prix, vous serez sages d'en faire provision pour l'année prochaine! C'est une occasion rare que de pouvoir acheter de si beaux bas courts tout laine à un prix si bas! Irréguliers d'une marque populaire se vendant ordinairement .75 la paire. Au choix brun, bleu et rouge.

Prix ord. .75
la paire

.49

2 paires .95



DUPUIS —
rez-de-chaussée,
(St-André)

OUVERTS VENDREDI SOIR JUSQU'À 9 HEURES